



JEUDI 15 FÉVRIER 1996

No 36190 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Italie

Nouvelle impasse

Retour à la case départ en Italie: après cinq semaines de crise politique et deux semaines d'efforts infructueux, Antonio Maccanico, le nouveau président du Conseil désigné, a renoncé à son tour hier à former le gouvernement. La balle est désormais dans le camp du président Oscar Luigi Scalfaro, qui peut soit décider la tenue d'élections législatives anticipées, soit désigner une autre personnalité pour tenter de former le gouvernement.

Page 2

Espagne

Ancien juge assassiné



L'ancien président de la Cour constitutionnelle espagnole, Francisco Tomas y Valiente (photo Keystone-AP), a été assassiné hier à Madrid. Le ministre de l'Intérieur Fernando Delgado a attribué cet assassinat aux séparatistes basques de l'ETA.

Page 2

Conseil fédéral

Six priorités fixées

Le Conseil fédéral a publié pour la première fois un document dans lequel il expose les objectifs prioritaires de sa politique pour l'année en cours. Le gouvernement aura six préoccupations premières en 1996, dont l'assainissement des finances et la conclusion des négociations bilatérales avec l'UE.

Page 4

N5: approbation fédérale pour Grandson-Vaumarcus

Trop tard pour 2001!

Le Conseil fédéral a approuvé hier le projet général du tronçon Grandson-Vaumarcus de la N5. Mais les procédures sont encore longues jusqu'à l'ouverture des chantiers. Impossible, donc, de mettre en service ce tronçon avant 2005. Peu de chances, également, de disposer à temps des routes d'accès à l'Expo 2001 à La Béroche. En revanche, la N1 (Yverdon-Morat) pourra être terminée, de même que l'arrivée à Bienne depuis Longeau. Quant à la bretelle Chiètre-Marin, la balle est dans le camp du canton de Berne.

Berne

François NUSSBAUM

Le projet général pour Grandson-Vaumarcus, sur Vaud, concerne un tronçon de 9,7 km, devisé à 453 millions de francs. Mais la décision prise hier ne constitue qu'une étape parmi d'autres. Elle permet l'élaboration des projets définitifs puis leur mise à l'enquête. Il s'agit, ensuite, de régler les inévitables oppositions. Bref, difficile d'imaginer une mise en service de ce tronçon avant 2005, explique-t-on à l'Office fédéral des routes (OFR). D'autant plus qu'il comporte deux galeries couvertes (800 m), quatre ponts (484 m) et trois tunnels à deux tubes 2,56 km).

ACHÈVEMENT DE LA N1

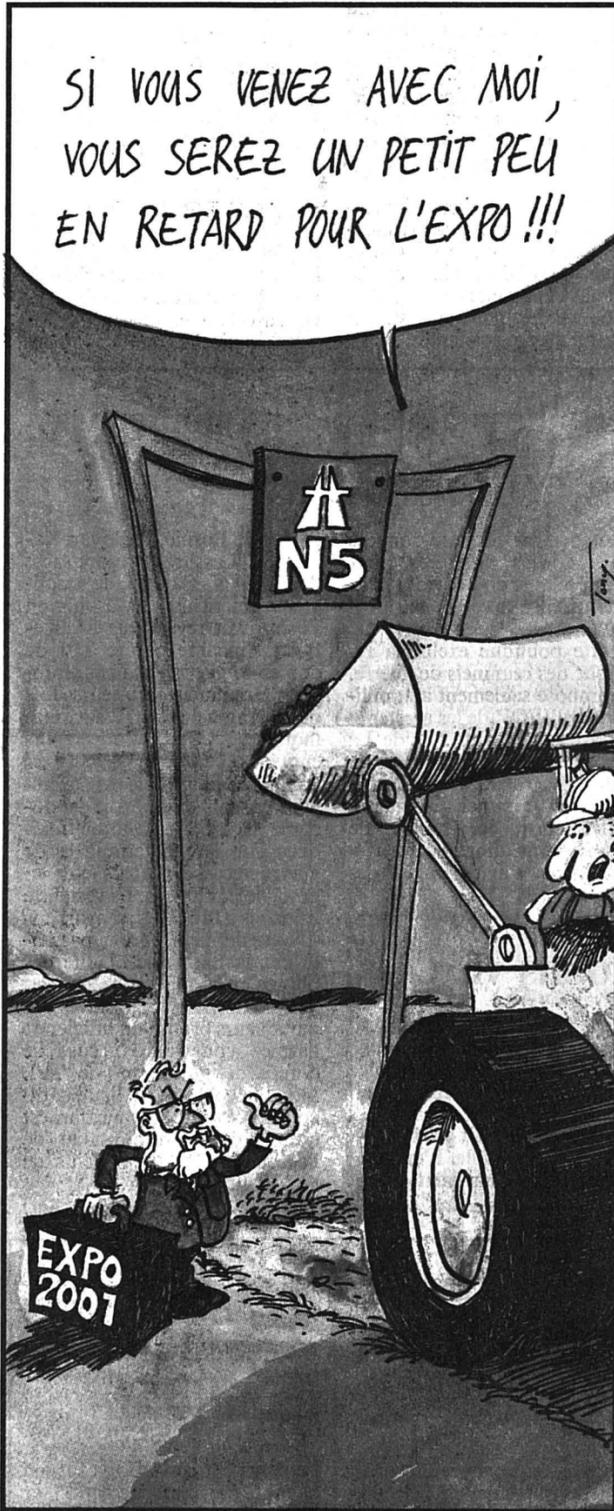
La même procédure touche le tronçon neuchâtelois de la N5. «Nous sommes prêts à nous efforcer d'accélérer les choses mais aucune instance fédérale ne peut ignorer les procédures

Si la presse romande a réservé un accueil globalement positif à l'Expo 2001, dont l'étude de faisabilité a été présentée mardi, nos confrères alémaniques se sont exprimés plus rudement. Les critiques sont nombreuses, mais vont parfois jusqu'à l'injure, par exemple dans le «Tages Anzeiger» de Zurich.

Le commentateur de la «Neue Zürcher Zeitung», Max Frenkel, relativise un peu ces excès mais n'en estime pas moins qu'il faut cesser les fausses querelles.

– Le reproche le plus fréquent au projet d'Expo est qu'il manque de contenu. Qu'en pensez-vous?

– Il y a une intelligentsia qui voudrait absolument qu'on lui présente une «idée maîtresse» pour pouvoir juger ce projet. Ces gens n'ont visiblement pas



Expo 2001: «Cessons les combats stériles»

compris que, pour une telle entreprise, les concepteurs devaient d'abord créer un cadre. C'est une peu comme si on reprochait aux constructeurs d'une maison de spectacle de ne pas écrire aussi, d'avance, toutes les pièces qui y seront jouées.

Cette intelligentsia devrait

considérer l'Expo 2001 comme un défi, et non comme un projet qu'il faut pouvoir critiquer d'emblée, en se livrant à des combats stériles sur des notions aussi théoriques que le contenant et le contenu. De toutes façons, ces deux composants se conditionnent l'une l'autre, on devrait le savoir.

législatives en vigueur», ajoute Willy Burgunder, sous-directeur de l'OFR. Toutefois, selon lui, d'autres accès routiers à l'Expo 2001 devraient être achevés à temps, notamment la N1 entre Yverdon et Morat.

Du côté de Bienne, l'accès sera vraisemblablement ouvert à l'est, depuis Longeau. Ce qui permettra aux automobilistes de parquer dans ce quartier pour être transportés jusqu'au bord du lac. Mais l'ensemble du tronçon Bienne-Soleure ne sera pas prêt, en particulier dans la région de Granges.

ENCOMBRANTS

Quant à la bretelle N1-N5 entre Chiètre et Marin (évitement de Münschmier, Ins/Anet et Gampelen), qui serait bien utile pour l'Expo, elle pose un autre problème. Il s'agit d'une route principale – et non nationale – dont le projet de modification et les crédits incombent d'abord au canton de Berne. Or celui-ci n'a pas inscrit ces travaux dans ses priorités.

Willy Burgunder tient malgré tout à souligner, d'une manière plus générale, qu'il ne suffit pas d'entamer des travaux le plus rapidement possible. Encore faut-il être sûr de pouvoir les achever à temps, pour ne pas se retrouver avec d'énormes chantiers au moment de l'ouverture de l'Expo. «On irait alors à fins contraires», dit-il.

Du côté neuchâtelois, on ne cachait pas sa satisfaction. Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy s'est félicité du déblocage du dossier. Dans le canton de Vaud, les autorités pourront s'atteler aux plans de détails. Les soumissions publiques devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

F.N.

● Lire aussi en page 17

– Ces détracteurs cherchent-ils un large débat public?

– Ce débat serait justement théorique. La population, elle, ne s'intéressera à l'Expo 2001 qu'au moment où les chemins de fer afficheront dans les gares le prix des billets forfaitaires pour visiter l'expo. Ils voudront alors savoir où cela se passe, comment y aller, ce qu'ils verront, etc. A quoi rimerait un débat aujourd'hui, assorti d'une menace de référendum?

– On est donc en train de faire des procès d'intention?

– Oui et c'est dommage. Mais le même phénomène s'est produit en 1964 à Lausanne. A l'ouverture de l'expo, le comité a eu l'impression d'un grand vide. Puis les journées cantonales ont débuté et l'élan a été donné.

F.N.

● Lire aussi en page 4

OPINION

La hantise du contenu

Curieux, tout de même, ce procès adressé au projet d'Expo 2001, coupable de n'avoir défini qu'un «contenant» sans présenter de «contenu». La plupart des commentateurs emboîtent le pas de l'accusation, sans trop se soucier de sa solidité. Il serait intéressant de leur donner satisfaction, juste pour voir à quel point leurs critiques augmenteraient encore de volume.

En fait, le reproche a deux sources. Quand le «Tages Anzeiger» vise lamentablement au-dessous de la ceinture, c'est qu'il cherche un prétexte pour ne pas s'intéresser au projet. Lorsque Zurich n'est pas au centre d'un projet national, il lui est difficile de réprimer une poussée d'urticaire. Ce n'est pas trop grave, tant qu'il ne met pas des bâtons dans les roues.

Du côté romand, c'est différent. On veut bien s'enthousiasmer pour un projet, mais en esthétique: il faut de belles formules qui ébouriffent un peu, comme l'ouverture, le vent du large, la multiculturalité, Moi et l'Autre. Le problème, c'est que le plus beau slogan doit aussi être rempli de «contenu». Il n'aura donc pas permis de faire un pouce d'avance.

Les concepteurs d'Expo 2001 ont compris une chose: une manifestation d'envergure nationale et historique, qui s'étend sur cinq cantons et qui dure six mois, ça ne s'empoigne pas comme un festival d'une semaine dans une seule ville. Par conséquent, on ne pourra rien prévoir de précis tant que le cadre n'aura pas été fixé. C'est aujourd'hui chose faite, on peut passer à la suite.

Quelle suite? Plusieurs directions ont été évoquées. Mais les éternels grincheux trouveront que la Suisse au XXIe siècle, l'évolution du travail et des loisirs, le dialogue, le rêve, le défi, tout cela manque un peu «d'allure». Allez donc voir si les artistes de ce pays, les jeunes, les artisans, les patrons, les travailleurs (et les chômeurs) n'ont rien à dire sur de tels sujets!

Une telle Expo n'est pas l'œuvre d'un petit comité mais de toute une société. Pour reprendre la comparaison de Max Frenkel (NZZ): le comité a construit le théâtre, aux forces vives du pays d'en écrire maintenant les multiples spectacles. Bien sûr, une organisation sera nécessaire mais elle servira à canaliser les énergies. C'est alors le contenu qui conditionnera la forme.

Tous ceux qui, jusqu'ici, ont dénoncé à l'avance le manque de souffle du projet ont aujourd'hui à disposition tout ce qu'il faut pour proposer leurs idées. Ils ont le choix entre boudier jusqu'au bout – ils auraient tort – et répondre à l'appel. Dans ce cas, ils seront bien reçus.

François NUSSBAUM



La crise politique n'est pas sortie de l'impasse en Italie

Maccanico jette l'éponge

Le président du Conseil italien pressenti Antonio Maccanico a renoncé hier après 13 jours d'efforts. Ses tractations pour former le «gouvernement des réformes» ont finalement capoté. Le Cabinet devait être garanti par un accord sans précédent entre la droite et la gauche. Les marchés financiers ont très mal réagi à cet échec.

Antonio Maccanico, 71 ans, a annoncé son échec. Il a dénoncé les «conditionnements politiques», les «obstacles et les limitations croissantes» qui l'ont contraint à renoncer à l'«occasion extraordinaire» qui se présentait pour le renouveau de l'Italie. Il avait auparavant informé le chef de l'Etat Oscar Luigi Scalfaro, qui l'avait désigné le 1er février.

La crise gouvernementale a été ouverte le 11 janvier avec la démission du président du Conseil Lamberto Dini. Son gouvernement de «techniciens»

reste cependant en place pour gérer les affaires courantes. Le Cabinet continue également de conduire la présidence italienne de l'Union européenne qui s'achève fin juin.

DEUX SOLUTIONS

M. Scalfaro a le pouvoir de dissoudre les Chambres. Il pourrait décider soit de nommer un nouveau président du Conseil pour une période intérimaire, soit de convoquer des élections anticipées pour le mois d'avril.

Après 13 jours, M. Maccanico a dû jeter l'éponge. Ce grand commis de l'Etat est une personnalité respectée aussi bien à droite qu'à gauche. Il devait constituer une équipe chargée, avec l'appui des deux camps, de promouvoir au Parlement des réformes institutionnelles.

Sa tâche était devenue impossible, tant les méfiances demeuraient grandes entre gauche et droite. Les divisions internes au sein des deux alliances de droite et de centre gauche restaient quant à elles persistantes.



Antonio Maccanico

«Des conditionnements politiques, des obstacles et des limitations croissantes ont été posés. Ces derniers demandaient entre autres au gouvernement de jouer un rôle dépassant ses compétences constitutionnelles.» (Keystone-AP)

«VIVE AMERTUME»

Ancien ministre des Réformes institutionnelles, il a exprimé sa «vive amertume». «Je me trouvais, a-t-il dit, en présence d'une large majorité parlementaire.

orientant l'activité du gouvernement».

«Des conditionnements politiques, des obstacles et des limitations croissantes ont été posés. Ces derniers demandaient entre autres au gouvernement de jouer un rôle dépassant ses compétences constitutionnelles. Cela a rendu impossible la constitution d'un gouvernement indépendant des partis et fondé sur une large convergence parlementaire», a-t-il dit.

M. Maccanico a précisé qu'un de ces obstacles avait été la demande du «Pôle de la liberté» de Silvio Berlusconi d'inclure dans le programme gouvernemental le modèle des réformes institutionnelles. Une exigence dépassant les compétences gouvernementales.

Il a laissé chacun seul juge d'analyser qui, de la gauche ou de la droite, est responsable de l'échec. «Je crois, a ajouté M. Maccanico, qu'une occasion extraordinaire a été perdue pour le pays qui reste plongé dans une grave crise de son système politico-institutionnel».

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Bangladesh

Grève paralysante

Le Bangladesh était presque totalement paralysé hier par le début d'une grève de 48 heures lancée par l'opposition. Celle-ci cherche à perturber le déroulement des élections législatives prévues aujourd'hui. Selon des témoins, les transports publics ne fonctionnaient pas, à l'exception de quelques rickshaws. Toutes les administrations et tous les services étaient fermés.

Japon

Rocher pulvérisé

Après trois essais infructueux, les sauveteurs japonais ont réussi hier à faire sauter à la dynamite l'énorme bloc de rocher qui s'est effondré voilà quatre jours sur un tunnel autoroutier de Furubira, sur l'île d'Hokkaido, emprisonnant une vingtaine de personnes. Les autorités ont toutefois averti que les opérations de déblaiement pourraient prendre plusieurs jours.

Rwanda

Le HCR accusé

Le Rassemblement pour le retour et la démocratie au Rwanda (RDR) a accusé hier le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) de vouloir se «débarasser» des réfugiés rwandais. Le RDR est la principale organisation de réfugiés hutus rwandais. Dans un précédent communiqué, le RDR estimait que le retour volontaire des quelque 1,8 million de réfugiés hutus rwandais ne pourrait être envisagé que lorsque le dialogue serait établi avec les autorités de Kigali en vue d'une «réconciliation nationale».

Moscou

Chercheurs dans la rue

Des centaines de chercheurs et employés de la prestigieuse Académie des sciences de Russie sont descendus hier dans la rue à Moscou. Les scientifiques entendaient ainsi réclamer le versement de leurs salaires, impayés depuis deux mois.

Mexique

La paix acceptée

Les rebelles indiens du Chiapas ont annoncé hier qu'ils avaient accepté à une majorité écrasante de signer l'accord de paix que leur proposait le gouvernement mexicain. Le leader des rebelles, le commandant Tacho, a annoncé la nouvelle, qui intervient après 10 mois d'âpres négociations.

TPI: criminels de guerre bosniaques bientôt poursuivis L'IFOR devra collaborer

Soucieux de ne pas être taxé d'esprit partisan, le TPI a annoncé hier le début des poursuites contre des Musulmans bosniaques pour les semaines à venir. De son côté, le Conseil de l'OTAN a réaffirmé sa volonté de voir arrêter en Bosnie les criminels de guerre par les militaires de l'IFOR.

L'Alliance «doit tout faire pour aider le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI)», a précisé un responsable sous couvert de l'anonymat.

«Des consignes ont été données aux autorités militaires pour faire appliquer en Bosnie la politique décidée à ce sujet», a-t-il ajouté.

Cette politique exclut la recherche des criminels de guerre. Elle impose seulement aux militaires de l'IFOR de les arrêter et de les transférer au TPI de La Haye, s'ils viennent à entrer en contact avec eux.

«Si un criminel de guerre tombe entre les mains de l'IFOR, nous allons l'arrêter, y compris s'il s'agit du chef des

Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic», a assuré le responsable de l'OTAN. Samedi, le quotidien américain «Washington Post» avait révélé que M. Karadzic (inculpé par le TPI de crimes de guerre) avait pu franchir récemment plusieurs fois des barrières de l'IFOR sans être inquiété. L'OTAN a ouvert une enquête à ce sujet.

L'Alliance atlantique est par ailleurs en train de recevoir des documents écrits et photographiques sur les 52 criminels de guerre recensés dans l'ex-Yougoslavie par le TPI. Ils vont être transmis à l'IFOR, qui avait justifié ces derniers jours sa passivité par la mauvaise qualité des photos en sa possession.

Les autorités yougoslaves ont par ailleurs promu un officier de l'armée yougoslave accusé de crimes de guerre par le TPI. Nommé colonel, le lieutenant-colonel Veselin Slijivancanin est accusé d'être responsable de l'exécution de 261 patients de l'hôpital de Vukovar.

(ats, afp, reuter)

Sarajevo: autobus visé

Des tireurs embusqués ont ouvert le feu hier sur un autobus reliant le secteur gouvernemental de Sarajevo au faubourg d'Ildza sous contrôle serbe, blessant deux personnes, alors que cette ligne avait été mise en service quelques heures auparavant pour contribuer au désenclavement de la capitale.

Selon des responsables de l'OTAN, cet incident s'est produit au carrefour Stup, sur l'ancienne ligne de front de la ville. L'origine des quatre coups de feu n'a pu être établie dans l'immédiat. (ap)

Grève générale

Alger paralysé

La capitale algérienne était paralysée hier au second jour de la grève générale de la centrale syndicale UGTA. Le débrayage a été déclenché pour protester contre la décision du gouvernement d'imposer des retenues de salaires dans le public.

Les rues du centre étaient désertes, les transports publics à l'arrêt, les pompes à essence fermées, et la circulation très réduite. Comme mardi, les administrations, les banques, les écoles sont notamment fermées. Dans les aéroports, les vols ont été annulés, sauf un, d'Alger pour Djeddah, transportant des pèlerins. Les journaux n'ont pas paru. La télévision et la radio d'Etat sont aussi en grève. Cette grève a été déclenchée pour demander le retrait de la décision du gouvernement d'effectuer, de mars à janvier 1997, des retenues sur les salaires du secteur public pour payer quelque 200.000 employés, notamment du bâtiment, impayés depuis près d'un an. (ats, afp)

USA - Républicains

Phil Gramm renonce

Petit à petit, la situation se délicate dans la course à l'élection présidentielle américaine du côté du Parti républicain: un des huit candidats encore en lice, Phil Gramm, a déclaré forfait hier.

Le sénateur du Texas n'est arrivé que cinquième du «caucus» de l'Iowa lundi avec seulement 9% des voix, seconde défaite après celle du caucus de la Louisiane, le 6 février, où il était pourtant donné favori. Il en a donc tiré les leçons: «Quand vous finissez cinquième dans l'Iowa, un Etat important, il faudrait être dans un coma dépassé pour ne pas voir où vous en êtes et ce que vous faites», a-t-il dit.

Il devait annoncer officiellement son retrait hier soir à Washington.

A moins d'une semaine de l'importante primaire du New Hampshire, mardi prochain, il ne reste donc plus que sept adversaires potentiels républicains pour affronter Bill Clinton. (ap)

Russie

Elsine candidat

Le président russe Boris Eltsine a confirmé implicitement hier soir qu'il était candidat à l'élection présidentielle de juin prochain en Russie. Interrogé par des journalistes sur le tarmac de l'aéroport d'Ekaterinbourg, M. Eltsine a d'abord expliqué que la «décision avait été difficile».

«Il fallait attendre les élections à la Douma du 17 décembre dernier et réfléchir à ce qui pouvait se passer après», a ajouté le chef de l'Etat. «Est-ce que les réformes ne vont pas s'arrêter avec le départ du président Eltsine et avec l'arrivée d'un autre?», s'est alors interrogé le président russe.

Après une pause, Boris Eltsine a repris, confirmant implicitement sa décision de briguer un second mandat: «Bien sûr cela ne signifie pas que l'on m'élira, mais il faut absolument achever les réformes, il n'y a pas d'autre solution, il n'y aura pas de retour en arrière». (ats, afp)

Ulster

Renforts envoyés

Le Ministère britannique de la défense a confirmé hier l'envoi de 500 soldats en Ulster. Ces troupes doivent renforcer les forces de sécurité dans la province après l'attentat de l'IRA à Londres vendredi.

Selon le Ministère de la défense, il s'agit «d'une mesure de précaution. Les forces armées doivent pouvoir apporter, en cas de besoin, un soutien immédiat à la RUC», la police d'Ulster.

Un bataillon du Royal Irish Regiment doit arriver sur place dans les 48 heures, a annoncé le Ministère de la défense.

17.000 HOMMES

Depuis le cessez-le-feu de l'IRA le 1er septembre 1994, qui a été rompu vendredi, Londres a retiré près de 1600 soldats d'Ulster. Avec l'arrivée de ces nouvelles troupes, le nombre de soldats stationnés en Ulster s'élèvera désormais à près de 17.000 hommes. (ats, afp)

Pologne

Politique exposée

Le nouveau premier ministre polonais Wlodzimirz Cimoszewicz a exposé hier devant la Diète (Chambre basse) son programme de politique générale. Il a notamment annoncé qu'il souhaitait prendre directement le contrôle des services spéciaux.

M. Cimoszewicz, un ancien communiste, a par ailleurs réaffirmé les principaux objectifs de la diplomatie polonaise, à savoir le rapprochement avec l'OTAN et l'Union européenne. Il s'est toutefois prononcé pour des rapports d'amitié avec la Russie.

M. Cimoszewicz a critiqué implicitement le rôle des services spéciaux dans l'affaire de son prédécesseur Jozef Oleksy. Ce dernier a démissionné pour avoir été accusé, par ces services spéciaux, d'espionnage au profit de Moscou.

Le vote de confiance apparaît comme une simple formalité. Il devrait intervenir cet après-midi, après les auditions des ministres en commissions parlementaires. (ats, afp)

primo

toujours les dernières nouveautés!

tessy

Le yogourt au prix le plus bas

Quatre arômes de consistance ferme

- Caramel
- Williams
- Vanille
- Fraise

Gobelet 180 g - .35

visavis

valable dès le 14.2.96

Oranges Navels d'Espagne kg **1.30**

Salade «Iceberg» d'Espagne pièce **1.50**

Lait-Drink UHT 1 litre **1.60**

Fromage de montagne 100 g **1.75**

Fromage d'Italie 100 g **-.85**

Uncle Ben's Riz 900 g + 20% gratuit 1080 g **3.60**

DOLMIO Sauce Classico 320 g **2.20**

VALSER CLASSIC Eau minérale naturelle PET 1,5 litre **1.10**

ULTRA Calgonit Poudre 1 kg **7.40**

Knorr Potages Deli Sachet **1.-**

felix Pour votre chat MENU-MIX Boeuf 410 g **1.30**

Pussy-Super Litière hygiénique 5 kg **2.95**

zewa softis Mouchoirs en papier 15 x 10 pièces **2.95**

REGINA Confitures 450 g • Abricots **2.25 1.90**

• Fraises **2.55 2.10**

• Cerises noires **2.25 2.50**

• Miel de fleurs étranger 500 g **2.50**

Où cela? Mais, chez l'un des 1600 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

1.07/96 **primo et visavis - toujours les dernières nouveautés!**

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine; VILLERET: Leuenberger;

visavis BREULEUX: Rion; Boillat; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch, Marché des Arêtes; Amstutz, Laiterie des gentianes; Egger, Léopold-Robert; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen; LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Lorient; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHFORD: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard;

SOS DETTES

aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

L'annonce, reflet vivant du marché

Pippo di Roma

? + Fr. 10.- = 2 paires

Vous ajoutez Fr. 10.- et vous recevez une 2e paire

Avenue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds
132-782782

GASTRONOMIE

Famille Mores

RESTAURANT DES TUNNELS

Paella Fr. 18.-

Samedi 17 février à midi

Réservation jusqu'au 16 février

Hôtel-de-Ville 109 Tél. 039/28 43 45
2300 La Chaux-de-Fonds 132-783318

OFFRES D'EMPLOI

Fabrique de boîtes de montre des Franches-Montagnes cherche un(e)

RESPONSABLE pour le bureau technique

avec de bonnes connaissances de la boîte de montre ainsi qu'en informatique.

Faire offre sous chiffre U 14-780844 à Publicitas, case postale 248 2800 Delémont 1. 14-780844

Minit 1 SA

Vos photos couleurs en 1 heure

Nous cherchons pour date à convenir une

collaboratrice pour notre succursale à La Chaux-de-Fonds.

Nous offrons, à l'intéressée compétente et à l'esprit ouvert, une place stable dans un team sympathique.

En tant qu'entreprise de pointe dans la branche, nous pouvons préparer les futures collaboratrices dans notre propre centre de formation.

Avez-vous des expériences dans la vente et éventuellement déjà une expérience pratique dans la branche? Adressez-nous alors votre offre avec curriculum vitae ainsi qu'une photo à

Minit 1 SA
à l'att. de M. Steiner, case postale, 4103 Bottmingen. 3-339946



Ateliers Réunis S.A.

Fabrique genevoise de boîtes et bracelets de montres or et acier haut de gamme.

Nous recherchons, en vue de notre emménagement dans nos nouveaux locaux à Plan-les-Ouates, un

MÉCANICIEN
Faiseur d'étampes responsable d'atelier

possédant un certificat de capacité (CFC ou ETS). La connaissance du fraisage CNC et d'électro-érosion est indispensable.

Vos tâches principales seront la réalisation de nos outillages d'étampes et posage de fabrication, la responsabilité de notre atelier de mécanique, l'élaboration des gammes d'étampages et contrôles techniques, la participation à la création des nouveaux produits.

Nous offrons un cadre de travail stimulant, un horaire variable et les conditions sociales d'une entreprise moderne.

Intéressé? Alors si vous êtes de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable, veuillez adresser votre offre de services accompagnée des documents usuels et une photo à M. M. Perret, Directeur Général, référence 4-96.

ATELIERS RÉUNIS S.A.
7, rue des Vieux-Grenadiers
1205 GENÈVE
18-296180

AUTOS - MOTOS - VELOS

Subaru 1800 4x4, 1991, 75 000 km
Subaru Justy 4x4, 1988, 60 000 km
Suzuki 4x4, 1985, 50 000 km, Fr. 1500.-

Garage Duc Nods, ☎ 038/51 26 17
28-42138

FINANCE

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40000.- en 24 h. Discretion absolue. Sans aucune garantie. Reprise de crédit en cours possible.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

Pour un crédit de Fr. 5000.-, par exemple, avec un intérêt annuel effectif de 12,75%, total des frais de Fr. 332.80 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).
132-783316 132-767853

Laissez-moi de l'espace pour vous donner de la place!

MESURES HIVERNALES

Du 1er novembre 1995 au 15 avril 1996

"Le parage des véhicules est interdit partout où il ne reste pas une distance de 4 mètres entre le véhicule stationné et le bord opposé de la chaussée ou l'amas de neige empiétant celle-ci"

Le Conseil communal

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Expo 2001: commentaires contrastés dans la presse alémanique

De l'encouragement à l'injure

Après le dépôt officiel, mardi, de l'étude de faisabilité pour l'Expo 2001, les commentaires des journaux alémaniques sont assez contrastés. Ils vont des encouragements ponctuels aux injures les plus vertes. Dans l'ensemble, toutefois, le ton est plutôt positif – même à Zurich – malgré la critique qui revient inmanquablement: le projet n'a pas de contenu.

Berne
François NUSSBAUM

Dans les petits journaux, les propos sont assez encourageants. La «Thurgauer Zeitung», par exemple, propose de nommer une «Madame Expo» pour attirer la sympathie des Confédérés, alors que le «Zofinger Tagblatt» nuance ses quelques critiques par le fait qu'«on peut toujours corriger le tir». L'«Appenzeller Zeitung» s'étonne de «l'agacement et de l'énergie négative» que provoque le projet en Suisse alémanique: «Un minimum de sang-froid» serait bienvenu.

Le «Blick» (ZH) est revenu à une attitude plus conciliante. Il continue de réclamer une idée maîtresse et un contenu pour l'Expo, ainsi que la nomination urgente d'une personne charismatique pour aller, tel un am-



Enthousiasme des promoteurs

La presse alémanique est partagée. Certains journaux tirent à boulets rouges sur le projet. (Keystone-Lehmann)

bassadeur du projet, susciter l'enthousiasme dans le pays. Mais il conclut: «Nous voulons cette Expo.»

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS

Seul à ne pas tomber dans la critique sur le contenu, le commentateur de la «Neue Zürcher Zeitung» estime que l'achèvement (au moins partiel) de la N5 est

indispensable, notamment entre Soleure et Bienne. Il critique par ailleurs les structures «équivoques» de direction du projet, qui risquent d'entraîner des conflits. A part ces points, qui peuvent être corrigés, l'étude de faisabilité présage d'une Expo «enthousiasmante». Il fallait d'abord fixer un cadre, il s'agit maintenant d'y apporter des idées. Chaque chose en son temps.

A l'inverse, le «Bund» (BE) dénonce «les maigres 18 pages sur 190» qui parlent du contenu de l'Expo. Elle apparaît comme «un programme de promotion économique déguisé» ou comme «une banale fête à saucisses». A l'intérieur, c'est encore pire. On a donné (tardivement) une sorte de charpente au projet, un concept «rudimentaire mais intéressant». Mais le concrétiser

est une lourde tâche. Si on ne réussit pas, il faudra stopper l'exercice – ou alors se contenter d'un fourre-tout sans ligne directrice.

À BOULETS ROUGES

Le «Tages Anzeiger», lui, tire à boulets rouges contre le projet. Ceux qui veulent le mettre en scène sont «des politiciens ambitieux autour du Chau-de-Fonnier Francis Matthey et du maire de Bienne Hans Stoeckli, flanqués d'une horde de phraseurs locaux, de bricoleurs et d'autres dilettantes». Contre les questions, les critiques et le prétendu scepticisme de la Suisse alémanique, «ils réclament élan, fantaisie, courage et enthousiasme». Comment et pourquoi cet enthousiasme naîtrait-il? «Ça, nous ne le savons toujours pas.»

En fait, poursuit l'éditorialiste Jean-Martin Büttner, «ils nous présentent, sans honte, un programme de promotion économique régionale». Cette Expo est certes faisable, mais pas nécessaire. «Est-elle seulement souhaitable? A voir comment les choses sont engagées, le Parlement ferait bien d'enterrer le projet cet automne: ce serait plus honnête, plus rapide et moins cher.»

L'opération peut toutefois réussir, admet le «Tages Anzeiger», à condition que la politique et l'économie locales cèdent la place à la culture. «Pour l'enthousiasme, on verra plus tard», conclut-il. F.N.

BRÈVES

Officiers

Le DMF inquiet

A partir de l'an 2000, la moitié des officiers auront rempli leurs obligations militaires selon «Armée 95». La pénurie menace dans les états majors des grandes unités. Le DMF doit prendre une décision d'ici la fin de l'année, a répondu le Conseil fédéral à une question écrite d'un parlementaire.

Lutte contre la varroase

Apiculteurs responsables

Les apiculteurs peuvent assurer eux-mêmes la protection des abeilles contre la varroase. La Confédération renonce donc à des mesures de lutte publiques. Le Conseil fédéral a répondu en ce sens hier à une question écrite du conseiller national Jean-Claude Rennwald (PS/JU). Le député jurassien s'était inquiété du fait que dans la nouvelle ordonnance fédérale sur les épizooties la varroase n'est plus une «épizootie à combattre», mais seulement «à surveiller».

Lausanne

Foire de la fourrure annulée

La société milanaise Comis a annulé la foire internationale de la fourrure, qui devait se tenir du 14 au 17 mars 1996 à Lausanne, a indiqué Edouard Debétaz, un des directeurs du Palais de Beaulieu. Des arguments commerciaux ainsi que l'opposition des milieux écologistes semblent avoir pesé dans la balance.

Centre pour requérants incendié

Un adolescent de 17 ans est à l'origine de l'incendie qui a éclaté dans la nuit du 5 février dans un centre de transit pour demandeurs d'asile, au Zugerberg (ZG). Le jeune, qui habitait le centre, a reconnu être l'auteur de ce sinistre. Un autre occupant est soupçonné de complicité, a indiqué hier la police zougnoise. Le jeune a indiqué avoir agi sans réfléchir.

Liechtenstein

A contre-courant?

Le gouvernement liechtensteinois a désigné la responsable de son tout nouveau bureau de l'égalité. La création de ce bureau dans la principauté intervient alors qu'en Suisse la tendance est plutôt à leur suppression.

Le Conseil fédéral publie un programme pour 1996

Six priorités fixées à Berne

Le Conseil fédéral a publié pour la première fois hier un programme dans lequel il expose ses grands objectifs pour l'année en cours. Les priorités pour 1996 sont la réforme des institutions, l'assainissement des finances fédérales, le renouveau de l'économie de marché, la politique des transports et la lutte contre les changements climatiques, la politique énergétique et l'intégration européenne.

Le Conseil fédéral et les départements entendent axer leur politique pour l'année en cours sur ces six points forts. Dans ce sens, ils ont esquissé les lignes

directrices du travail de l'administration et résumé les principaux objectifs.

Les priorités pour 1996 sont la réforme de l'administration ainsi que l'adoption du message sur la révision de la Constitution et sur les premiers secteurs de la réforme concernant les droits populaires et la justice.

S'y ajoutent l'assainissement des finances fédérales et l'application des principes de l'économie de marché à l'agriculture ainsi qu'aux postes et aux télécommunications. Parmi les autres priorités figurent la redéfinition des projets d'extension du réseau des transports et des

plans de financement correspondants, la réforme des chemins de fer ainsi que la concrétisation des mesures d'accompagnement visant à assurer une politique des transports et de lutte contre les changements climatiques durable et axée sur l'économie de marché.

Enfin, les options pour la future politique énergétique et la conclusion des négociations bilatérales avec l'Union européenne ainsi que la clarification de la situation politique de la Suisse vis-à-vis de l'Europe complètent le programme.

UNE DÉCLARATION

Ce plan annuel constitue une déclaration d'intention politique posant les jalons de la politique du gouvernement sans pour autant être un carcan qui rendrait impossible toute mesure imprévisible que les événements imposeraient néanmoins, a précisé la Chancellerie fédérale. Le Conseil fédéral se réserve en effet la possibilité de s'en écarter au besoin. Sont en outre réservées les corrections qui pourraient être opérées sur la base des grandes lignes de la politique gouvernementale pour les années 1995-1999 qui seront adoptées en mars. (ap)

Mieux que prévu

Les comptes de la Confédération pour 1995 bouclent sur un résultat sensiblement meilleur que prévu: le déficit atteint 3,3 milliards de francs, soit 2,8 de moins que les 6,1 milliards prévus au budget. L'heureuse surprise que le Département fédéral des finances laissait entrevoir l'automne dernier déjà s'est donc concrétisée. Les dépenses ont baissé pour la première fois depuis 1977. Ce résultat bien meilleur que prévu résulte à la fois d'une réduction des dépenses et d'une amélioration des recettes. Toutefois, le déficit reste incontestablement trop élevé, selon Kaspar Villiger. Il se monterait en effet à plus de cinq milliards de francs si les prêts aux CFF et l'excédent de recettes de la Caisse fédérale de pensions étaient comptabilisés correctement.

Du côté des recettes, la TVA a rapporté presque 8,9 milliards soit 1,2 de plus que les 7,7 milliards prévus au budget. (ap)

Transports et personnes: éventuels accords avec l'UE

La Suisse prend la température

Berne prend la température auprès des 15 pays de l'Union européenne (UE) à propos d'éventuels accords en deux temps en matière de transports aériens et routiers, et de libre circulation des personnes. Mais rien de plus. Il s'agit de sondages et non pas d'offres fermes, a indiqué hier le vice-chancelier de la Confédération à l'issue de la

séance du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral s'est informé du résultat des «sondages» qu'effectue actuellement le secrétaire d'Etat Jacob Kellenberger auprès de l'UE et des 15 pays membres. Le secrétaire Kellenberger effectue une prise de température en vue de conclure d'éventuels accords en deux étapes avec une clause évolutive.

Pour l'heure, l'accord de transit conclu avec l'UE reste en vigueur et les camions de 40 tonnes demeurent interdits en Suisse. Des agrandissements ponctuels de la zone frontière dans laquelle ils sont autorisés sont possibles. Il est normal, aux yeux du vice-chancelier, que les cantons soient informés et consultés. (ap)

Déchets spéciaux: nouvelles règles

Exportation bloquée

L'exportation de déchets spéciaux destinés à l'incinération ne pourra intervenir qu'exceptionnellement dès le 1er avril 1996, par exemple pour les filtres des usines d'incinération. En outre, dès l'an 2000, il ne sera également plus possible de mettre en décharge des déchets urbains, des déchets de chantier incinérables et des boues d'épuration.

Le Conseil fédéral a révisé en ce sens l'Ordonnance sur les mouvements de déchets spéciaux (ODS) et celle sur le traitement des déchets (OTD), a indiqué hier le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Les deux révisions entrent en vigueur le 1er avril prochain.

Après la mise en service de deux nouvelles installations à Bâle et en Argovie, la Suisse possède des capacités suffisantes pour incinérer les 285.000 tonnes de déchets spéciaux produites chaque année. En outre, le coût élevé d'une élimination respectueuse de l'environnement constitue une forte incitation pour diminuer et recycler les déchets spéciaux, souligne le

DFI. Ces dernières années, l'industrie a en effet développé des procédés de fabrication qui génèrent peu de déchets ou qui en facilitent le recyclage.

Cette évolution se traduit par des résultats spectaculaires dans l'industrie et dans la chimie en particulier. En tout, les exportations de déchets spéciaux incinérables sont passées de 28.000 tonnes en 1990 à 9000 tonnes en 1994. Elles devraient être une nouvelle fois réduites l'année à venir car la nouvelle ordonnance (ODS) interdit leur exportation en vue d'une incinération.

EXCEPTIONS

A la suite de la procédure de consultation, le Conseil fédéral a retenu des exceptions dans trois cas: lorsqu'il n'y a pas d'installations adéquates en Suisse, lorsque l'incinération sur place ne peut pas être raisonnablement exigée (générant par exemple des coûts disproportionnés) ou lorsqu'il existe un accord de collaboration en matière d'élimination dans une région frontalière. (ap)

Gouvernement/réforme

Référendum abouti

Le référendum contre la réforme du gouvernement a officiellement abouti. La Chancellerie fédérale a dénombré 70.698 signatures valables, a indiqué le comité référendaire hier. Le peuple devra se prononcer en juin ou en septembre prochain.

Le référendum contre la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration vise avant tout la création de dix postes de secrétaires d'Etat appelés à décharger le Conseil fédéral. (ats)

Somaliens en transit

Visa imposé

Les ressortissants somaliens doivent dès à présent présenter un visa suisse ou une autorisation de séjour lors de toute entrée ou passage en transit en Suisse. Cette mesure, prise hier par le Conseil fédéral, a été provoquée par plusieurs cas d'immigration clandestine d'enfants. Du 15 décembre au 31 janvier derniers, la police des frontières de l'aéroport de Zurich a découvert sept cas d'immigration clandestine, impliquant un total de 30 enfants. (ats)

POLYEXPO
LA CHAUX-DE-FONDS
ÉVÉNEMENTS

132-783356

Police-secours: 117

IMMOBILIER

A LOUER

Faites des économies...
...avec un loyer modéré...

Neuchâtel

- ★ Rue de l'Évole 56-64
3½ pièces dès Fr. 990.-
4½ pièces dès Fr. 1390.-
- ★ Rue des Fahys 57-59
4½ pièces à Fr. 1150.-
- ★ Rue des Parcs 137
Grand 1 pièce, Fr. 710.-, plus charges
2 pièces dès Fr. 710.-, plus charges
3 pièces à Fr. 880.-, plus charges
- ★ Rue des Battieux 1-7
1 pièce, Fr. 540.-, plus charges
4½ pièces Fr. 1290.-, plus charges
5 pièces Fr. 1310.- plus charges

N'hésitez pas et contactez-nous pour une rapide visite des lieux!

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-382907

VACANCES - VOYAGES

Station Thermale Suisse

Excellentes conditions d'enneigement: neige poudreuse!

Offre spéciale
Semaines forfaitaires avec bains thermaux à des conditions exceptionnelles

- ★ Logement 7 nuits en studio/appartement dans le centre thermal (sans service hôtelier)
- ★ 7 entrées aux bains thermaux
- ★ 3 saunas/bains turcs
- ★ 7 petits déjeuners-buffets
- ★ 1 soirée raclette.

Dès Fr. 450.- par personne
Supplément pour personne seule.

THERMALP
LES BAINS D'OVRONNAZ
1911 Ovronnaz
☎ (027) 85 11 11 - Fax (027) 85 11 14

- ★ Logement 7 nuits en studio/appartement ou chalet dans les environs du centre thermal
- ★ 7 entrées aux bains thermaux
- ★ abonnement de ski 6 jours.

Dès Fr. 360.- par personne
Supplément pour personne seule.

OVRONNAZ VACANCES
1911 Ovronnaz
☎ (027) 86 17 77 - Fax (027) 86 53 12

IMMOBILIER

A LOUER Quartier Hôpital à La Chaux-de-Fonds

Appartements 2 et 4 pièces

tout confort, calmes, cuisine agencée, balcon.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert
A vendre
2½ pièces, 77 m²
Mensualités: dès Fr. 610.- + ch.
Fonds propres: Fr. 21 000.-
☎ 038/24 57 31

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

- studio à 3½ pièces
Appartements rénovés, ascenseur, balcon selon étage.
Libre tout de suite
Loyer: dès Fr. 550.- + charges
- 2 pièces
Cuisine agencée, salle de bains, balcon.
Libre tout de suite
Loyer: Fr. 570.- + charges
- 3 pièces
Cuisine entièrement agencée habitable, salle de bains, hall, 2 chambres, 1 salon.
Libre tout de suite
Loyer: Fr. 845.- + charges
- 4½ pièces
3 chambres, 1 salon, cuisine agencée, salle de bains, hall, cave, part au jardin.
Libre dès le 1er juillet 1996.
Loyer: Fr. 1215.- + charges

INVITATION Quartier des Foulets La Chaux-de-Fonds

RÉSIDENCE ANTARÈS
JOURNÉES PORTES OUVERTES
VENDREDI - SAMEDI
16 et 17 FÉVRIER

Heures d'ouvertures:
vendredi de 17 à 19 h
samedi de 11 à 14 h

Venez visiter notre dernier appartement en PPE à la rue Abraham-Robert 37, La Chaux-de-Fonds

Splendide 4 pièces, 90 m² + terrasse
Fr. 294 000.-

meublé gracieusement par la maison **VAC** La Chaux-de-Fonds

Notices et renseignements sur place

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

L'annonce, reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds

A louer tout de suite ou pour date à convenir

Appartement 2 pièces
Fr. 600.- + charges
ainsi que

Appartement 3 pièces
Fr. 920.- + charges.

Avec cuisines et salles de bains rénovées.

Pour tous renseignements, appelez le 031/300 42 44.

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Loyer: Fr. 830.- plus charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux ☎ 038/31 78 03

IMMOBILIER

Au centre de Saint-Imier à louer dès tout de suite ou à convenir

Cabinet, bureau studio de sport, etc.

138 m² au 3e étage: Fr. 1000.- par mois
158 m² au 3e étage: Fr. 1100.- par mois
192 m² au 5e étage: Fr. 1400.- par mois

Dans immeuble banque populaire Suisse
Pour visiter: Famille Büttikofer (concierge) ☎ 039/41 18 10
Pour renseignement et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9**

IMMOBILIER

28-41194

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Loyer: Fr. 830.- plus charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux ☎ 038/31 78 03

IMMOBILIER

5-272542

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Loyer: Fr. 830.- plus charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux ☎ 038/31 78 03

ARTHUR BONNET

Mobilia 96
du 14 au 18 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds

APPORTEZ VOTRE PLAN

SOLDES

sur cuisines d'exposition

pierrrot ménager

Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

IMMOBILIER

À VENDRE A 5 min. de La Chaux-de-Fonds

MAGNIFIQUE FERME

Rénovée, 2 appartements, cuisines agencées, cheminées, nombreuses dépendances, boxes à chevaux, grande parcelle, chauffage au mazout.
Fr. 950 000.-

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76

A louer à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX DE 110 m²

convientraient pour bureaux, petite industrie, cabinet médical, etc.

Fr. 1270.- + Fr. 180.-

Fiduciaire Offidus SA
2016 Cortaillod
☎ 038/42 42 92

À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
Quartier sud-ouest

2 APPARTEMENTS

de qualité, avec beaucoup de caractère, créés par l'architecte Roland Studer.

1 appartement de 4 pièces au 1er étage. Surface de 120 m²: 3 chambres, 1 grand salon avec cheminée, cuisine équipée, salle de bains avec lavabo double, réduit.

1 appartement de 7 pièces en duplex, 2e et 3e étages, surface de 206 m²: 4 chambres, 1 grand salon avec cheminée, cuisine agencée, coin à manger, 2 salles d'eau, 1 WC séparé, 1 grande galerie, 1 réduit, 1 cave.

Notice à disposition.
Prendre contact avec Mlle Denise Künzi

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

Mobilia 96 Roulin L'art de vivre

jusqu'au 18 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds
l'exposition du meuble et de l'intérieur
Invité d'honneur:
Francis Roulin, artiste peintre, sculpteur

- Hüslér Nest
- Leomeuble
- Gans Ruedin
- ODAC
- Maison du Dormir
- Masserey
- Everstyl
- Segalo
- Méricuir
- Tyffany
- Vieux Moulin Meubles Rustiques SA
- Pierrot Ménager
- Leitenberg
- Vins merveilles

Horaires: Jeudi 15 février 1996 de 14 à 21 heures
Vendredi 16 février 1996 de 14 à 21 heures
Samedi 17 février 1996 de 10 à 21 heures
Dimanche 18 février 1996 de 10 à 19 heures

Grand concours valeur totale Fr. 3000.-
Entrée libre - Entrée libre - Entrée libre - Entrée libre

A louer tout de suite ou à convenir
avenue Léopold-Robert 31,
La Chaux-de-Fonds

Local de 90 m²
au 2e et au 6e étage

Loyer: favorable

Pour visiter: Mme Lopes (concierge)
☎ 039/24 21 49 (dès 19 heures)

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61

A LOUER Dans quartier calme à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

Bien situés. Balcons. Ascenseurs.

Libres de suite ou à convenir

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

VITRERIE
MIROITERIE
JOUR NUIT

Jost
Nuima-Droz 185
(039) 26 40 77

FUST
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

SOLDÉS
C'est parti

Appareils électroménager
Des centaines de lave-linge, réfrigérateurs, machines espresso, sècheurs, fers à repasser, etc. avec un **super-rabais de ??? %!**
Des maintenant: humidificateurs, purificateurs d'air et radiateurs!
Immense choix!

Cuisines agencées/Bains
Les plus belles cuisines sur mesure de FUST. Achetez maintenant: **??? % de rabais**. Amenez vos plans: offre par ordinateur. Commandez aujourd'hui à prix avantageux; livraison et montage jusqu'en automne 1996.

TV/HiFi/Vidéo/Photo/PC
Grand choix de toutes les bonnes marques. Des appareils par centaines. Maintenant, **soldes à %%%**.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44	039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo Biemme, Hyper-Fust	039 26 68 65
Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte Soleure 122	032 52 16 00
Biemme, rue Centrale 36	032 22 85 25
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Neuchâtel, Armourins	038 24 16 00
Porrentruy, Innovation	066 66 80 20
Réparation rapide toutes marques	15 91 11
Service de commande par téléphone	15 56 66
	05 27 330 44

L'annonce, reflet vivant du marché

Mirabeau
CONFISERIE TEA-ROOM

Neuve 7, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50

Cherche **sommelière**
pour tea-room. Sans permis s'abstenir.
Entrée tout de suite ou à convenir.
132-783289

PARTNER
Job

A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une entreprise du Littoral neuchâtelois, nous sommes à la recherche d'un

Cuisiniste

Profil:
- Agé de 30 à 45 ans
- Suisse ou permis C
- Vous êtes bilingue F/D ou avez de bonnes connaissances de la deuxième langue
- Vous maîtrisez les outils informatiques (Excel - Word 6.0)
- Vous connaissez les spécificités techniques de la calculation et de la pose de cuisines.

Vos tâches:
- Calculation de devis et facturation
- Renseignements techniques à la clientèle privée et professionnelle
- Vos atouts sont la précision, la polyvalence et la disponibilité.

N'hésitez pas à téléphoner à T. Vega pour de plus amples renseignements.
(Discretion assurée)

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

Pourquoi ne pas s'offrir un petit extra ?

Compagnie mondialement connue cherche dame de bonne présentation, autonome et fiable, pour lui donner cette occasion, grâce à emploi à temps partiel supergratifiant d'environ 12 heures par semaine.
Très bonne rémunération. Formation gratuite.
Age idéal: 30 - 60 ans. Appelez-nous au 038/57 16 26 (8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 18 h).
197-737656

Urgent, atelier de polissage Alex et Dom, La Chaux-de-Fonds, cherche

1 polisseur qualifié et 1 satineuse

Veillez vous présenter à l'av. Léopold-Robert 83a, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-783142

L'Hôpital de zone de Montreux

cherche pour le 1er mai 1996 ou à convenir

1 infirmier(ère) anesthésiste diplômé(e)

de nationalité suisse ou avec permis B ou C.
L'offre, accompagnée des documents usuels, est à adresser à la direction de l'Hôpital de zone de et à Montreux, ☎ 021/966 66 66. 120-23857

URGENT! Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manceuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Nous vous renseignerons volontiers. Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55. 160-717324x4

VOUMARD

Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commande numérique et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine d'Hauterive (Neuchâtel)

un mécanicien-monteur interne

pour travaux de montage, essais et mise au point de nos rectifieuses à commande par microprocesseurs et à commande numérique.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre écrite à **VOUMARD MACHINES CO S.A.**, rue jardinière 158, 2301 La Chaux-de-Fonds, à l'attention de M. Guillet, chef du personnel. 296-725225

PARTNER
Job

A la hauteur
de vos ambitions

Pour une entreprise horlogère de la région, nous recherchons un

contrôleur de gestion industrielle

de formation technique avec bagage complémentaire de technicien d'exploitation, agent de méthodes ou équivalent, vous pouvez justifier d'une expérience en élaboration / suivi des prix de revient / coûts prévisionnels / analyse des marges et investissements / analyse de coûts, etc., **en milieu industriel.**

Descriptif de fonction à disposition.

Intéressé? Alors contactez au plus vite M. Dougoud pour plus d'informations. 132-7831884x4

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

On cherche

jardinier expérimenté ou diplômé

A plein temps, pour l'entretien d'une propriété privée, à l'ouest de Neuchâtel.

Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offre ou prendre contact au ☎ 038/31 49 22, Dr Ing. G.-J. Vingerhoets, 2036 Cormondrèche. 28-41978

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

BOURSE

Swiss Market Index

Indices

	13/02	14/02
SPI	2129.41	2132.52
SMI	3260.10	3266.10
Dow Jones	5601.23	5579.55
DAX	2433.91	2427.07
CAC 40	1983.33	1956.38
Nikkei	20784.20	20943.60

Dollar US

Billets

	Achat	Vente
USA	1.16	1.25
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	80.5	83
France	23.1	24.4
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.5	74.5
Italie	0.0745	0.079
Autriche	11.35	11.85
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.84	0.92
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.37	1.37
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.26	4.27	
Taux Lombard	3.37	3.37	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFR	1.50	1.56	1.81
USD/US\$	5.12	5.00	4.87
DEM/DM	3.06	3.00	3.00
GBP/£	6.12	6.00	5.93
NLG/HLG	2.93	2.93	3.00
JPY/YEN	0.43	0.56	0.75
CAD/CS	4.97	4.97	4.94
XEU/ECU	4.50	4.43	4.43

Bourse suisse

	13/02	14/02
Adia p	226	230
Agie n	85t	82
Alusuisse p	968	965
Alusuisse n	967	964
Amgold C.S.	126	126.25
Ares Seroano	930	925
Ascom p	1300	1300
Attisold n	585	590
Banque Coop	895	895a
Baloise n	2385	2385
Baer Holding p	1230	1235
BB Biotech	3240	3250
BBC p	1413	1425
Bernoise Ass. n	1230	1250
BK Vision p	1490	1485
Boast p	1900	1910
Buehrle p	105.25	106.5
Bucher Holding p	782	780
CFN	541d	541d
Ciba-Geigy n	1022	1024
Ciba-Geigy p	1020	1019
Clariant n	376	379
Cortailod p	575	575t
CS Holding n	112.75	112.75
Electrowatt p	415	414
Elco Loser n	531	531
EMS Chemie p	5265	5275
Fischer p	1600	1595
Fischer n	306	305
Forbo n	525	505
Fotolabo p	540t	530
Galenica n	410	410
Hero p	550t	550t
Hero n	131	133
Hilti bp	891	895
Holderbank p	843	848t
Immuno	675	681
Interdiscount p	82	81.5t
Jelmoli p	525	525
Kaba Hold. n	565	570
Kuoni n	2190	2200
Landis & Gyr n	925d	850d
Lindt Sprüngli p	19450	20000
Logitech n	127	128
Mercure n	266	266
Michelin	565	555
Motor Col.	2150	2150
Mövenpick p	410	406a
Nestlé n	1287	1287
Pargesa Holding	1440d	1490
Pharmavisoin p	6015	6000
Phonak	1135	1135
Pirelli p	144	141
Publicitas bp	1060d	1065
Publicitas n	1140	1130
Rentch Walter	184	185
Réassurance n	1204	1213
Richemont	1920	1955
Rieter n	355	354

Londres (ESTG)

	13/02	14/02
Amgold	68	67.875
Anglo AM	46.8125	46.25
B.A.T.	5.695	5.64
British Petrol.	5.4225	5.41
British Telecom.	3.7063	3.745
BTR	3.2613	3.27
Cable & Wir.	4.5463	4.55
Cadbury	5.3163	5.255
De Beers P	21.125	20.75
Glaxo	9.3588	9.365
Grand Metrop.	4.4625	4.47
Hanson	1.84	1.82
ICI	8.2425	8.2

Frankfurt (DM)

	13/02	14/02
AEG	164	162.5
Allianz N	2755	2746
BASF	352.7	351.3
Bay. Vereinsbk.	44.05	43.93
Bayer	440	437.3
BMW	821	818.7
Commerzbank	344.5	343.8
Daimler Benz	815	807.2
Deggusa	539.5	535
Deutsche Bank	74.93	74.4
Dresdner Bank	38.85	38.65
Hoechst	440	438.5
MAN	438.3	431.5
Mannesmann	508.5	506.5
Siemens	846.2	837.7
VEBA I	64.3	64.49
VW	546	537.5

Fonds de placements

	13/02	14/02
Atlantic Richfield	118.875	116.125
ATT	68	67.5
Avon	85.25	84.625
Baxter	43	43.125
Black & Decker	34.625	34.125
Boeing	83.125	83.375
Bristol-Myers	88.75	87.875
Colgate	19.75	19.625
Can Pacific	67.5	67.125
Caterpillar	69.625	69.75
Chase Manh.	56.25	55.5
Chevron Corp.	76	76.5
Citicorp	80.75	81
Coca-Cola	79	78
Colgate	49.875	49.875
Compaq Comput	17.5	17.375
Data General	74.25	70.5
Digital	77.875	77.75
Dow Chemical	80	79.75
Dupont	76.5	77.5
Eastman Kodak	83.375	82.625
Exxon	65.75	64.875
Fluor	30.875	31
Ford	52.875	52.625
Gen. Motors	79.75	78.75
General Electric	57	55.875
Gillette	48.75	49.125
Goodyear	88.375	88.5
Hewl.-Packard	19.375	19.875
Homestake	54	52
Honeywell	113.875	114.5
IBM	39.875	39
Intern. Paper	26.375	25.875
ITT	99	97.75
Johns. & Johns.	80	79.25
Kellogg	64.125	63.75
Lilly Eli	70.375	70.75
Merck	61.125	60.875
Merrill Lynch	68.625	68.5
MMM	116.25	114.5
Mobil Corp.	55.875	55.75
Motorola	26.875	26.5
Pacific Gas & El.	63.875	62.75
Pepsico	98.375	97.875
Philip Morris	87.625	85.75
Procter & Gamb.	66.125	66.25
Ralston Purina	34.875	34.5
Saralee	72.625	72.5
Schlumberger	-	-
Scott Paper	46	46.75
Sears Roebuck	82.625	81.25
Texaco	50.75	50.125
Texas Instr.	43.625	44.875
Time Warner	167.875	175.875
UAL	7.625	7.125
Unisys	63.625	64.125
Walt Disney	29	28.625
WMX	19.125	18.875
Westinghouse	12.25	12.25
Woolworthouse	130.75	130.75
Xerox	7	7
Zenith		

Métaux précieux

OR

\$ Once	402.3	402.8
Lingot	15400	15650
Vreneli 20.-	89	99
Napoléon	87	97
Souver new	94.53	97.95
Souver old	94.11	97.53
Kruger Rand	480	495

ARGENT

\$ Once	5.7	5.72
Lingot/kg	213	228

PLATINE

Kilo	16075	16325
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	15900
Achat	15500
Base argent	260

Source

TELEKURS

Transmis par Consultas SA, Lausanne (Cours sans garantie)

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, pour vous assurer un rendement élevé.

Prenez contact avec votre succursale CS et demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus»**.

Pour tout renseignement: CS La Chaux-de-Fonds 039/23 07 23

CREDIT SUISSE CS

Au Coq d'Or
Comestibles Von Kaenel
service traiteur
Place du Marché 8
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/27 43 43

La Comète & Hertig Vins SA
Blaise-Cendrars 13
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/25 95 65

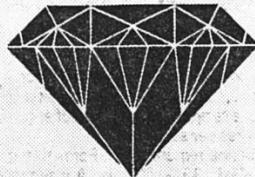
Nicklex SA
Enseignes lumineuses
et panneaux publicitaires
2336 Les Bois
Tél. 039/61 16 16

S. Popescou
Machines de restaurants
Vente et service
Natel 077/37 42 70
Ch. de Praz 3
2017 Boudry

Giuseppe Maruccia
Peintre, papiers peints,
plastique
Rue de la Côte 17
2052 Fontainemelon
Tél. 038/53 10 52

Turtschy Fleurs
Léopold-Robert 57-59
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 60 88

Electricité des Hêtres SA
Electricité courant fort,
téléphone, paratonnerre
Hêtre 4, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 37 55



Le Diamant Vert

Nouveau!

Bar le Diamant Vert

L'équipe du bar le Diamant Vert a le plaisir de vous recevoir pour l'ouverture de l'établissement

le vendredi 16 février de 7 heures du matin jusqu'à 2 heures

Un verre d'amitié est offert de 11 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h

Ambiance chaleureuse
Carte de cocktails

Bar le diamant Vert
Collège 14, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 44 98

La Semeuse
Le café que l'on savoure...
Torréfaction de café
Tél. 039/26 44 88

Frédy Marti
Le froid industriel
Appareils ménagers
Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 26 07

Unigros SA + UniCash
Parc 141
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 42 66

Au Cœur de France
Boulangerie-pâtisserie,
confiserie
G. Meyer, Promenade 19
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 27 96

Johann Ramseier
Sculpteur, maçonnerie,
carrelage
La Corbatière 181,
2314 La Sagne
Tél. 039/23 01 58

CASIO
caisses enregistreuses
Jost André
2332 La Cibourg
Tél. 039/28 62 51

Nous remercions tous nos annonceurs pour leur soutien

Assurance-maladie... Combien me coûtera-t-elle ? Que payera-t-elle ?

Le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds répond à vos questions et vous renseigne sur :

- ↗ le coût de l'assurance de base
- ↗ les possibilités de réduire ce coût
- ↗ le droit à une aide cantonale

Et vous aide à prendre contact :

- ↗ avec votre caisse-maladie
- ↗ avec le Service de l'assurance-maladie

Vos droits d'assurés méritent d'être défendus !

Permanence gratuite à votre service au :
Secrétariat du Parti socialiste, Numa-Droz 45, En Ville,
aux dates suivantes :

- ce soir, jeudi 15 février,
- de 17 heures 30 à 19 heures 30,
- jeudi 22 février,
- de 17 heures 30 à 19 heures 30,
- jeudi 29 février,
- de 17 heures 30 à 19 heures 30.



Parti socialiste
La Chaux-de-Fonds

132-783307

DIVERS

À VENDRE
2 fraiseuses ACIERA type F3
avec tête verticale,
table inclinable,
avance automatique universelle.
Prix Fr. 3500.- et Fr. 4800.-
☎ 039/26 62 62

132-783327

VACANCES - VOYAGES

NOS PROCHAINS VOYAGES
Du 5 au 11 avril (7 jours)

Les Lecques

sur la côte d'Azur
Hôtel***, pension complète
sauf 1 repas, excursions
Fr. 1065.-

Du 5 au 8 avril (4 jours)

La Toscane

Hôtel***, pension complète
sauf 2 repas de midi, visites
avec guide Fr. 875.-

Du 14 au 20 avril (7 jours)

Lioret

Costa Brava, hôtel***,
pension complète sauf 2 repas de
midi, visite et excursion Fr. 755.-

Du 28 avril au 4 mai (7 jours)

La Hollande en fleurs

Hôtel***, pension complète
croisière, visites Fr. 1455.-
TVA COMPRISE

Notre catalogue 96 est sorti!

28-42114

VOYAGES

Favre

Les artisans du voyage

2203 Rochefort 038 45 11 61
2052 Cernier 038 53 17 07
2035 Corcelles, gare 038 31 64 31



Serre 56 - ☎ 039/23 58 23
La Chaux-de-Fonds

TROUVÉ! ACTION SPÉCIALE COUPONS TAPIS + PVC

dès Fr. **3.-** le m²
Toutes dimensions

132-782923

LE NOIRMONT Carnaval des Franches-Montagnes

Vendredi 16 février 1996

21.00 **Solrée disco** avec
Black Spider
Election de Miss CARIM
KARAOKE

Dimanche 18 février 1996

14.45 **CORTÈGE
HUMORISTIQUE**

16.00 **Concert
de
cliques**

ANIMATION - BAR - RESTAURATION

Samedi 17 février 1996

14.00 **Cortège et concours
de masques
des enfants**

20.00 **Concours
de masques**
Soirée dansante
Concert de cliques

Mardi 20 février 1996

12.00 **Grand manger**
Poille Popotins

20.00 **Concours
de masques**
Soirée dansante

AGENCE DE VOYAGES

croisitour

Les artisans de l'évasion

LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE • ST-IMIER 14-780814

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre d de la LCO) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK

MUSIQUE DE LA CROIX-BLEUE
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 17 février
**MATCH AU
LOTO**
de 20 h 00 à 22 h 30



Salle du Progrès
PROGRES 48
La Chaux-de-Fonds



Abonnement 14.- Frs

ADMIS DES 16 ANS

132-783254

Feu: 118

DIVERS

samedi 1^{er} juin 1996
fête de mai

**Grattez
dans vos
greniers
et faites
vos puces!**

Les inscriptions pour
obtenir un emplacement
au marché aux puces de la
"Fête de Mai" sont ouvertes!

Information et inscription:
Madame Antoinette Pierrehumbert
Tél. 039 / 23 17 68

132-783304

Soldes! C'est parti

Nettoyeur à vapeur

nettoie en respectant l'environnement, sans produits chimiques, sans efforts et la surface nettoyée est cliniquement propre.

Nous vous montrons les modèles de différentes marques, à usage particulier ou professionnel - à la portée de toutes les bourses.

- Garantie des prix les plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux • Réparations d'appareils de toutes les marques.

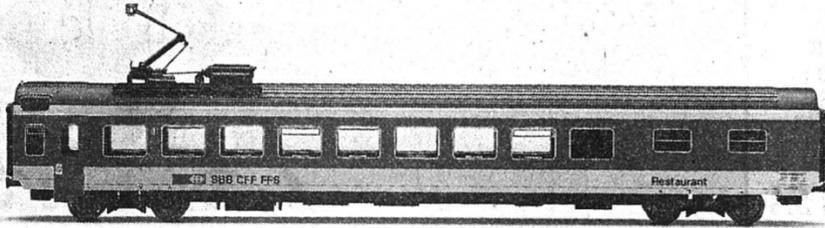
FUST APPAREILS ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epatures 44	039 26 11 50	Marin, Marin-Centre Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terraux 7	038 33 48 48
La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65		038 25 51 51
Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rue de Soleure 122	032 52 16 00	Réparation rapide toutes marques Service de commande par téléphone	155 91 11 155 56 66
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25		05 27 49 18 44

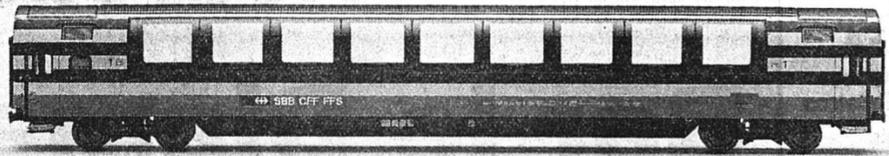
et dans toutes les succursales

Jelmeli

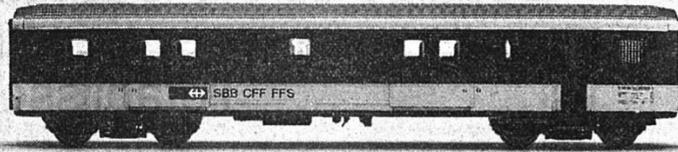
INNOVATION • AUX ARMOURINS



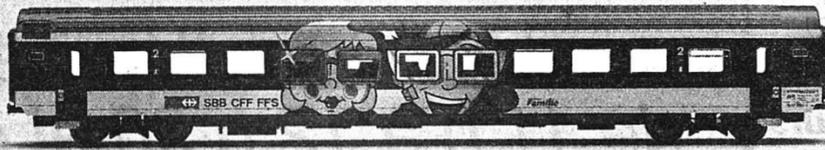
Voiture-restaurant.



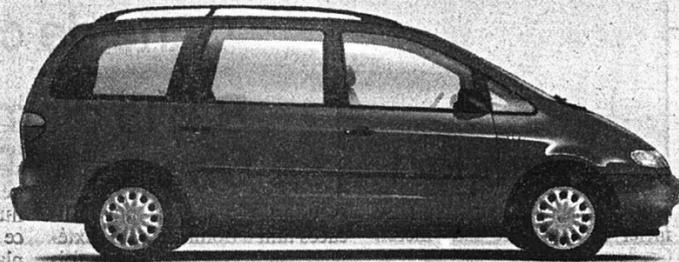
Voiture panoramique.



Voiture-fourgon.



Voiture-familles.



La voiture multifonction.

Sharan
Fr. 17.35.- par jour
Prix catalogue Fr. 33 900.- / Location Fr. 527.20 par mois
48 mois / 10 000 km par an

Prochain arrêt: l'agence VW.

Nos ingénieurs, qui pensent souvent à la vie familiale, aux vacances et aux bons petits plats, vous ont concocté un monospace multifonction très Volkswagen d'une fiabilité digne des CFF.

Lorsqu'un arrêt se prolonge, l'intérieur peut être converti en dinette, salle de jeu ou de détente. Autre destination, autre configuration: les trois ou

cinq sièges arrière (au confort très classé) sont vite évacués pour dégager un volume suffisant (jusqu'à 1597 litres) pour engouffrer vos VTT, vos planches de surf, etc., voire toute une meute de chiens.

La visibilité panoramique du Sharan (à partir de fr. 33900.-) ne saurait d'ailleurs déplaire à ceux qui aiment

voir les choses en face et savoir tout leur petit monde en sécurité dans le monospace le mieux protégé de sa catégorie. Et si vous alliez voir l'agent VW - histoire de vous mettre en train!



Le nouveau Sharan.
Vous savez
ce que vous achetez.



AMAG, importateur VW, 5116 Schinznach-Bad. Les 550 agents VW ajoutent que vous pouvez même débarquer sans crier gare.

Publicité intensive, Publicité par annonces

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Avait passé les dernières années à aller et venir dans les trois Etats, suivant les développements successifs de la chaîne.

Darcy lui donna environ trente-cinq ans, se demandant s'il y avait à cet âge quelque chose de particulier

qui poussait les célibataires à se ruer sur les petites annonces.

Elle dirigea facilement la conversation. Il était parti s'installer dans le Nord-Est. Son père et son grand-père avaient occupé des postes de cadre dans les magasins d'Holden's. Il y travaillait déjà quand il était gosse. En sortant de l'école. Le dimanche. Pendant les vacances d'été.

- Je n'ai jamais rien fait d'autre, confia-t-il. On a la bosse du commerce dans la famille.

Il n'avait jamais rencontré Erin. Il avait appris sa mort par le journal.

- C'est ce qui vous met mal à l'aise quand vous placez une petite annonce. Je veux dire: tout ce que je désire pour ma part, c'est faire la connaissance d'une fille intéressante.

- Silence. - Comme vous.

- Merci.

- J'aimerais beaucoup vous inviter

à dîner, si vous êtes libre.

Le regard était plein d'espoir mais la proposition faite avec retenue.

Pas de problème d'ego dans son cas, pensa Darcy.

- Je ne peux sincèrement pas, mais je gage que vous avez rencontré beaucoup de filles charmantes par l'intermédiaire de ces annonces, non? Il sourit.

- Deux très gentilles. L'une d'entre elles, aussi improbable que cela puisse paraître, venait d'être engagée par Holden's, au Paramus, leur magasin dans le New Jersey. Elle est acheteuse. Exactement ce que je faisais, avant d'être appelé à la direction.

- Oh! De quoi s'agissait-il?

- J'étais chargé des achats de chaussures pour nos magasins en Nouvelle-Angleterre.

Vince regagna son bureau de Federal Plaza à 15 heures. Il y avait un message urgent, le priant de rappeler le chef de la police à Darien. Vince apprit par lui l'histoire du paquet adressé aux Sheridan.

- Vous êtes certains que ce sont les pendants des chaussures que portait Nan Sheridan?

- Nous les avons comparées. Nous avons les deux paires à présent.

- La presse a-t-elle eu vent de l'histoire?

- Pas jusqu'ici. Nous tâchons de ne rien ébruiter, mais c'est sans garantie. Vous connaissez Chris Sheridan, je crois. C'était son premier sou-

- C'est aussi le mien, dit rapidement Vince. Nous savons donc maintenant que ce tueur a commencé il y a quinze ans, si ce n'est plus tôt.

(A suivre)

Hockey sur glace - LNB: le tour qualificatif sous la loupe

Des chiffres plein la vue

La Suisse candidate - La Fédération suisse de handball a, conjointement avec son homologue allemande, fait part de son intention d'organiser le championnat du monde messieurs de 1999. Le dossier de candidature a été présenté à Bâle auprès de la Fédération internationale. L'attribution du site sera faite dans le cadre du congrès de la Fédération internationale, en juillet prochain aux Etats-Unis. (si).

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB
(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Lambert (Langnau) ..	79 (39,40)
2. Rosol (Martigny) ..	75 (33,42)
3. Glowa (Langnau) ..	74 (34,40)
4. Nieminen (GC) ..	74 (28,46)
5. Fedulov (Martigny) ..	71 (29,42)
6. Vilgrain (Herisau) ..	68 (27,41)
7. Guay (Herisau) ..	67 (32,35)
8. Daoust (Thurgovie) ..	65 (25,40)
9. Shirajev (HCC) ..	65 (24,41)
10. Kvaritalnov (Bienne) ..	63 (33,30)
11. Oppliger (HCC) ..	58 (20,38)
12. Bozon (HCC) ..	57 (30,27)
13. Stehlin (HCC) ..	52 (29,23)
14. Chorny (Coire) ..	51 (22,29)
15. Signorelli (Coire) ..	48 (23,25)
16. Mc Kim (GE Servette) ..	45 (20,25)
17. Belov (Coire) ..	45 (19,26)
18. Grogg (Bienne) ..	44 (19,25)
19. Gagné (Olten) ..	41 (22,19)
20. Schrepfer (Thurgovie) ..	41 (11,30)
21. Paterlini (GC) ..	40 (20,20)
22. Weisser (Thurgovie) ..	39 (19,20)
23. Slehof (Thurgovie) ..	38 (22,16)
24. Virta (GC) ..	38 (12,26)
25. Hagmann (GC) ..	37 (17,20)
26. Maglin (Bienne) ..	35 (13,22)
27. Othman (Thurgovie) ..	34 (11,23)
28. G. Dubois (HCC) ..	33 (17,16)
29. Bonito (Martigny) ..	33 (14,19)
30. Posma (Thurgovie) ..	32 (17,15)
31. Ackermann (Olten) ..	32 (10,22)
32. Stoller (Langnau) ..	32 (8,24)
33. Nater (Herisau) ..	30 (16,14)
34. Brüttsch (GC) ..	30 (14,16)
35. Ayer (GC) ..	29 (16,13)
36. Fischer (Olten) ..	28 (17,11)
37. Horak (Langnau) ..	27 (16,11)
38. Schenkel (GC) ..	26 (16,10)
39. Seeholzer (Herisau) ..	26 (13,13)
40. Moret (Martigny) ..	25 (13,12)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Elsener ..	20 (7,13)
Bourquin ..	18 (3,15)
Leimgruber ..	16 (5,11)
Kohler ..	15 (8, 7)
Chappot ..	14 (6, 8)
Pont ..	13 (4, 9)
D. Dubois ..	11 (4, 7)
Murisier ..	10 (6, 4)
Ott ..	10 (6, 4)
Bissett ..	5 (1, 4)
Reber ..	5 (1, 4)
Bizzozero ..	2 (1, 1)
Wüthrich ..	2 (1, 1)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Olten ..	722*
2. Bienne ..	678*
3. Martigny-Valais ..	589*
4. Herisau ..	585*
5. GE Servette ..	545
Thurgovie ..	545*
7. Coire ..	543*
8. La Chaux-de-Fonds ..	509
9. Grasshopper ..	492
10. Langnau ..	404

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener ..	92
2. Bourquin ..	50
3. Bozon ..	48
4. Shirajev ..	44
5. Oppliger ..	33
6. Reber ..	32
7. Leimgruber ..	30
Pont ..	30
9. G. Dubois ..	28
Murisier ..	28
11. Stehlin ..	26
12. D. Dubois ..	20
13. Ott ..	14
14. Bizzozero ..	12
15. Bissett ..	6
Chappot ..	6
17. Schnegg ..	4
18. Kohler ..	2
HCC*	4

* surnombre

Certains en raffolent, d'autres y sont allergiques. Reste que par les temps que nous vivons, les statistiques sont devenues incontournables. La première boucle étant bouclée, l'heure est donc tout naturellement aux chiffres, révélateurs pour la plupart. Nous vous en livrons quelques-uns ci-dessous, qui n'ont d'autre prétention que de rendre hommage à ceux qui ont «fait» la phase qualificative. Attention tout de même à ne pas en abuser...

Par

Jean-François BERDAT

On commencera par tirer un grand coup de chapeau à tous les chasseurs de buts qui, match après match, nous permettent de ressentir le grand frisson. Durant les 180 matches de la phase qualificative, les filets auront tremblé à 1376 reprises - 66 de moins que la saison passée -, la palme de la meilleure attaque revenant au HCC qui a inscrit en moyenne 4,8 buts par match, soit 173 au total.

Individuellement, c'est Lane Lambert qui s'est montré le plus efficace. Avec 39 buts à son actif, le Canadien a démontré que sa réputation n'est en rien usurpée. L'ogre de Langnau termine également en tête du classement des «compteurs» que le Finlandais Nieminen a longtemps mené. Meilleur Chaux-de-Fonnier, Shirajev termine au neuvième rang après avoir été le seul défenseur à parvenir à se mêler à cette lutte sans merci. Onzième, Oppliger est le premier Helvète à figurer dans ce véritable baromètre. Stehlin pour sa part est la Suisse qui a inscrit le plus de buts.

On remarquera encore que les buteurs sont allés crescendo durant ce championnat: 325 buts

Du côté des sans-grade

Modalités des finales

Du côté des sans-grade, le championnat touche gentiment à sa fin (il reste une journée). Nous rappelons ci-dessous les modalités des qualifications aux finales, ainsi qu'aux différentes poules de promotion-relégation.

A relever que ces modalités sont valables pour autant que les équipes concernées acceptent de participer aux finales et aux diverses poules.

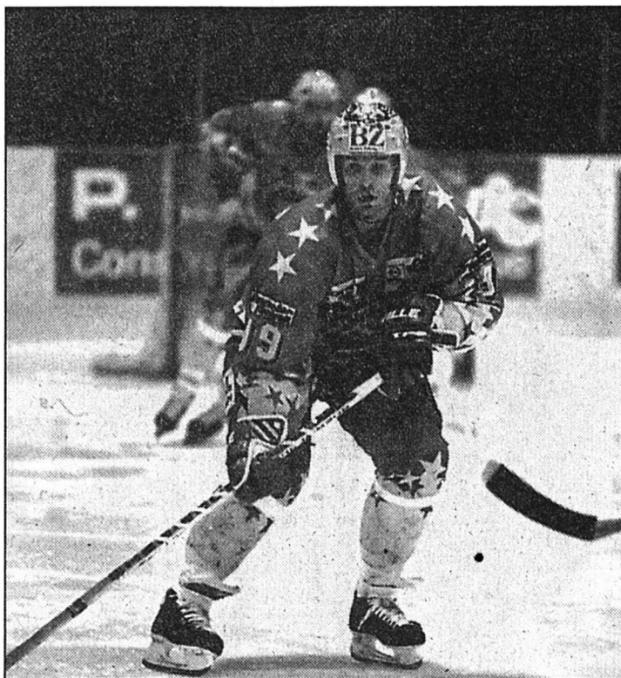
PROMOTION EN PREMIÈRE LIGUE

Les deux premières équipes du groupe 5 de deuxième ligue participent au tour final de promotion en première ligue, en compagnie des deux premières équipes du groupe 6 (deux promus). Situation actuelle: Tramelan, Franches-Montagnes, Nendaz et Forward-Morges participeront à cette poule.

PROMOTION-RELÉGATION 2e/3e LIGUE

Les deux premières formations des groupes 9 et 10 de troisième ligue disputeront les poules de promotion-relégation 2e/3e ligue avec les deux dernières équipes du groupe 5 de deuxième ligue. En cas d'égalité à la deuxième place, un match de barrage sera organisé pour l'attribution du ticket de finaliste.

Situation actuelle: Court, Prilly, Delémont, Courtételle ou Corégmont, Les Ponts-de-Martel et



Lane Lambert

Toujours aussi redoutable et efficace devant la cage adverse.

lors du premier tour, 323 durant le deuxième, 350 pendant le troisième et 378 au cours du quatrième.

DES «TIGRES» CORRECTS

S'il est très longtemps demeuré à portée des crosses chaudes-fonnières, Grasshopper n'en aura pas moins dominé cette phase qualificative. Les Zurichois ont ainsi remporté trois des quatre tours, ne cédant que le deuxième au HCC. En outre, les gens du Neudorf ont été les plus efficaces tant à domicile qu'à l'extérieur, précédant à chaque fois un HCC qui aura tout de même été la seule formation à inscrire plus de cent buts sur sa glace.

Notons encore que 772 buts ont été marqués par les équipes qui évoluaient à domicile, contre 604 pour les visiteurs.

Star Chaux-de-Fonds participent aux deux poules dont le tirage au sort sera effectué lundi soir à Yverdon.

PROMOTION-RELÉGATION 3e/4e LIGUE

Aucun match de barrage ne sera disputé pour l'attribution des places de finalistes. Les deux premiers des groupes 9a, 9b et 10a de quatrième ligue, classements établis aux points, à la confrontation directe, à la différence de buts et aux buts marqués si nécessaire, prendront part aux poules de promotion-relégation 3e/4e ligue. Les deux derniers des groupes 9 et 10 de troisième ligue et le perdant du match de barrage opposant les deux avant-derniers des mêmes groupes participeront à ces poules (trois groupes). Pour déterminer quel avant-dernier des groupes de troisième ligue se battra contre la relégation, on pourrait avoir affaire à un premier match de barrage (mardi) pour déterminer qui est l'avant-dernier de chaque, puis un second match de barrage (jeudi) pour déterminer l'équipe qui prendra part à la poule.

Situation actuelle: Les Ponts-de-Martel II, Courrendlin, Les Enfers-Montfaucon ou Courtételle II ou Bassecour, Star Chaux-de-Fonds II ou Crémises, Saint-Imier II ou Serrières-Peseux, Sonceboz, Reconvilier, Franches-Montagnes II et Savagnier participeront aux poules.

Pour ce qui est des points, les formations recevantes en ont rafilé 218, les visiteurs 142, Olten étant par ailleurs la seule formation à ne pas s'être imposée hors de sa glace.

En ce qui concerne les pénalités, les «Tigres» de l'Emmental se sont affirmés comme l'équipe la plus correcte, laissant loin derrière leur rivaux. Avec 509 minutes à son «actif», le HCC s'est montré plus sage que lors de l'exercice précédent - 600 minutes -, cela quand bien même ce diable d'Elsener occupe une place de choix dans cette hiérarchie des vilains où il n'est précédé que par un certain Seeholzer. Collectivement, Olten aura largement dominé tous ses adversaires. A noter que Langnau, Grasshopper, GE Servette et le HCC sont les seules formations

à ne pas avoir été sanctionnées d'une pénalité de match.

UNE BELLE CONSTANCE

On a pu le vérifier plus d'une fois lors de cette phase qualificative, le HCC a éprouvé passablement de difficultés à entrer dans ses matches. Pas étonnant dès lors que les gens de Riccardo Fuhrer n'aient inscrit «que» 49 buts lors des premières périodes, se montrant nettement plus efficaces dans les tiers médians avec 62 réussites ou encore dans les ultimes «vingt» au cours desquels ils ont scoré à 60 reprises. En outre, le HCC ne s'est jamais incliné en prolongation, s'y imposant par deux fois, devant Grasshopper aux Mélézes et sur la glace de Thurgovie.

C'est sans doute paradoxal au vu de ce qui précède, mais c'est durant les premiers tiers que le HCC a concédé le moins de buts, 30 en l'occurrence. Les adversaires de gens des Mélézes ont fait mouche 42 fois en périodes intermédiaires et 37 fois durant les troisièmes tiers.

Pour ce qui est des pénalités, le HCC a fait preuve d'une certaine régularité: 178 minutes (74 x 2 et 3 x 10) en premières périodes, 155 (60 x 2, 1 x 5 et 3 x 10) durant les tiers médians et 176 (63 x 2, 2 x 5 et 4 x 10) au cours des ultimes tiers.

A noter que les adversaires du HCC ont été moins souvent sanctionnés, qui n'ont écopé «que» de 410 minutes. Dans le détail: 112 (56 x 2), puis 132 (61 x 2 et 1 x 10) et enfin 166 (73 x 2 et 2 x 10).

Enfin, on rappellera que le HCC n'a pas connu de «trow» lors de cet exercice. Onze points au premier tour, quinze au deuxième, quinze lors du troisième et quatorze durant le quatrième: il était difficile de faire preuve d'une plus belle constance. Seul Grasshopper l'aura fait, en dépit d'une deuxième ronde légèrement en dessous de la moyenne.

Voilà, tout est chiffré ou presque. Place aux play-off...

J.-F. B.

DES POINTS... .. MAIS QUAND?

Premier tour

1. Grasshopper ..	9 8 0 1 43-20 16
2. Thurgovie ..	9 6 1 2 39-28 13
3. HCC ..	9 4 3 2 33-27 11
4. Langnau ..	9 5 1 3 25-25 11
5. Martigny ..	9 4 2 3 38-34 10
6. Herisau ..	9 3 2 4 31-34 8
7. Bienne ..	9 3 1 5 33-38 7
8. GE Servette ..	9 2 1 6 23-31 5
9. Olten ..	9 2 1 6 26-43 5
10. Coire ..	9 2 0 7 34-45 4

Deuxième tour

1. HCC ..	9 7 1 1 40-18 15
2. Thurgovie ..	9 6 1 2 31-16 13
3. Grasshopper ..	9 5 2 2 40-25 12
4. Langnau ..	9 6 0 3 41-28 12
5. Herisau ..	9 5 1 3 38-23 11
6. Martigny ..	9 3 2 4 27-45 8
7. Bienne ..	9 3 0 6 33-46 6
8. GE Servette ..	9 2 1 6 24-32 5
9. Olten ..	9 1 3 5 25-42 5
10. Coire ..	9 1 1 7 24-48 3

Troisième tour

1. Grasshopper ..	9 8 0 1 45-27 16
2. HCC ..	9 7 1 1 53-30 15
3. Thurgovie ..	9 6 1 2 36-23 13
4. Herisau ..	9 5 1 3 35-20 11
5. Langnau ..	9 5 0 4 49-29 10
6. Martigny ..	9 4 1 4 34-34 9
7. GE Servette ..	9 3 0 6 22-43 6
8. Coire ..	9 2 0 7 23-47 4
9. Bienne ..	9 1 1 7 32-52 3
10. Olten ..	9 1 1 7 21-45 3

Quatrième tour

1. Grasshopper ..	9 7 1 1 40-23 15
2. HCC ..	9 7 0 2 47-34 14
3. Langnau ..	9 5 2 2 49-31 12
4. Herisau ..	9 4 2 3 42-36 10
5. Thurgovie ..	9 3 3 3 40-35 9
6. Bienne ..	9 4 1 4 38-38 9
7. Martigny ..	9 3 0 6 35-45 6
8. Olten ..	9 3 0 6 27-45 6
9. GE Servette ..	9 1 3 5 30-46 5
10. Coire ..	9 1 2 6 30-45 4

DES POINTS... .. MAIS OÙ?

A domicile

1. Grasshopper ..	18 15 1 2 85-45 31
2. HCC ..	18 14 2 2 101-53 30
3. Thurgovie ..	18 12 3 3 80-45 27
4. Langnau ..	18 11 1 6 86-49 23
5. Herisau ..	18 9 4 5 80-51 22
6. Martigny ..	18 9 3 6 79-74 21
7. Bienne ..	18 9 2 7 77-68 20
8. GE Servette ..	18 7 3 8 59-66 17
9. Olten ..	18 7 1 10 61-73 15
10. Coire ..	18 5 2 11 62-80 12

A l'extérieur

1. Grasshopper ..	18 13 2 3 83- 50 28
2. HCC ..	18 11 3 4 72- 56 25
3. Langnau ..	18 10 2 6 78- 64 22
4. Thurgovie ..	18 9 3 6 64- 57 21
5. Herisau ..	18 8 2 8 66- 62 18
6. Martigny ..	18 5 2 13 55- 84 12
7. Bienne ..	18 2 1 15 59-106 5
8. GE Servette ..	18 1 2 15 40- 86 4
9. Olten ..	18 0 4 14 38-102 4
10. Coire ..	18 1 1 16 49-105 3

Seul Grasshopper...

Ce n'est pas franchement étonnant: sur l'ensemble des quatre confrontations directes, seul Grasshopper est parvenu à partager les points avec le HCC. Un HCC qui, s'il a fait le plein face à trois adversaires, a laissé quelques plumes à Bienne et à Martigny, seules patinoires sur lesquelles il ne s'est pas imposé.

Les points du HCC:

8 points: GE Servette, Olten, Coire.
6 points: Thurgovie, Langnau.
5 points: Herisau, Martigny-Valais, Bienne.
4 points: Grasshopper.

J.-F. B.

Première ligue, play-off: Fleurier attend Ajoie ce soir

Un dernier baroud d'honneur

Etrillé 10-4 mardi à Porrentruy, Fleurier va tenter un dernier baroud d'honneur devant son public ce soir face à Ajoie. «Ce serait beau d'avoir un deuxième match chez nous dans cette série de play-off» glisse Michel Lussier qui sait pourtant que sa troupe devra fournir un tout grand match pour faire trébucher les Jurassiens.

Bien sûr, du côté de Belle-Roche, tout le monde se souvient de l'exploit réussi par les Vallonniers lors de la première journée du championnat, le 7 octobre 1995, lorsque Fleurier avait maté Ajoie sur le score de 3-2. Mais, un Ajoulot averti en valant deux, Pestrin et ses potes se méfient depuis des gens du Val-de-Travers.

Reste que, pour ce qui pourrait bien être leur dernière sortie

à domicile, les Fleurisants vont tenter de redresser la tête par rapport au match de mardi.

«Nous allons essayer de nous montrer plus coriaces, déclare Michel Lussier. Il faudra en tout cas que nous réduisions les proportions prises par le score à Porrentruy. Il s'agira surtout de nous montrer plus constants lors des trois tiers temps.»

Chose qui ne sera pas forcément évidente pour les jeunes Vallonniers, dont certains (Braillard, Biscan et Bobillier) séjournent actuellement sous les drapeaux, des jeunes qui auront certainement eu de la peine à récupérer de leur périple en Ajoie. Par rapport au premier match, Dubois pourrait faire son retour pour cette rencontre tant attendue par les supporters fleurisants qui rêvent de play-off, ou de tour final, depuis quelques saisons.

Pour sa part, malgré la large victoire des siens mardi, Hans Kossmann reste sur ses gardes: «Nous repartons à zéro. Dans les play-off, rien n'est jamais acquis avant la fin de la série et nous allons remettre ça ce soir.»

J.C.

À L'AFFICHE

PLAY-OFF

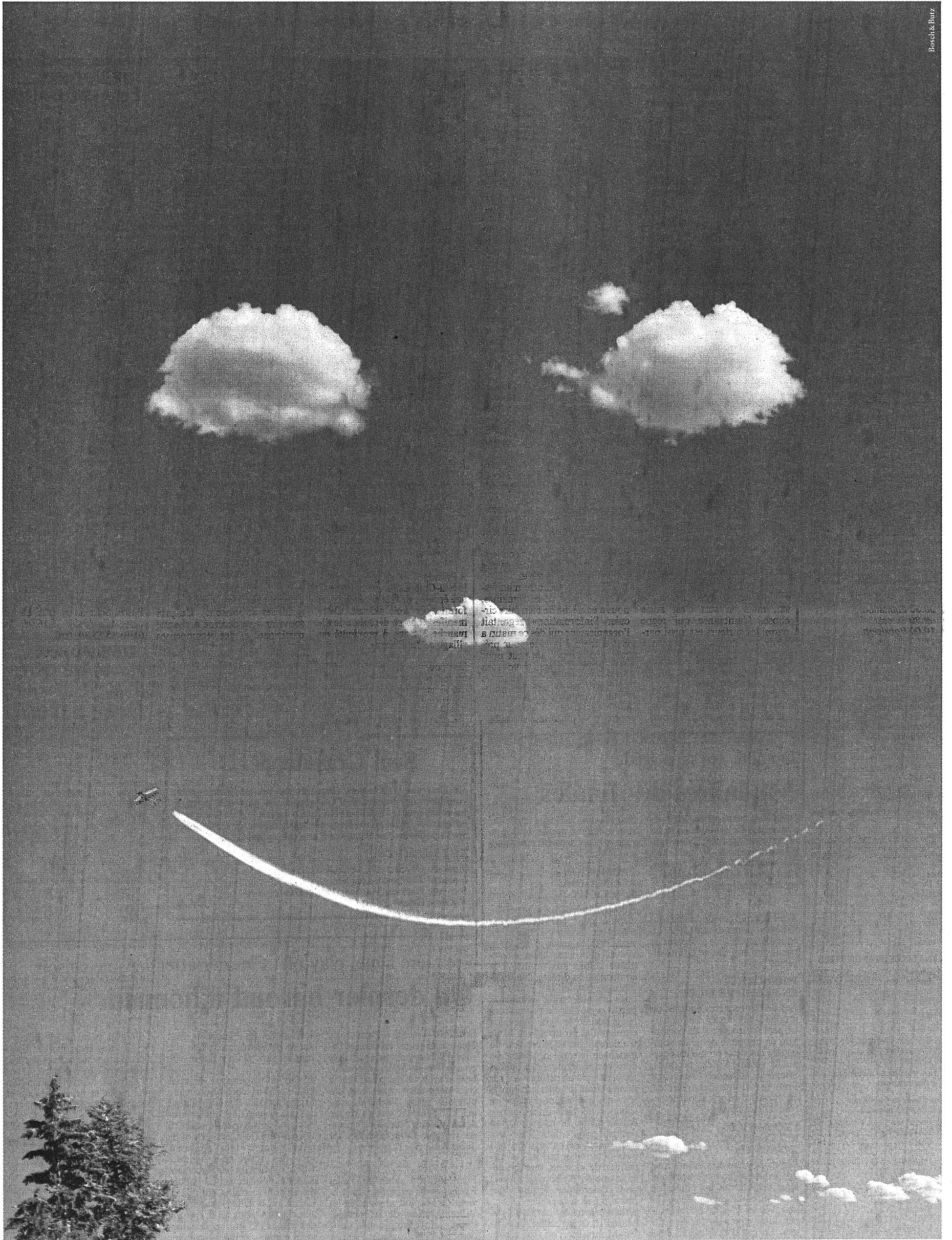
Quarts de finale (au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00	Moutier - Sierre
	Sierre mène 1-0
	Viège - Villars
	Villars mène 1-0
20.15	Fleurier - Ajoie
	Ajoie mène 1-0
20.30	HCP Fribourg - Saas Grund
	Saas Grund mène 1-0

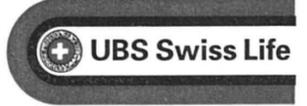
The chance of a lifetime.

L'harmonie n'est pas toujours le fruit du hasard. Ainsi, UBS Swiss Life, la filiale commune de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life, réunit avec brio savoir-faire et compétence en matière de placement et d'assurances. Une association qui mérite toute votre attention et qui vous ouvre des perspectives uniques.



Bosch & Butz

144-738541/ROC



La filiale de bancassurance de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life.

Snowboard - Fête de La Vue-des-Alpes: début dans la tourmente

Tant que ça glisse...

Décès de Bob Paisley - Bob Paisley, le coach qui avait conduit Liverpool au sommet du football européen en remportant trois coupes entre 1977 et 1981, est décédé à Liverpool des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 77 ans. Paisley a mené Liverpool à treize trophées en neuf ans, en tant qu'entraîneur: trois coupes des clubs champions (1977, 1978 et 1981), une coupe de l'UEFA (1976), six titres de champion d'Angleterre et trois coupes de la Ligue. (si)

Sur leur snowboard, que ce soit en freestyle, en alpin, en boots ou en pipe, ils ont bravé les conditions extrêmes pour participer au slalom de La Vue-des-Alpes. Ils? Quelques mordus de surf accourus participer à la fête mise sur pied par Christophe Hurni et sa bande. Des organisateurs toujours enthousiastes malgré le faible succès obtenu lors de cette première journée de leur manifestation. Eh oui, tant que ça glisse les surfers sont heureux.

La Vue-des-Alpes
Julian CERVIÑO

Hier donc il s'agissait de tourner autour des portes placées sur le stade de slalom de La Vue-des-Alpes. «Ce n'est peut-être pas la discipline qui correspond le mieux à l'état d'esprit du snowboard» glissait Christophe Hurni. En effet, car l'esprit de tous ces jeunes qui s'éclatent sur leur planche est différent de celui qui prévaut chez les skieurs alpins. Ici, le plaisir - le fun, comme ils disent - passe avant tout.

C'est d'ailleurs bien ce plaisir qui fait glisser les adeptes du snowboard. «Les sensations sont totalement différentes du ski alpin, assure le Neuchâtelois Gilles Sandoz. J'aime aussi le ski, mais en surf c'est autre chose. L'ambiance qui règne parmi les surfers est aussi particulière.» Et on a pu s'en rendre compte hier à La Vue.

Ainsi, malgré le vent, la neige et la visibilité très limitée, Jonas, Laurent, Sébastien et les autres

ont pris leur pied lors des quatre manches qu'ils ont disputées. «C'est cool» lançait l'un d'eux.

PLUS QU'UNE MODE

«Moi, je suis venu parce que ça se passait près de chez moi et j'aime bien ce genre d'épreuve même si je préfère le freestyle» expliquait le Chaux-de-Fonnier Stéphane von Gunten qui s'est lancé dans le snowboard il y a six ans et qui éprouve toujours autant de plaisir. «Je crois que le snowboard est plus qu'une mode» affirme-t-il. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les pistes et en bas des téléskis pour s'en rendre compte.

Les organisateurs de compétition devraient donc avoir de beaux jours devant eux, pour autant que les surfers décident de suivre cette voie. «Moi, les épreuves de slalom me branchent, assurait Jonas Jäggi, le meilleur junior hier à La Vue-des-Alpes. J'ai terminé quatrième du championnat romand il y a deux ans et cette année, je vais à nouveau participer à quelques épreuves histoire d'essayer de faire quelques résultats.» Et ça ne saurait tarder pour ce garçon très talentueux.

Pour d'autres, les courses telles que le slalom ou le super G sont moins attrayantes, la mode étant plutôt aux figures (half pipe) ou au saut (jump) qui semblent bien correspondre à l'esprit du snowboard. Christophe Hurni espère d'ailleurs que demain soir le projump rencontrera un plus grand succès que le slalom, convivial, d'hier.

«Le report de notre manifestation, il y a deux semaines, nous a empêché de bien faire circuler l'information» regrettait l'organisateur qui dès ce matin a mis la main à la pâte pour préparer le tremplin de saut pour demain soir. Alors, si vous en avoir plein la vue et plein les oreilles (merci pour la musique!), vous savez où allez! J.C.



Snowboard à La Vue-des-Alpes

Petits et grands ont eu du plaisir sur leur planche.

(Impar-Galley)

Ski nordique - Journée de ski à La Brévine

Un relais à l'affiche

A l'enseigne de sa Journée de ski, le Ski-Club La Brévine organise une épreuve de relais, par équipes formées de trois skieurs. Cette manifestation se déroulera le dimanche 3 mars, à proximité du village de La Brévine.

Les courses de relais suscitent un réel engouement, tant auprès des skieurs de tout niveau que des spectateurs. Le Ski-Club La Brévine a décidé d'innover en offrant la possibilité aux skieurs de la région et de France voisine de démontrer à un public friand de spectacles nordiques leurs qualités individuelles et leur capacité à donner le meilleur d'eux-mêmes pour le succès de leurs équipes respectives. L'attractivité de l'épreuve se trouvera encore renforcée par le fait que le parcours, une boucle de 5 km dénuée de difficultés excessives, s'ouvrira pratiquement sur toute sa longueur aux yeux des spectateurs placés dans l'aire d'arrivée et de départ.

L'épreuve est ouverte à tous, une catégorie populaire famille ayant été créée tout spécialement pour favoriser l'aspect convivial de la journée. En cas

de beau temps, skieurs et spectateurs auront la possibilité de se restaurer sur le champ de course (grillades et boissons). Un prix souvenir sera décerné à chaque participant et des récompenses spéciales seront offertes aux vainqueurs de chaque catégorie.

DONNÉES TECHNIQUES

Lieu: «Le Bas des Gez».

Délai d'inscription: 26 février.

Épreuve: course de relais, par équipes composées de trois skieurs.

Style: premier relais en style classique, deuxième et troisième relais en style libre.

Catégories et distances: hommes, juniors, 3 x 10 km. Femmes, OJ garçons, OJ filles, populaire-famille: 3 x 5 km.

Finances: catégorie hommes, juniors: 40 fr. par équipe. Catégorie femmes, OJ garçons, OJ filles, populaire-famille: 30 fr. par équipe.

Horaires: 7 h: ouverture du bureau de course (halle polyvalente), retrait des dossards. 9 h:

départ en ligne, catégorie hommes, juniors. 11 h 15: départ en ligne, catégorie femmes, OJ garçons, OJ filles, populaire-fa-

mille. 15 h: proclamation des résultats, salle de l'Hôtel de Ville. Renseignements et inscriptions: Pascal Schneider, 2125 La Brévine; tél: (039) 35.16.08, fax: (039) 35.13.30. (sp)

DEMAIN AU LOCLE

Les abondantes chutes de neige de ces derniers jours permettent au Ski-Club Le Locle d'organiser sa neuvième course nocturne de fond à l'américaine, demain dès 19 h sur la piste éclairée du Communal.

Cette épreuve se pratiquera par équipe de deux skieurs. OJ I, II et III, dames, juniors et seniors s'élanceront sur un tracé de 1,3 km à parcourir en deux, trois ou cinq boucles selon la catégorie. Deux départs sont prévus: le premier à 19 h pour les OJ et les dames, le second à 20 h pour les juniors et les seniors.

Les équipes pourront encore s'inscrire sur place le soir de la manifestation, entre 18 h et 18 h 30 à la halle polyvalente du Communal. La remise des prix aura également lieu à la halle aux environs de 21 h 45, où une cantine rassasiera fondeurs et spectateurs. (paf)

Classements

Ecoliers (1982 et plus jeunes): 1. Walt (Neuchâtel) 36"66. 2. N. Besencet (Coffrane) 39"84. 3. G. Sandoz (Neuchâtel) 41"41. 4. T. Kessler (Boudevilliers) 47"58. 5. M. Kessler (Boudevilliers) 53"35.

Ecolières: 1. Nobs (La Chaux-de-Fonds) 34"85. 2. C. Simon (Courtételle) 38"72. 3. Tanner (Fontaines) 50"03. 4. T. Besencet (Coffrane) 54"38.

Juniors (1976 à 1981): 1. Jäggi (Gorgier) 34"00. 2. Walt 34"60. 3. Fahrni 34"90. 4. S. von Gunten (La Chaux-de-Fonds) 35"59. 5. B. Sandoz (Neuchâtel) 36"17.

Dames (dès 1981): 1. O. von Gunten (La Chaux-de-Fonds) 40"34. 2. Nagel (Hauts-Geneveys) 42"24. 3. A. Morthier (La Vue-des-Alpes) 46"23. 4. Weber (Neuchâtel) 49"75. 5. Favre (Auvernier) 56"97.

Hommes (dès 1975): 1. P.-A. Pochon (Dombresson) 32"66. 2. D. Simon (Courtételle) 32"72. 3. Perrot (La Chaux-de-Fonds) 32"88. 4. Montandon (Savagnier) 34"39. 5. Camuso (Neuchâtel) 34"82.

Demain. Saut. 17 h: écoliers et écolières. 18 h: juniors et dames. 19 h: hommes. 20 h: pro-jump.

TV-SPORTS

- TSR**
19.10 Tout Sport.
DRS
18.20 Ski alpin.
France 2
15.40 Tiercé.
France 3
20.35 Tout le sport.
RAI due
20.25 Football.
Coupe d'Italie: Fiorentina - Inter.
TVE
21.30 Football.
Coupe d'Espagne: Atl. Madrid - Ténérife.
Eurosport
08.30 Equitation.
09.30 Euroski.
10.00 Bobsleigh.
11.00 Motors.
12.30 Formule 1.
13.00 Patinage artistique.
13.30 Ski artistique.
14.30 Snowboard.
15.00 Bobsleigh.
16.00 Tennis.
Tournoi de Dubai.
20.00 Basketball. Slam.
20.25 Basketball.
Coupe d'Europe: Pau-Orthez - Cibona Zagreb.
22.00 Tennis.
Tournoi de Marseille.
00.00 Tennis.
ATP Tour magazine.
00.30 Golf.

BANCO JASS

- ♥ 6, A
♣ 6, 10
♦ 9, 10, A
♠ 7, 8, 9, R, A

DIVERS



BiOMill

PRODUIT SUISSE SCHWEIZER PRODUKT PRODOTTO SVIZZERO

Les 4 lignes de menus complets pour votre chien.

SANTÉ
VITALITÉ
PERFORMANCE
ÉLEVAGE

Nouveaux dépositaires à La Chaux-de-Fonds

<p>Marché des Arêtes Rue de la Croix-Fédérale 48 ☎ 039/28 58 88 Livraison à domicile Ouvert 7 jours sur 7</p>	<p>Landi Rue des Entrepôts 19 ☎ 039/26 40 66 Livraison à domicile Ouvert le matin</p>
---	---

196-781922

BIOMILL S.A. 1523 Granges-Marnand

Appelez notre service conseil, au **155 431 0 APPEL GRATUIT** pour l'alimentation de votre chien

AUTOS MOTOS VÉLOS

Opel Calibra 2.0i 16V

9.1990, rouge.
Fr. 15 400.-
077/37 22 15

28-41552

Lancia Dedra 2.0i ELS

vert métal., 1991,
52 000 km
Echange-Crédit
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28

28-41365

Toyota 1.6i Corolla

Liftback, automatique,
blanche, 1993,
10 000 km.
Garantie-échange-crédit
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28

28-41363

IMMOBILIER

A louer dès le 1er avril 1996 à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

Appartement d'une pièce au 6e étage

Loyer: Fr. 520.- + Fr. 80.- charges.
Pour visiter: M. Thourot, concierge,
☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:
DEVO Société Immobilière et de
Gérances SA, Seidenweg 17,
3000 Berne 9

5-276174

A louer tout de suite ou à convenir
avenue Léopold-Robert 76,
La Chaux-de-Fonds

Local de 102 m² au 3e étage

Loyer: Fr. 1000.- plus Fr. 150.- charges

4 vitrines dans le couloir de l'immeuble

Loyer: Fr. 30.- par mois par vitrine
Pour visiter: Mme Thourot (concierge)
☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de
gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61

5-272546

A vendre à Neuchâtel, côté ouest,
proche des TN et magasins

Appartement de 3½ pièces

avec balcon, réduit, cave. Agence-
ment moderne. Libre. Fr. 210 000.-.
Apport seulement Fr. 25 000.-.

☎ 038/25 18 14 ou 038/30 52 32.

28-41655

A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34e-f
dans un quartier tranquille, proche du
centre ville, idéal pour les enfants, cui-
sine agencée, balcon, cave et ascenseur.

5½ PIÈCES (110 m²)

Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)

Fr. 1680.- plus charges
avec cheminée de salon.
Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

28-41160

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

Association Romande
des Troupes Motorisées
Neuchâtel - Montagnes

Maximum
de marchandises
50% en bons CID

132-783282

Grand loto de l'ARTM

Vendredi 16 février 1996 à 20 heures précises
La Chaux-de-Fonds - A la Maison du Peuple

Admis dès 16 ans

Contrôle loto tronic

Abonnement Fr. 18.-
pour 40 tours
Coupons Fr. -.50
Superbes quines + CID
4 cartons en bons CID
Premier tour gratuit

ENSEIGNEMENT

Vous...

- êtes praticien engagé dans des activités de formation d'adultes
- introduisez de nouveaux collaborateurs dans votre entreprise
- avez une responsabilité dans la vie publique
- souhaitez acquérir une formation spécialisée en éducation des adultes ainsi qu'une certification
- aimez partager, motiver, mettre en valeur autrui et possédez une autorité naturelle
- avez alors le profil du candidat à la

Formation de Formateurs d'adultes

Dans ce cours, vous...

- mettez les côtés positifs de votre personnalité au service de l'animation
- pratiquez les principes de base de l'éducation des adultes
- serez modérateur, conseiller, guide, personne-ressources
- choisirez des stratégies de formation qui mettront en valeur les participants et les rendront créatifs, actifs, autonomes
- serez apte à maîtriser les tâches essentielles qui incombent à un formateur adultes polyvalent

12 journées de cours de mars à octobre 1996

destinées aux enseignants, animateurs, formateurs en entreprise, instructeurs, tous collaborateurs et collaboratrices pédagogiques dans les secteurs de l'éducation des adultes: santé, social, administration et économie, tourisme, sécurité

Renseignements détaillés et inscriptions :

Ecole-club Migros, rue
Hans-Fries 4, 1700 Fribourg
Tél : 037 / 22 70 22

Formation
**école-club
migros**

Ecole-club Migros
rue Hans-Fries 4,
1700 Fribourg

28-41886

DÉCLARATION D'IMPÔTS 1996

SOUS WINDOWS

Pour le canton de Neuchâtel
Version 96 Fr. 80.-, démo Fr. 20.-

Tél. 024/41 22 44
024/41 47 79

196-781991

VACANCES - VOYAGES

moléson Gruyères

aR. 1100 - 2002m. - 35 km de pistes
**la semaine blanche
ski + logement**

Prix par jour et par personne:

Fr. 39.- du 17.2. au 2.3.

Fr. 29.- du 2.3. au 8.4.
minimum 4 personnes

Renseignements + informations:

Office du Tourisme - 1662 Moléson
Tél. 029/ 6.24.34 - Fax. 029/ 6.26.00

130-773837/4x4

Achète au plus haut prix VOITURES

bus,
camionnettes,
Kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

L'annonce,
reflet vivant
du marché

MEUBLES AU BÛCHERON

PROFITEZ !

DERNIER JOUR !!!

Collège 92 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 38 38

132-78337

DIVERS

Pressing Alpha

Nouveau

Une équipe dynamique
vous propose:

- Le repassage par pressing de votre lingerie (industrielle ou privée)
- Nous travaillons pour Fr. 6.- le kilo avec un supplément de:
Fr. 3.- par chemise, Fr. 3.- par pantalon à pinces
Fr. 4.- par drap

Ménagères surchargées, industriels
pressés, restaurateurs surmenés...

Appelez-nous au 039/28 56 87

Rue des Fleurs 13 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous viendrons chercher vos effets à domicile
gratuitement.



132-783299

La Chaux-de-Fonds

**Police-secours:
117**



Pêcheurs

LE NOUVEAU CATALOGUE
1995-97 et son supplément 1996
La BIBLE du pêcheur
Envoi contre Fr. 7.- en timbres-poste ou
CCP 17-6-0, gratuit dès Fr. 100.- d'achat

Sur 3 niveaux: 450 m²
Visitez notre magnifique maga-
sin, le plus grand de Suisse.
Un choix incroyable, mais vrai.

Avec nous, vous êtes
bien au bord de l'eau

EN PROMOTION
canne carbone montée
très légère - très solide
3 élém. 3,90m 210g Fr. 210.-
4 élém. 5,40m 350g Fr. 240.-
Envoi franco port dans toute la Suisse

PECHES SPORTIVES
RUE DE LAUSANNE 55
037 22 55 33 FRIBOURG

17-186795/ROC

Feu: 118

ARESA

Aéroport des Eplatures SA

Transports aériens
Avions et hélicoptères
à disposition

Boulevard
des Eplatures 56
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 55

GARAGE des STADES
A.Miche & B. Helbling



DAIHATSU

Rue de la Charrière 85 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 68 13

Ce soir, à 20 heures à la Maison du Peuple
(Salle communale, Serre 68, 2e étage, ascenseur)

GRAND LOTO DE L'AÉRO-CLUB

Durant la soirée, 4 supercartons
seront joués, dont par tradition:

2 superbes pendules neuchâteloises

Zénith

Abonnement pour 40 tours: Fr. 18.-. Le coupon: Fr. -.50

Premier et dernier tours gratuits

Souvent imité, jamais égalé !

Maximum de marchandise autorisé

Loto Tronic

Admis dès 16 ans



132-783026



Mercedes-Benz

P. Ruckstuhl S.A.

Fritz-Courvoisier 54, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 44 - Fax 039/27 77 00

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40
Fax 039/28 33 57

Un fournisseur
de confiance

Maître Boulanger-Pâtissier



Confiseur-chocolatier

- tea-room, ☎ 039/23 35 50
- Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds
- Temple 7, 2400 Le Locle
☎ 039/31 13 47



CAVE DE LA SERRE
RUDOLF & KAISER SA

Vins, spiritueux, bières, eaux minérales
Serre 91-93, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80 - 23 23 78 Fax 039/23 23 81



**Gabriel
Greub**

Temple-
Allemand 31
Tél. 039/28 83 88
Fax 039/28 84 67
La Chaux-de-Fonds

Chauffages centraux

Ventilation, brûleurs à mazout
air comprimé, études techniques
devis sans engagement

enseignes - sérigraphie
enseignes lumineuses
panneaux de chantiers
AUDEMARS
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 59 18

AMSTUTZ

Appareils ménagers
Agencements cuisines
et bains

☎ 039/28 77 74
Natel 077/37 70 94
Fax 039/28 78 06
Les Bulles 30
2300 La Chaux-de-Fonds
Vis-à-vis du Restaurant
Les Pervenches

JEANMAIRE SA

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENT/
GARDE - MEUBLES/
LOCATION CONTAINERS

Avenue Léopold-Robert 141-145
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 18 28 Fax 039/26 18 31



Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie
Ventilation

Winkenbach SA

Le Locle
Communal 9
☎ 039/31 24 56
La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 9
☎ 039/26 86 86
Fax 039/26 86 01

Ski alpin - Championnats du monde: entraînement perturbé

Drame évité d'un souffle

Sur les traces de Johnson Bwalya -

Le FC Lucerne est sans nouvelles de son milieu de terrain zambien Johnson Bwalya. L'Africain qui avait pris une part prépondérante dans l'obtention de la troisième place de la dernière Coupe d'Afrique des nations en janvier dernier en Afrique du Sud n'a, depuis, pas donné signe de vie. Le FC Lucerne s'est donc adressé à la Fédération zambienne afin qu'elle incite son sélectionné à reprendre le chemin de la Suisse. (si)

BRÈVE

Fléchettes

Dans la cible!

Championnat neuchâtelois de fléchettes. Tour final (5e journée): Rebell - Ascot 5-1. Garnet Joker - Olé 4-2. Nomades - Peseux 4-2. Gris-Niou - Gainsbar 4-2. Classement: 1. Nomades 5-8 (21-9). 2. Garnet Joker 5-8 (20-10). 3. Olé 5-7. 4. Peseux 5-6. 5. Rebell 5-5 (38-33). 6. Gris-Niou 5-5 (34-39). 7. Gainsbar 5-1. 8. Ascot 5-0. Championnat d'été (3e journée): Béroche - Areuse 1-1-5. Bull Dogs - Bevaix 3-3. Classement: 1. Areuse 3-6. 2. Bull Dogs 3-5. 3. Bevaix 3-3. 4. Blue White 2-1. 5. Béroche 3-1. 6. Shakesy Girls 2-0.

PMUR

Mardi soir à Cagnes-sur-Mer, Prix Jules Roucaurol (le 11 «Ugo-des-Neiges» et le 17 «Inter-Roy» non-partants).

Tiercé: 5 - 8 - 18. Quarté+: 5 - 8 - 18 - 14. Quinté+: 5 - 8 - 18 - 14 - 4.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1610,80 fr. Dans un ordre différent: 214,10 fr. Quarté+ dans l'ordre: 25.391,40 fr.

Dans un ordre différent: 2298,10 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 68,00 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: tielire. Dans un ordre différent: 16.042,00 fr. Bonus 4: 471,60 fr. Bonus 3: 59,00 fr.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 29,50 fr.

Hier à Vincennes, Prix de la Saint-Valentin.

Tiercé: 17 - 11 - 3. Quarté+: 17 - 11 - 3 - 5. Quinté+: 17 - 11 - 3 - 5 - 12.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 125,00 fr. Dans un ordre différent: 25,00 fr. Quarté+ dans l'ordre: 2212,00 fr.

Dans un ordre différent: 276,50 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 7,80 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 85.170,00 fr. Dans un ordre différent: 1703,40 fr.

Bonus 4: 107,20 fr. Bonus 3: 7,00 fr.

Rapports pour 5 francs

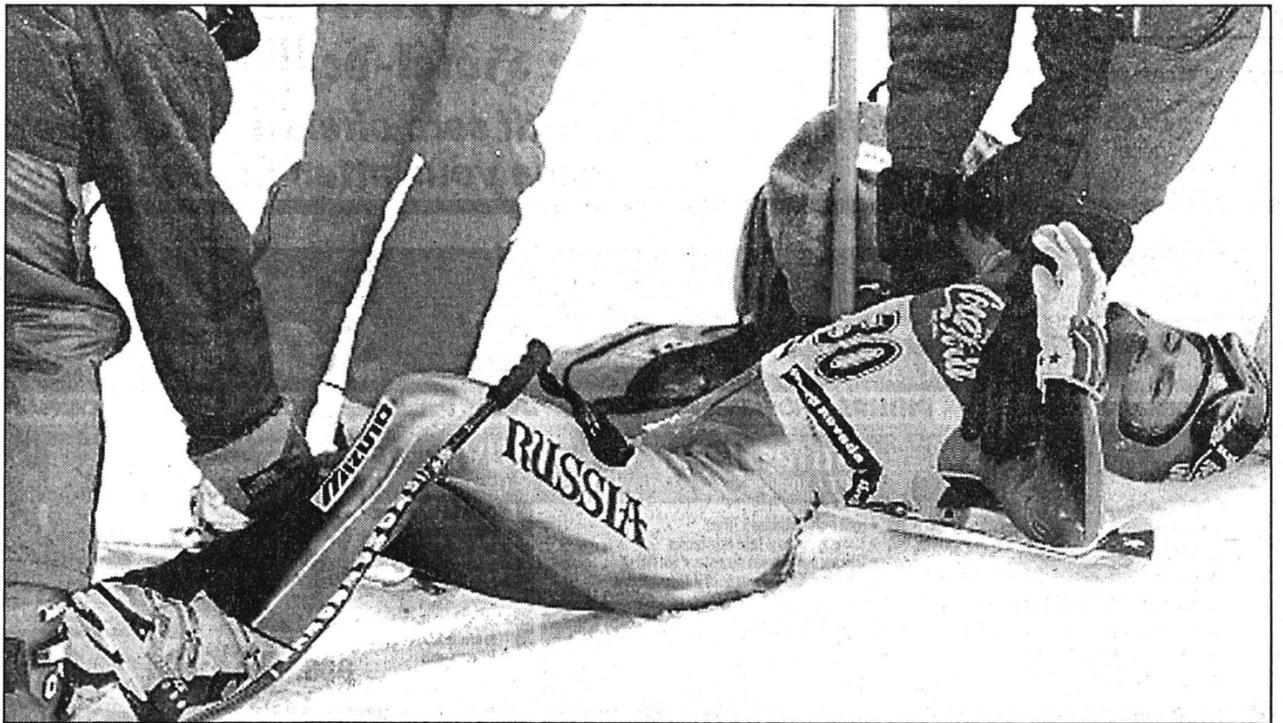
Zsur4: 20,00 fr.

La deuxième descente d'entraînement des dames a été marquée par un grave accident, survenu au moment où la trentième descendue franchissait la fameuse «bosse à Jeronimo». Ce dossard numéro 30 appartenait à la Russe Tatiana Lebedeva, 22 ans, dont le meilleur résultat en Coupe du Monde remonte à quatre ans (deuxième du super-G de Lake Louise au Canada). Tatiana Lebedeva a aperçu, au dernier moment, deux membres du jury qui étaient en train de travailler juste derrière la bosse.

La jambe droite de Lebedeva, qui, sur la luge de secours encore, se détachait de son corps dans un angle qui faisait frissonner, est venue heurter la gauche de l'un d'eux, l'Allemand Harald Schönhaar. Les deux souffrent de plusieurs fractures, à la jambe droite pour Lebedeva, à la gauche pour Schönhaar, l'ancien entraîneur des Américaines. Le second membre du jury, également un Allemand, Heinrich Wiesler, est indemne.

LE PIRE ÉVITÉ

Selon l'ex-champion autrichien Karl Schranz, témoin de la scène, la rapide réaction de la Russe a, sans doute, évité qu'elle ne percute Schönhaar de plein fouet. Les deux membres du jury, pourtant expérimentés, avaient cru la compétition arrêtée après la commande «stop start» de Kurt Hoch, le chef du jury autrichien. Celui-là même qui devra prochainement comparaître devant les tribunaux



Tatiana Lebedeva

Immédiatement secourue, la Russe souffre d'une jambe cassée.

(Keystone)

pour la mort d'Ulli Maier, en 1994, à Garmisch, en compagnie du Suisse Ian Tischerhauser, son adjoint à la Sierra Nevada.

La course avait effectivement été arrêtée une nouvelle fois, mais, comme les skieuses s'élançaient à un intervalle de quarante secondes sur une piste inhabituellement longue, elles étaient trois simultanément en piste. Deux d'entre elles passées, dont Isolde Kostner, la gagnante du Super-G et grandissime favorite de la descente, Schönhaar et Wiesler se sont

rendus sur la piste pour y effectuer des aménagements en vue de l'entraînement... masculin qui allait suivre.

La première descente d'entraînement avait déjà été tronquée, hier, par le brouillard. Les skieuses s'étaient élancées du départ jusqu'au temps intermédiaire, même pas la moitié du parcours. Cette fois, la course fut interrompue à trois reprises, deux fois à cause du brouillard, la troisième à cause de ce malheureux accident. Picabo Street avait réalisé le meilleur chrono (48"84).

Les hommes n'ont pas pu procéder à leur première descente d'entraînement chronométrée sur la piste du Pico de Veleta. Retardé de 12 h 30 à 15 h par les péripéties de l'entraînement féminin, celui des hommes n'a finalement pas passé le cap du brouillard. En lieu et place, on a procédé à une «non-stop». Les descendeurs se sont lancés dans une reconnaissance accélérée, mais non chronométrée. Celle-ci à peine achevée, le soleil refit son apparition. On prend l'habitude, à la Sierra Nevada, de voir

les conditions météorologiques changer tous les quarts d'heure.

La Suisse dispose de cinq places dans la descente masculine de samedi (11 h 30). Urs Lehmann, tenant du titre, est qualifié d'office. Bruno Kernen est partant certain. Le Bernois a remporté, à Veysonnaz, les deux seuls succès des descendeurs helvétiques en deux ans. S'il devait s'avérer que Kernen, piètre glisseur, à l'instar du Français Luc Alphand, qui se fait également du souci en vue de la descente de samedi, n'est pas dans le coup, le Thouinois a, lui-même, déclaré qu'il renoncerait à sa place.

Lors de la seconde descente d'entraînement de demain, deux descendeurs parmi les cinq restants, Daniel Mahrer, Markus Herrmann, Erwin Cavegn et les deux Romands Xavier Gigandet et William Besse, ont la possibilité d'arracher leur billet pour samedi. A condition de terminer dans les quinze meilleurs du jour. L'ultime place serait attribuée vendredi parmi les trois candidats encore en lice. Reste à savoir si Paul Accola, prévu pour le combiné, est capable ou

non de venir bouleverser les règles établies.

Chez les Autrichiens, ce sont carrément dix hommes qui participent aux entraînements! Günther Mader, gagnant à Kitzbühel, a été sélectionné fixe après sa septième place du super-G, ainsi que Patrick Ortlieb, l'autre Autrichien vainqueur de la saison. Pour les deux autres places, six, voire huit hommes se bousculent au portillon avec Trinkl, Franz, Strobl, Knaus, Assinger, Rzehak, sur lequel, nos voisins fondent de gros espoirs, puisqu'il skie sur Fischer, la marque qui a remporté les deux super-G. Mario Reiter et Christian Mayer viennent encore se greffer là-dessus, en principe, uniquement en vue du combiné.

Cent quatre descendeurs sont inscrits, étant donné que la Fédération Internationale de Ski (FIS) n'a pas trouvé les bases légales pour exclure Géorgiens, Grecs, Brésiliens et autres Libanais. (si)

● Aujourd'hui, entraînements des descentes masculines et féminines.

Zurbriggen dans le brouillard

Isolde Kostner a été la plus rapide de la seconde descente, courue sur la totalité de sa longueur (3396 m). En 1'58"19, elle a devancé, à la moyenne de 103,44 km/h, l'Américaine Hilary Lindh (cinquième du super-G) à cinq centièmes, et l'Allemande Regina Häusl, troisième, de 0"28. Ces trois-là, ainsi que la Suédoise Pernilla Wiberg, ont bénéficié de meilleures conditions que les premières partantes.

Katja Seizinger, douzième temps, Heidi Zeller-Bähler (vingt-septième), Heidi Zurbriggen (vingt-neuvième), ont dû courir à l'aveuglette», selon leur propre expression, en plein brouillard. (si)

Les mystères de la poudre blanche espagnole

Un casse-tête chinois

Les deux premières courses de ces championnats du monde ont mis en évidence, lundi et mardi, l'extrême particularité de la neige qui recouvre les pistes de la Sierra Nevada. L'influence aussi qu'elle peut avoir sur la performance des athlètes, donc sur l'attribution des médailles. Isolde Kostner et Atle Skaardal en ont tiré un profit maximal, lundi et mardi, lorsqu'ils sont devenus champions du monde de super-G. Doivent-ils pour autant leur médaille d'or à ce seul élément blanc, qui fait tourner le sang des techniciens depuis le début des compétitions? Certainement pas.

«C'est une neige effectivement spéciale, différente de celle qu'on trouve chez nous, mais qui ne décide pas à elle seule du sort d'une course», explique à ce sujet Paul-André Dubosson, ancien entraîneur des techniciennes helvétiques. «Sa particularité, c'est qu'elle est extrêmement rapide. Où le problème se corse, c'est avec les nombreux changements qui peuvent intervenir. Très humide, cette neige se transforme très rapidement.

En quelques minutes, elle peut devenir plus rapide ou plus lente. C'est en cela qu'elle pose des problèmes aux skieurs et surtout aux techniciens. Malheureusement le plus grave dans tout cela, c'est l'extrême facilité de cette piste de descente, qui ne comporte aucune difficulté technique.»

COMME DES BILLES

A quelque cinquante kilomètres de vol d'oiseau de la mer, la Sierra Nevada est effectivement très sensible aux changements de temps. Chargés d'humidité, les nuages chassés par le vent peuvent buter en quelques heures sur la chaîne de montagnes, qui se dresse devant eux à plus de 3000 m d'altitude. Cristalline, la neige capte alors cette humidité et forme des petites boules qui roulent sous les skis comme des billes. Priorité pour les athlètes dans ces conditions nouvelles pour eux: skier avec finesse et douceur afin de garder la meilleure ligne possible et, autre condition impérative, bénéficier d'un matériel performant.

«On sait depuis le début que certaines marques sont à l'aise sur cette piste et d'autres beau-

coup moins, poursuit Paul-André Dubosson. Mais cela est aussi vrai sur les neiges de chez nous. La difficulté pour les marques, c'est en fait de trouver de bons skis pour toutes les températures. Les tests effectués depuis des semaines par les différentes firmes montrent que la neige change parfois ici en quelques minutes. Ils ont prouvé aussi qu'elle allait toujours en s'accroissant jusqu'à midi, avant de devenir progressivement plus lente dès 13 h».

Confrontés à un véritable casse-tête, les techniciens doivent tenir compte de toutes ces données avant de se décider pour tel ou tel ski. «Contrairement à ce qu'on veut donc bien dire, le secret de la victoire ne réside pas seulement dans la qualité de la neige, mais bien plus dans le choix du ski et dans la manière de skier de l'athlète. «Si elle procure des sensations inhabituelles, cette neige n'a franchement rien d'extraordinaire. Les skieurs et skieuses s'y habituent sans trop de problèmes» conclut l'ancien entraîneur, qui jette la balle dans le camp des techniciens. «A eux de trouver le bon matériel». G.J./ROC

Descente féminine, une incertitude demeure

Rey-Bellet ou Oester?

Alors que les entraînements ont commencé hier, Corinne Rey-Bellet n'est pas encore tout à fait certaine de participer à la descente de dimanche, pour laquelle elle avait pourtant été dûment retenue lors de la séance de sélection qui avait précédé les championnats du monde. Son cas a rebondi, hier, après le premier entraînement chronométré sur toute sa longueur. La veille Angelo Maina, le chef de l'équipe suisse féminine, avait averti la skieuse valaisanne de la possibilité de revenir éventuellement à sa place la Bernoise Marlies Oester si les résultats de cette dernière se révélaient nettement supérieurs à ceux de Corinne Rey-Bellet lors des entraînements.

«Quand on m'a sélectionnée, on m'avait assurée de courir le super-G et la descente, confiait la skieuse des Crossets. Maintenant, on me met plus ou moins en concurrence avec Marlies Oester. Ce n'est pas tout à fait logique. Si cela devait être le cas, je ne sais pas si je prendrai le départ du combiné.»

Rencontré peu après, Angelo Maina calmait un peu le jeu. «Corinne est pour l'instant sé-

lectionnée pour la descente. Je me suis simplement réservé le droit de modifier la sélection définitive si Marlies Oester, qui courra elle aussi le combiné, devait se révéler nettement supérieure à Corinne lors des entraînements. Et quand je dis nettement, ce n'est évidemment pas de quelques centièmes.»

Si le cas de figure devait se réaliser, ce ne serait pas la première fois qu'une telle situation se produirait. En 1987, lors des championnats du monde de Crans-Montana, Erika Hess, qui préparait le combiné, avait subtilisé à la dernière minute la place à Brigitte Oertli au départ de la vraie descente. Corinne Rey-Bellet ne paraît toutefois pas trop en danger à ce jour. Hier, la Bas-Valaisanne a terminé avec 1"68 d'avance sur Marlies Oester.

De quoi voir la suite avec confiance. G.J./ROC

LA PHRASE DU JOUR

«Je trouve cette manière d'agir pas tout à fait correcte»
Corinne Rey-Bellet

UNIGROS
Parc 141, tél. 039/26 42 66
Le Cash + Carry réservé
aux professionnels de
la branche alimentaire

unifontes
Arkina SA

ROBERT OEGELI SA
EAUX MINÉRALES • VINS
• BIÈRES • SPIRITUEUX
AVENUE FORNACHON 32
2034 PESEUX
TÉL. 038/31 11 25 FAX 038/31 36 01

Dalila a le plaisir de vous annoncer la
RÉOUVERTURE DEMAIN VENDREDI
16 FÉVRIER DE
L' Hôtel-Restaurant du Cheval-Blanc
16, rue Hôtel-de-Ville, tél. 039/28 40 98
Dès 16 h 30, un apéritif sera offert ainsi qu'une petite attention.
Dalila vous attend nombreux!



LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ
LA SEMEUSE
Le Café aux 100 saveurs

BRASSERIE
FELDSCHLOSSCHEN
RHEINFELDEN

Sandoz Boissons
La Corbatière
Toutes bières,
vins, spiritueux
Boissons
sans alcool

Livraisons à domicile
☎ 039/23 40 64. Fax 039/23 07 64

FUST C'est parti **Soldes** C'est parti **Soldes** Fust chez **Jelmoli** INNOVATION

TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD
PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

NOVATRONIC VCR-2095 SV
349.-
• Magnétoscope HQ-VHS • Programmation plus facile grâce au SHOW-VIEW • 16 enregistrements/1 mois
• Tuner hyperbandes / 60 programmes
• Système VPS intégré / Prise scart

PHILIPS 28 PT 470/00
1195.-
• Ecran couleur Blackline-S 70 cm
• 100 programmes / Tuner hyperbandes
• Télétexte avec mémoire des pages / Son HiFi stéréo
• Commande par menus sur écran / Télécommande

JVC UX-C 7
898.- 698.-
• Chaîne stéréo micro avec changeur pour 7 CD
• Amplificateur 2 x 35 W sinus
• Amplificateur de basses
• Radio avec 30 stations programmables
• Magnétocassette auto-reverse avec commande Full-Logic
• Télécommande

SANYO VHR-774 EG
648.-
• Magnétoscope HQ-VHS • Son HiFi stéréo / Bicanal • Programmation plus facile grâce au SHOW-VIEW / VPS-System • 44 programmes / Tuner hyperbandes • Programmation du menu par la télécommande
• Commande Jog-Shuffle pour toutes les fonctions

PIONEER J-200 CD
990.- 790.-
• Chaîne stéréo midi 2 x 60 W
• Analyseur de spectre 5 bandes / Amplificateur de basses
• Radio avec 24 stations programmables
• Double magnétocassette avec Dolby B, lecteur CD tourne-disque
• Télécommande

SIEMENS NIXDORF AST COMPAQ

FUST Garantie 5 étoiles
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

SONY XR-3502 SDK
Amplificateur 4 x 15 W
Radio avec des stations programmables / Magnétocassette avec autoreverse
249.-

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44
La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Porrentruy, Innovation
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122
Bienne, Jelmoli

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7
Neuchâtel, Armourins
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques
Service de commande par téléphone
Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)

IMMOBILIER

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LA CHAUX-DE-FONDS
À LOUER
POUR DATE À CONVENIR
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
tout confort, cuisine agencée, avec possibilité de louer une PLACE DE PARC. Rue du Locle.

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES
A proximité du centre-ville, des centres commerciaux, tout confort, cuisine agencée. Rue de la Serre.

A LOUER Grenier 26 à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
A proximité du centre ville
Libre dès le 1.4.96

NOUVEAU
Service de location 24h/24 en composant le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Quartier nord-ouest
A vendre
Belle villa
de 9 pièces habitables, dont 4 chambres à coucher. Dépendances et garage pour 2 voitures. Propriété soignée, avec jardin et terrasse couverte.

Pierre Grandjean
Immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45

A VENDRE Les Hauts-Geneveys «Tête-de-Ran»
SPLENDIDE CHALET 6 1/2 PIÈCES

- * une surface habitable d'env. 140 m²
- * surface du terrain env. 600 m²
- * aménagements rustique
- * cheminée de salon
- * 2 salles d'eau

Vue panoramique et dégagement impenable.

Bourgogne, 20 km est de Beaune, charmante petite **fermette**
1800 m² arborés, 2 pièces, cheminée, salle de bains, WC, grange, écurie, combles aménageables. Fr. 64 000.-
☎ 0033/85 76 08 42 ou Natel 0033/07 51 36 97

SAVIÈSE SUR SION
Appartement et studio dans chalet
Fr. 240.-/580.- la semaine.
Tranquillité, jardin.
021 3122343
Logement City, 300 logements vacances!

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Echangez et respirez.

Chèque-échange CHF 3000.-

3000.-

Conditions d'échange pour l'achat d'une Peugeot neuve identifiée avec ce chèque: votre vieille voiture n'a pas de catalyseur, elle roule à l'essence et est immatriculée à votre nom depuis au moins six mois. Offre valable dans le réseau Peugeot.

Purifiez l'air en aérant vos finances: nous vous accordons un forfait de Fr. 3000.- pour l'échange écologique de votre vieille voiture contre une nouvelle Peugeot. Seules conditions: votre vieille voiture n'a pas de catalyseur, elle roule à l'essence et est immatriculée à votre nom depuis au moins six mois. Choisissez chez votre représentant Peugeot l'un des modèles qui portent ce chèque. Venez nous rendre visite à l'occasion du festival des plaisirs Peugeot.

PEUGEOT

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146
Les Breuleux: Garage Th. Clémence. La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28. Chézard: Garage U. Schürch. Courtelary: Garage J.-P. Schwab. Les Genevez: Garage Clément Miserez. Le Locle: Entilles SA - Stand SA, Girardet 27. Montfaucon: Garage Bellevue. Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie. Tramelan: Garage du Chalet.

Feu: 118

Tir à l'arc - Open des neiges au Pavillon des sports

Un rendez-vous fléché

Fornera se retire - William Fornera, le défenseur du FC Lugano, a annoncé son retrait de la compétition. Le Tessinois se ressent encore des conséquences d'une blessure ligamentaire au genou droit et a préféré mettre un terme à sa carrière. En dix ans de ligue nationale, Fornera a du se soumettre à six opérations au genou. Fornera avait connu les sommets sportifs lors de l'élimination de l'Inter de Milan par Lugano en septembre dernier en Coupe de l'UEFA et lors de la conquête de la Coupe de Suisse en 1993. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace
En demi-finale

La sélection romande qui dispute le tournoi des Pee-Wee, à Québec, s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour les demi-finales de la Coupe intercontinentale «A». En quart de finale, elle s'est imposée au terme des prolongations face aux Russes de Lada Togliatti 4-3 (0-0 2-2 1-1, 1-0). Les buts suisses ont été inscrits par Fontanna, Amadio, Métrailler et Bose-rup. En demi-finale, la sélection romande affrontera aujourd'hui le vainqueur de la rencontre entre Peterborough et les Seigneurs des 1000 lacs.

Ski alpin

Cuche sixième

Dans le cadre du slalom géant de Coupe d'Europe couru à Sankt-Johann en Autriche, le skieur des Bugnats Didier Cuche a terminé sixième, à 0'41 du vainqueur, le Liechtensteinois Marco Büchel.

Basketball

Match avancé

La rencontre Union NE - Blonay, comptant pour le tour de promotion/rélegation de LNA/LNB, se déroulera le 21 février à 20 h 15, et non pas le 22 février comme prévu initialement.

FR Olympic
solide leader

LNA. Tour final (2e journée): Bellinzzone - Lugano 104-88. Versoix - FR Olympic 83-95. Pully - Monthey 101-102. Classement. 1. FR Olympic 2-20 (16)*. 2. Bellinzzone 2-15 (13). 3. Monthey 2-14 (12). 4. Pully 2-13 (11). 5. Versoix 2-13 (11). 6. Lugano 2-9 (9). * = entre parenthèses points de la qualification

Volleyball

Plateau s'incline

LNA. Play-offs, quarts de finale (best of three), 2e ronde. Messieurs: Plateau-de-Diesse - Lausanne UC 1-3 (12-15, 15-12, 6-15, 14-16); situation dans la série: 1-1. Uni Berne - Amriswil 0-3 (3-15, 12-15, 9-15); situation dans la série: 0-2. Ordre des demi-finales (best of three, 25 et 28 février, éventuel. 2 mars): Chênois - Amriswil et Nâfels - Lausanne UC/Plateau-de-Diesse.

Pour beaucoup, cela demeure une discipline confidentielle, qui rappelle quelques obscurs souvenirs en provenance de la forêt de Sherwood. Pourtant, depuis l'époque où un certain Robin des Bois faisait tourner en bourrique le shérif de Nottingham, le tir à l'arc a passablement évolué. Ceux qui choisiront de se rendre durant ce week-end au Pavillon des sports, théâtre du premier Open des neiges, pourront aisément s'en convaincre.

Pour une première, les organisateurs ont frappé un grand coup. Ce sont en effet près de cent quatre-vingts archers qui sont attendus samedi et dimanche au Pavillon des sports pour l'indoor des neiges, premier du nom. «Cette compétition est agréée par l'ASTA (réd: Association suisse de tir à l'arc) qui délèguera deux arbitres officiels. Dès lors, si un record y est établi, il sera reconnu» se félicite

Ewald Schill, cheville ouvrière de ce tournoi.

Les compétitions débuteront samedi à 14 h pour se poursuivre jusqu'aux alentours de 17 h 30. Dimanche, le début des tirs est fixé à 9 h, le tournoi prenant fin vers 17 h.

DIX-SEPT CATÉGORIES

Répartis en dix-huit catégories, quelque cent quatre-vingts archers, tous licenciés, tenteront donc d'épingler un élément d'une palette de prix impressionnante. «Chaque participant recevra un souvenir, les vainqueurs étant pour leur part récompensés par divers challenges. En fait, ce tournoi sera financé par les inscriptions» raconte Ewald Schill. Et de préciser que des archers d'Allemagne et de France voisine seront de la partie, donnant ainsi un caractère international à la réunion. On précisera que chaque archer, qu'il s'aligne en recurve ou en compound, tirera deux séries de trente flèches - trois en l'espace de deux minutes - sur un blason de quarante centimètres de diamètre situé à une distance de dix-huit mètres.



Le tir à l'arc

Une occasion unique de le découvrir, ce week-end au Pavillon.

(Privée)

Il va sans dire que les membres du club Tir à l'Arc La Chaux-de-Fonds mettront tout en œuvre pour que leur manifestation - dont ils comptent bien

faire une tradition - se déroule sans fausse note. Ultimes précisions: l'entrée sera gratuite et chacun aura la possibilité de se restaurer sur place.

Aucune excuse dès lors pour rater ce rendez-vous fléché...
J.-F. B.

● Avec le soutien de «L'Impartial»

Football - Match amical à Leytron
Net revers xamaxien

● SION - NE XAMAX 3-0 (2-0) L'avant-dernier match de préparation de NE Xamax s'est soldé par une défaite. Hier en début d'après-midi sur le terrain enneigé du FC Leytron, les protégés de Gilbert Gress ont été battus sans rémission par Sion qui menait déjà 2-0 après un peu plus d'un quart d'heure de jeu.

A l'issue de cette rencontre amicale, l'Alsacien répétait un discours désormais connu: «Je suis toujours à la recherche d'une équipe type. Hier, Corminboeuf, Rothenbühler et Perret notamment n'étaient pas de la partie. Rueda, qui jouait sous infiltration, est sorti à la mi-temps, son genou le faisant trop souffrir. Dans ces conditions, il est difficile de tirer des enseignements après un tel match. Je si-

gnaleraï juste que certains garçons sont loin de leur forme.»

La victoire de Sion ne se discute pas, quand bien même NE Xamax a dominé les vingt premières minutes. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est durant ce laps de temps que les Valaisans ont scoré à deux reprises. «Le résultat n'a pas d'importance, a surnchérit Gress. L'année où nous étions sortis champions suisse pour la deuxième fois, Sion nous avait dominés 1-5 en match amical.»

L'ultime match amical que NE Xamax livrera avant la reprise prévue le 25 février est agendé à dimanche. A Bernex (GE), et non pas à Echallens comme prévu initialement, les Neuchâtelois donneront la réplique à Etoile Carouge, engagé dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB.

Stade de Leytron: 272 spectateurs.

Arbitre: M. Herrmann (Hinterkappellen).

Buts: 11e Fournier 1-0. 16e Lonfat 2-0. 48e Fournier 3-0.

Sion: Lehmann; Moser, Zambaz (75e Gaspoz), Herr, Quentin (77e La Placa); Lonfat, Colombo, Wicky, Fournier; Mirandhina, Vidmar.

NE Xamax: Delay (65e Basso); Rueda (46e Moulin); Jeaneret, Kägi, Bonalair; Pana (68e Tropiano), Gigon, Wittl; Isabella, Moldovan, Kunz (68e Drakopoulos).

Notes: Sion privé des services de Vercruyssen, Bonvin (malades), Giallanza (blessé) et Kombouaré. NE Xamax sans Corminboeuf, Rothenbühler, Martin, Perret, ni Vernier (blessés). (Imp)

Tir - Championnat cantonal de groupes

Domination de Montmollin

Le championnat cantonal de groupes juniors au fusil à air comprimé qui réunit les meilleurs jeunes du canton s'est disputé cette année dans les stands de Montmollin et Peseux.

Plus de quarante participants, filles et garçons étaient, répartis en treize groupes de trois tireurs et quelques individuels. Chaque concurrent avait un programme de vingt coups à tirer.

A l'image de l'an dernier Montmollin I, qui peut s'appuyer sur le jeune international junior Hervain Burgy et les talentueux frères Perroud (Frédéric et Camille), a nettement confirmé son succès obtenu en 1995.

Sur le plan individuel, le meilleur résultat a été réussi par Hervain Burgy, de Montmollin II, qui a remporté le titre de la catégorie 1978-79.

La catégorie des plus jeunes est revenue à Valantin Kohler, de Montmollin également. Seul la catégorie des 19-20 ans a échappé à cette section puisque c'est Frédéric Rüfenacht, de La Chaux-de-Fonds, qui s'est imposé.

CLASSEMENTS

Par équipes: 1. Montmollin I, 569 points. 2. La Chaux-de-Fonds I, 540. 3. Montmollin II, 526. 4. Val-de-Travers I, 526. 5. Boudry III, 517.

Individuels. Catégorie I (1980 et plus jeune): 1. Kohler, Montmollin II, 183 points. 2. Chiesa, Montmollin II, 174. 3. Meyer, Val-de-Travers, 172. 4. Helfer, Boudry I, 171. 5. Schick, Cortiallod II, 171.

Catégorie II (1978-1979): 1. Burgy, Montmollin I, 195 points. 2. C. Perroud, Montmollin I, 184. 3. Jacot, Val-de-Travers I, 183. 4. Brun, Boudry III, 177. 5. Frossard, Boudry III, 172.

Catégorie III (1976-1977): 1. Rüfenacht, La Chaux-de-Fonds, 194 points. 2. F. Perroud, Montmollin I 190. 3. Bouverat, La Chaux-de-Fonds, 179. 4. Augsburg, Cortiallod I, 177. 5. Schwab, Peseux indiv., 175. (sp)



Les gagnants des trois catégories

Valentin Kohler, Hervain Burgy et Frédéric Rüfenacht (de gauche à droite) ont mis tout le monde d'accord. (Privée)

Tennis - Tournoi de Marseille
Sourire retrouvé

Jakob Hlasek a retrouvé le sourire. Après ses déboires du Palexpo, le Zurichois a très vite renoué avec la victoire. Il a passé victorieusement le cap du premier tour de l'Open de Marseille, une épreuve de l'ATP-Tour dotée de 539.250 dollars, en battant en soixante-cinq minutes seulement le Russe Andreï Chesnokov (ATP 87). Hlasek (ATP 43) rencontrera aujourd'hui en huitième de finale le Français Guy Forget (ATP 52), difficile vainqueur en trois sets de Yannick Noah.

La perspective d'affronter son partenaire de double devait cependant ternir sa journée. Face à Forget, Kuba reste, en effet, sur deux défaites sans appel, subies en 1994 sur le gazon de Wimbledon et sur la moquette de Bâle. Mais s'il affiche la même résolution que face à Chesnokov, il aura sa chance.

Face au Moscovite, qui lui aussi a connu bien des tourments ce week-end en Coupe Davis avec deux défaites à Rome contre Andrea Gaudenzi et Renzo Furlan, Jakob Hlasek n'a guère été en danger. En réalisant quatre breaks et en s'appuyant sur un service très efficace (sept «aces» pour 65 % de réussite en première balle), le Zurichois a pu fêter tout tranquillement sa deuxième victoire de l'année. Et penser un peu les plaies de la Coupe Davis.

Marseille. ATP-Tour (539.250 dollars). Premier tour du simple messieurs: Hlasek (S/6) bat Chesnokov (Rus) 6-4 6-2. Simian (Fr) bat Ruud (Nor) 7-5 3-6 6-4. Dreekmann (All) bat Sinner (All) 6-3 6-4. Schalcken (Hol/8) bat Leconte (Fr) 6-4 6-3. Forget (Fr) bat Noah (Fr) 4-6 6-3 6-3. Dosedel (Tch) bat Kafelnikov (Rus/1) 6-4 6-4. Deuxième tour: Dewulf (Bel) bat Moya (Esp) 6-4 5-7 6-2. Voinea (Rou) bat Vacek (Tch) 6-7 (3-7) 6-3 6-4. 1er tour du double messieurs: Forget/Hlasek (Fr/S/2) battent Carbonell/Roig (Esp) 4-6 6-3 6-4.

REVERS PRÉVISIBLE
DE ROSSET

Contraint d'aller à Dubaï en raison du règlement de l'ATP-Tour qui interdit à un joueur de se retirer d'un tournoi deux jours avant qu'il ne débute, Marc Rosset (ATP 16) a essuyé une défaite prévisible. Opposé à l'Espagnol Alberto Costa (ATP

23), le Genevois s'est incliné 1-6 6-3 6-4 après 2 h 05' de match.

Après un début de rencontre euphorique, Marc Rosset a payé très cher sa baisse de régime au service. Gêné par le vent, il n'a plus témoigné dans les deux dernières manches de la même efficacité sur son engagement. Dans le troisième set, Costa a forcé la décision grâce à un break au cinquième jeu. Juste avant sur son service, l'Espagnol avait dû écarter trois balles de 3-1.

Quatre jours après avoir cédé sa place à Alexandre Strambini dans le double suisse opposé à l'Allemagne au Palexpo de Genève, Marc Rosset s'est, malgré cette défaite dans son premier match de l'année sur le Circuit de l'ATP-Tour, partiellement rassuré. Les séquelles de sa fracture à la main ne seront bientôt qu'un mauvais souvenir. Face à Costa, il a pu, en effet, se livrer pendant deux heures sans retenue.

L'Autrichien Thomas Muster a perdu son premier match comme No 1 mondial. Après avoir joué lundi en Coupe Davis en Afrique du Sud, il n'était arrivé que mercredi matin très tôt à Dubaï. La longueur du voyage et les efforts faits en Coupe Davis ont eu raison de son dynamisme habituel. Mercredi en soirée, il n'a pas trouvé grâce devant l' Australien Sandon Stolle (ATP 161), vainqueur par 6-1 3-6 7-6 (7-0). Si Andre Agassi se distingue au tournoi de San José, il est pratiquement certain que Muster perdra sa place de No 1 mondial dès le début de la semaine prochaine, une place qu'il n'aura donc occupée que l'espace d'une semaine.

Dubaï. ATP-Tour. 1.014.250 dollars. Premier tour du simple messieurs: Costa (Esp) bat Rosset (S/6) 1-6 6-3 6-4. Enqvist (Su/2) bat Gustafsson (Su) 6-1 6-4. Prinosil (All) bat Edberg (Su) 5-7 7-6 (7-5) 6-4. Larsson (Su) bat Furlan (It) 6-2 6-4. Novacek (Tch) bat Volkov (Rus) 6-2 6-4. Sanchez (Esp) bat Novak (Tch) 6-3 7-6 (7-1). Gaudenzi (It) bat McEnroe (EU) 7-6 (7-3) 7-6 (7-2). Davids (Ho) bat Pescosolido (It) 6-1 7-6 (7-5). Stolle (Aus) bat Muster (Aut/1) 6-1 3-6 7-6 (7-0). Ferreira (AS) bat El-Aynaoui (Mar) 6-1 abandon sur blessure. Santoro (Fr) bat Schaller (Aut) 6-3 6-1. (si)

coop

bons informel

TP AKT 7/96

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

du 15.2 au 17.2.1996

Bananes le kg	2.80	2.-
Tulipes le bouquet de 10		5.90

HITS HEBDO COOP

du 13.2 au 19.2.1996

Pain du Vieux Bourg 250 g	1.55	1.25
Maxi Mix Wolf 250 g	2.00	1.95
Farine fleur Coop 1 kg	1.80	1.50

ARTICLES TRAITEUR

Saucisson vaudois le saucisson de 300-400 g, 100 g	1.80	1.10
Cou fumé les 100 g	2.05	1.50
Saucisses de Vienne 2 paires, 200 g	2.00	1.95

les 100 g
Côtelettes
fumées

1.95
~~2.90~~

BOISSONS

Jus d'orange Mondial la brique de 2 litres, avec fermeture combitop	2.40	1.80
Coop Citro normal ou light la bouteille en PET de 1,5 litre (+ consigne)	1.25	0.95
Coop Orange normal ou light la bouteille en PET de 1,5 litre (+ consigne)	1.35	1.05

PRODUITS GOLD STAR

Pommes Duchesse Gold Star 2 x 370 g	8.80	5.40
--	-----------------	-------------

le sachet de 1 kg
Epinards à la crème
minute
Gold Star,
surgelés

3.50
~~5.-~~

PROMO. SUR LES CAFÉS/SUCHARD

Tous les cafés Coop, sous vide/ moulu, 500 g	4.80	1.50 de moins
Suchard Express 2 x 800 g	15.90	12.90

HITS HEBDO COOP

du 13.2 au 19.2.1996

PRODUITS LAITIERS

Margarine Planta le pot de 400 g	2.80	2.65
Beurre de cuisine «Le Beurre» la plaque de 250 g	2.80	2.60
Beurre de cuisine «Le Beurre» le beurrier de 250 g	3.00	2.80
«Raclette», fromage à raclette suisse en tranches, préemballé, les 100 g	2.34	1.85
«Raclette», fromage à raclette suisse en bloc, préemballé, les 100 g	2.34	1.65

CASSETTES VIDÉO EN PROMOTION

le lot de 2
14.-

Cassettes vidéo TDK E-180 HS
E-240 HS, le lot de 2 18.-
Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

HITS HEBDO COOP

du 13.2 au 19.2.1996

PRODUITS POUR LAVE-VAISSELLE

Dish-lav Compact la boîte de 1 kg	7.50	5.90
Sun Poudre les 2 recharges de 1,1 kg chacune	11.80	8.90



3 x 750 g
Fox
Citron
5.80
~~8.70~~

HITS HEBDO COOP

du 13.2 au 19.2.1996

Un monde
de douceur
de 19 à
33%
moins cher!

Branches Arni, lait/noisettes chocolat noir ou blanc les 20, 312 g	multipack 5.60	3.95
Arni au lait 5 x 100 g	multipack 8.50	4.50
Arni aux noisettes 5 x 100 g	multipack 8.50	4.50
Cœurs de France Arni le sachet de 420 g	2.80	2.95
Tablerone au lait 5 x 100 g	multipack 7.50	5.95
Papillon Suchard la boîte de 300 g	7.40	6.40
Petit-Beurre Choco Wernli «3 pour 2» 3 x 125 g	9.90	6.60

CONSERVES

Cornichons midi le pot de 380 g poids net, 230 g poids égoutté	2.80	1.80
Röstis midi les 3 sachets de 500 g poids net chacun	trio 7.95	5.50
Röstis bernois midi le sachet de 500 g	3.35	2.85

COLLANTS FEMME EN PROMOTION

Tanga Crêpe 2 paires	duo au lieu de 7.80	5.80
Pratic 2 paires	duo au lieu de 9.-	7.-

Tous les prix
comprennent la TVA

Coop
Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine
Goulasch de bœuf hongrois
Spätzli
Choux-raves
9.80

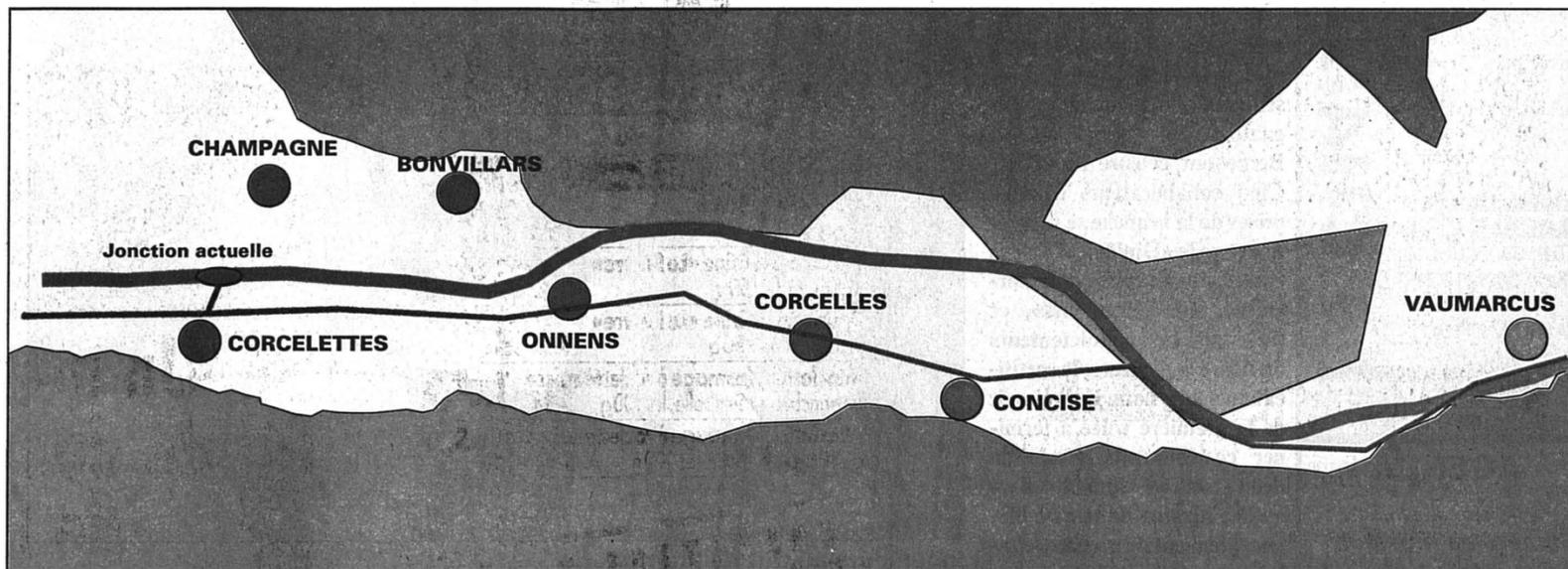
Dans les
restaurants
en libre-service

Coop

03-339001/ROCC

N5: feu vert au tronçon Vaumarcus-Grandson

Jonction à l'horizon



Le tracé Corcelettes-Vaumarcus

Le dernier maillon manquant de la N5 sur la rive nord du lac de Neuchâtel.

(sp)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Banque Cantonale Neuchâteloise

Le vrai prix du Crédit Foncier

Entre rachat des actions, frais, et surtout provisions supplémentaires sur les débiteurs douteux du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) qu'il a fallu constituer, le coût réel de la reprise de la défunte banque à charge de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) dépasse les 90 millions de francs, soit plus de deux fois le prix initialement envisagé. Malgré cela, la BCN a réussi l'an dernier un très bon exercice avec un bénéfice de plus de 12 millions, soit une augmentation de 13% par rapport à 1994. Emergent d'une restructuration, la BCN ne peut éluder la question de la privatisation. «Il n'y a pas le feu au lac», a estimé son président Willy Schaar.

Page 23

Patience, patience! L'Arc jurassien sera (enfin) raccordé au réseau autoroutier à l'horizon 2003 ou 2004. C'est du côté vaudois que se fera cette jonction historique attendue depuis 20 ou 30 ans! Cette bonne nouvelle est tombée hier lors de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral qui a donné son feu vert au projet général reliant la frontière vaudoise à Corcelettes, près de Grandson.

Les services concernés attendaient cette décision que l'on disait imminente. Le tracé avait été dessiné au 5/1000 et l'on en connaissait déjà le profil en long. Toutefois, il s'agissait d'un dossier en veilleuse depuis des années pour les raisons financières fédérales que nous avons soulevées à plus d'une reprise (que l'on se souvienne de la grande manifestation à Berne le 25 novembre 1994).

Ainsi, le canton de Vaud va pouvoir s'atteler aux plans de détail, avec études d'impact à l'appui, qui seront soumis à l'en-

quête publique à la fin de cette année. Ensuite, le projet doit passer en consultation auprès des communes, des services cantonaux compétents et de l'Office fédéral des routes.

Le Conseil fédéral devrait donner sa sanction finale au projet définitif à la fin de 1997 ou au début de 1998.

PREMIER COUP DE PIOCHE: 1998

Dès lors, le premier coup de pioche (ou d'explosif) pourrait être donné au printemps 1998. Encore faudra-t-il que tout soit réglé sur le plan financier, comme nous l'a signalé M. Weidmann, ingénieur responsable du Service des routes et autoroutes du canton de Vaud. Car le Conseil fédéral avait défini son cinquième programme à long terme des routes nationales, selon lequel la N5 ne devait pas débiter avant 2001/2003. Il semblerait que le gouvernement mette rapidement sur pied son sixième programme routier

Comme les travaux sur la N1 avancent bien (selon l'Office fédéral des routes, l'artère sera prête pour l'Expo 2001), on espère pouvoir entamer rapidement les travaux sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Le coût de-

visé pour ce tronçon de 9,7 km est de 453 millions de francs, soit 46,7 millions au kilomètre en moyenne. Ce tracé comportera trois tunnels (à deux tubes de 2,5 km au total) dont le plus long se situe au-dessus de Concise et se raccordera à la frontière neuchâteloise. Il y aura quatre ponts autoroutiers (de 160 m, 110 m, 80 m et 50 m), sans compter des traversées supérieures et inférieures. Enfin, deux galeries seront aménagées, la principale à Onnens sur 600 mètres et l'autre près du bois de la Lance.

CINQ À SIX ANS DE TRAVAUX

La procédure de recours ne devrait pas réserver trop de surprises. Le syndicat d'améliorations foncières de Corcelles-Concise a déjà fait un travail considérable et est en possession de la plupart des terrains. Le syndicat réunissant les communes de Champagne, Bonvillars et Onnens est quant à lui à l'œuvre.

Quant aux travaux, ils devraient durer de cinq à six ans. Il n'est pas possible de donner un calendrier plus exact, car tout dépendra de l'avancée du percement des tunnels. Toutefois, des sondages ont été faits et des ren-

seignements sur la roche ont été fournis par le forage actuel du tunnel ferroviaire de La Béroche.

On peut donc raisonnablement fixer à 2003 ou à 2004 l'ouverture intégrale de la N5 le long du lac de Neuchâtel.

SATISFACTION

Du côté neuchâtelois, on ne cachait pas non plus sa satisfaction. C'est ainsi que Pierre Hirschy se félicite du feu vert fédéral et que le dossier se débloque en Pays de Vaud. Les Vaudois ont remporté une bataille importante, en obtenant une autoroute de seconde classe à quatre pistes (et non à trois pistes comme c'était le cas à l'origine).

Deuxième satisfaction, les travaux de coordination entre les cantons de Vaud et Neuchâtel en seront sensiblement améliorés. Reste encore la planification financière qui n'est pas totalement réglée, bien que les Chambres aient débloqué les crédits pour le tronçon neuchâtelois.

Pour ce qui est de l'Expo 2001, il s'agira de reprendre les pourparlers avec les cantons de Fribourg et Berne, pour aménager une liaison rapide intercantonale entre Marin et Löwenberg sur la N1. Bl. N.

REGARD

Erreur réparée

Ainsi, une erreur historique d'aménagement du territoire sera corrigée au début du XXIe siècle. On le sait, c'est le canton de Neuchâtel, principalement, mais aussi tous ses voisins immédiats (Jura, Jura bernois, Seeland et Nord vaudois), qui en a souffert le plus notablement, vu sa non-insertion dans le réseau des grandes transversales autoroutières et ferroviaires.

Il est vrai que la géographie n'est pas commode à manœuvrer et qu'entre lac et Jura, Neuchâtel devait livrer une lutte titanesque. Mais au handicap territorial, s'est ajouté une injustice politique, Neuchâtel s'étant trouvé abandonné par tous ses voisins qui travaillaient très logiquement pour eux.

Fribourg fit son coup de force en construisant la N12 à grande vitesse, tandis que Vaud finit par se préoccuper de la N1, du côté d'Yverdon, après avoir construit l'autoroute du Léman et la N9 entre Bex et Vallorbe. La N5 restait lamentablement sur le quai.

Désormais, l'erreur sera réparée dans un avenir proche, environ huit ans si tout se déroule selon le calendrier prévu. Certes, ce maillon manquant ne sera pas achevé pour l'Expo 2001, mais au moins la N1, nous assure l'Office fédéral des routes, sera bel et bien ouverte au trafic à cette date fatidique. Il s'agira de persuader nos voisins fribourgeois et bernois d'aménager une jonction avec la N1, sans porter d'atteintes excessives à une région sensible.

Il ne faut pas non plus oublier que le réseau ferroviaire doit être sensiblement renforcé avec Rail 2000 le long de La Béroche et le doublement partiel de la ligne Berne - Neuchâtel. Ce sera l'occasion de promouvoir pour l'Expo 2001 un transport combiné rail/route dont la nécessité se révèle tous les jours plus justifiée.

Blaise NUSSBAUM

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir:
Jura, Plateau et Alpes, nuageux le matin, assez ensoleillé l'après-midi.

Températures entre 0 et -4 degrés tôt le matin et entre 0 et +4 degrés l'après-midi; à 2000 mètres -10 degrés.

Bise, forte en montagne et sur le Léman.

Sud des Alpes et Engadine, résidus nuageux la nuit, ensoleillé demain.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	0°	3°	Londres Clair	2°	5°
Athènes Nuageux	8°	13°	Madrid Pluvieux	6°	10°
Barcelone Pluvieux	7°	11°	Moscou Nuageux	-17°	-14°
Berlin Neigeux	-3°	0°	New York Neigeux	-4°	-4°
Bruxelles Clair	-2°	2°	Oslo Nuageux	-16°	-6°
Le Caire Clair	11°	21°	Paris Nuageux	2°	4°
Copenhague Nuageux	-1°	1°	Rome Nuageux	3°	10°
Genève Neigeux	1°	1°	San Francisco Clair	11°	21°
Helsinki Neigeux	-10°	-8°	Stockholm Clair	-17°	-6°
Jérusalem Clair	5°	14°	Varsovie Nuageux	-8°	-2°
Lisbonne Clair	8°	13°	Vienne Nuageux	-3°	2°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone centré sur le proche Atlantique provoque un courant de bise, sec et froid, sur notre pays.

Evolution probable de vendredi à lundi:
au nord, vendredi, augmentation de la nébulosité, faibles précipitations possibles sur le versant nord des Alpes, probablement sec en Valais; samedi temps assez ensoleillé; dès dimanche, retour à un temps nuageux avec des précipitations.

Au sud: temps assez ensoleillé: dimanche, augmentation de la nébulosité et quelques précipitations



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

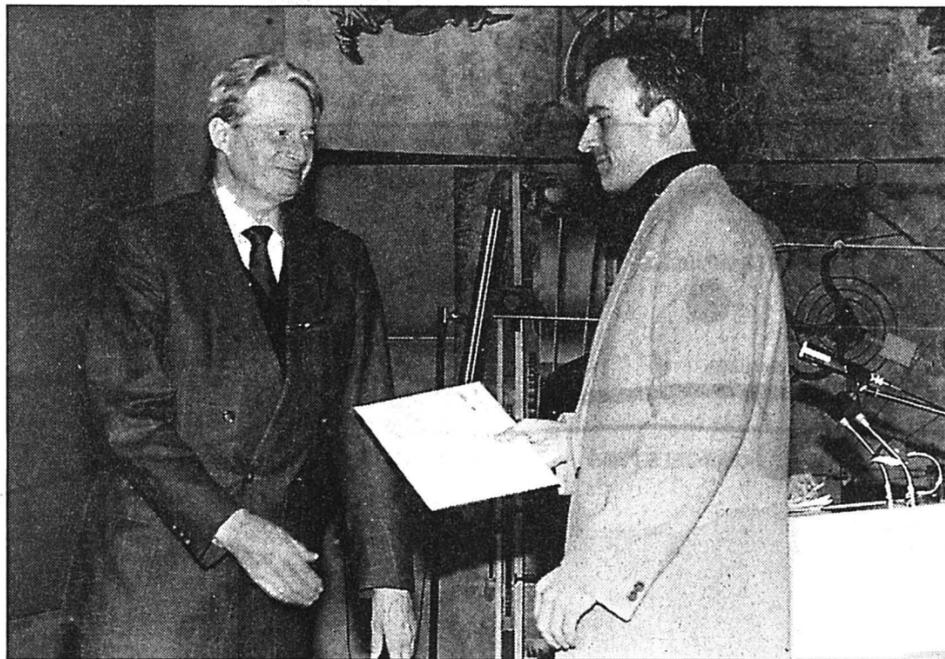
Canton de Neuchâtel: 039/24 20 20
Jura: 039/51 26 26
Jura bernois: 032/93 64 66
Bulletin permanent: 039/189



Etudes postgrades en conception horlogère

Les premiers diplômés

Réjouissant: La formation n'en finit pas d'être une préoccupation stratégique pour la Convention patronale. Mercredi, c'est l'une de ses applications la plus pointue et la plus ambitieuse que les représentants de l'industrie et des cantons de Neuchâtel et Berne ont célébré au MIH. Cinq collaborateurs d'entreprises de la branche se sont vu remettre le «Diplôme d'études postgrades en conception horlogère pour ingénieurs», et trois autres, non-détenteurs du titre d'ingénieurs, le certificat du même nom. Il s'agissait de la première volée à terminer ce cours postgrade de deux ans en emploi, alors qu'une dizaine de leurs collègues viennent de prendre le relais.



Ingénieurs au fait de l'horlogerie

«Cette formation est un gage de confiance pour l'avenir», a-t-on estimé mercredi.

(Henry)

ment. D'où période d'adaptation coûteuse pour les entreprises, et rigidité imposée au renouveau horloger, à la mise au point de calibres nouveaux en particulier. Un inventaire des besoins fut dès lors établi en 92 par la CP, qui inaugurerait le cours postgrade en août 93. Pas seule évidemment, puisque cette formation découle du travail de groupe et du soutien de l'industrie, de l'OFIAMT et des cantons de Neuchâtel et Berne, étant dispensée par les écoles d'ingénieurs du canton de Neuchâtel au Locle (EICN) et de St-Imier (EISI). «Ce qui annonce peut-être d'autres rapprochements dans le cadre des futures HES», esquisse le conseiller d'Etat Jean Guinand.

En partie financée par les participants eux-mêmes et les entreprises qui les emploient, la formation recueille un écho très favorable puisqu'une nouvelle volée de dix candidats de l'ensemble de l'Arc jurassien vient de se lancer. «La mission de perfectionnement répond à un besoin, ce n'est pas une mode!», explique le président de la CP Jean Cavadini. PFB

LES LAURÉATS

Certificat: Roger Bernasconi, Châteline; Trung-Thanh Nguyen, Grand-Lancy; Patrice Parietti, La Chaux-de-Fonds. **Diplôme:** Olivier Boillat, Lausanne; Nicolas Déhon, La Chaux-de-Fonds; Cédric Fague, Bernex; Stéphane Perrenoud, Le Landeron; Pierre-Maurice Rochat, L'Orient.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

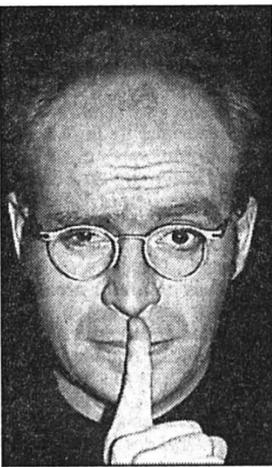
Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Société de musique Changement de programme

Une épidémie de grippe a privé les musiciens de l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle de quelques répétitions. Ce contretemps a contraint le chef invité, Isaac Karabtshevsky, à modifier le programme du concert de la Société de musique, vendredi 16 février, 20 h 15 à la Salle de musique. On entendra l'ouverture du «Songe d'une nuit d'été» de Mendelssohn. Roland Perrenoud, hautboïste, se produira dans le Concerto K 271-k de Mozart et le Concerto de Bartok sera remplacé par la quatrième symphonie de Schumann. (DdC)

Au Petit Paris Didier Chiffelle



C'est un tout nouveau spectacle que présentera Didier Chiffelle vendredi 16 février à 21 h 30 au Petit Paris. Cet excellent auteur, compositeur et musicien, qui écrit ses textes avec autant de soin et de talent qu'il en apporte à écrire ses mélodies, sera accompagné par quatre musiciens pour un récital que ne devrait manquer aucun amateur de chanson française de qualité et actuelle. D'autant plus si elle est l'œuvre d'un Chaux-de-Fonnier. (dn - photo sp)

L'horlogerie suisse dispose de huit «constructeurs» de haut niveau supplémentaires. Traduisez des ingénieurs formés à la conception et à la construction de mouvements, aptes à dialoguer avec leurs collègues horlogers et à conduire des projets pointus. Des spécialistes qui participeront au renforcement

de la branche dans notre pays, «branche où il n'y a de place que pour les entreprises aux produits parfaits et originaux», a estimé Michel Thomi, président de la Société suisse de chronométrie. Selon l'évaluation de la Convention patronale (CP) en 92, il faudra 42 ingénieurs de ce type (on en comptait 85 actifs dans la branche à cette époque) à l'horizon 2002, si l'on veut assurer la relève.

Un constat à l'origine de cette formation de deux ans en emploi, qui correspond peu ou prou au titre universitaire (à Neuchâtel) d'ingénieur horloger, abandonné dans les années septante. A la nuance qu'il s'agit ici d'une formation spécialisée (800 heures) et plus étendue, dis-

pensée à des ingénieurs de tous horizons, et qui tient compte des récentes évolutions du secteur.

COLLABORATION EICN ET EISI

Avant le lancement de ce diplôme d'études postgrades, la formation des ingénieurs ne leur permettait pas d'être directement opérationnels à l'engage-

Contrefaçons horlogères récemment jugées Recours des plaignants

La réaction est vive, et se veut exemplaire. Suite au jugement rendu par le Tribunal de police dans l'affaire de contrefaçons de boîtes or (une cinquantaine avérées) produites au début de la décennie par l'entreprise Monnier et Cie SA, trois recours ont été déposés mardi au greffe du Tribunal du lieu. Ceux-ci, accompagnés des observations du juge, parviendront devant la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal dans le courant de la semaine prochaine. Les recourants: l'Union suisse pour l'habillement de la montre (USH), et les marques Rolex et

Vacheron Constantin. Pour le directeur général de Vacheron Constantin, Claude-Daniel Proelochs: «Ce recours ne vise pas les personnes mais les faits.

Nous ne pouvons laisser impunis des gens qui font de la contrefaçon. Protéger la marque est pour nous un devoir et une responsabilité, d'autant qu'il s'agit par-là aussi de protéger les gens qui travaillent pour nous!».

Le 26 janvier dernier, le patron de l'entreprise incriminée s'était vu infliger une amende de 400 fr sur la base d'un fait accessoire, ses deux «clients»

italiens étant purement et simplement acquittés. Le gros des préventions — relatives en particulier aux lois sur les marques de fabrique et sur la concurrence déloyale, ainsi qu'au code pénal pour falsification de marchandise — n'avait pas été retenu par le tribunal (Voir notre édition du 27 janvier dernier). Les prévenus avaient notamment bénéficié de la prescription. S'agissant de la décision attendue de la Cour de cassation pénale, impossible d'en évaluer la date: «Cela peut aller un mois, six mois ou plus», indique-t-on à Neuchâtel. (pfb)

Le MIH reçoit trois bijoux horlogers Or à la Saint-Valentin

«Institution qui a pour vocation de mettre à disposition du regard de tout un chacun le bel ouvrage horloger», selon le mot

du conseiller communal Jean-Martin Monsch, le Musée international d'horlogerie (MIH) a reçu hier la visite du président de

la maison Piaget. L'occasion pour Yves G. Piaget de remettre trois montres-bijoux historiques de l'entreprise établie à la Côte-aux-Fées et à Genève.



Le public aura dès lors tout loisir d'admirer ces trois pièces or, toutes du XXe siècle. La première, ronde, date du début des années 50 et dispose d'un mouvement extraplat six lignes. Typique des luxuriantes années 60, la seconde est ovale, décorée d'un cadran en opale, et montée sur un mouvement extraplat six lignes. La fameuse Polo, plus sportive, fut un must dans les années 70, dotée d'un mouvement extraplat électronique. Un don remis «en hommage aux professionnels de l'horlogerie, aux gens de ce noble métier», a estimé Yves G. Piaget. Le conservateur du MIH, Catherine Cardinal, a quant à elle relevé: «C'est une belle Saint-Valentin pour le musée!». (pfb-photo Henry)

Conseil des jeunes, 1re Chambre On fait de l'avance

La 1ère Chambre du Conseil des jeunes, celle de l'école secondaire, s'est réunie récemment, presque au complet et avec un public attentif. Il convient de préciser que la séance était suivie d'une pizza... Il n'empêche que certains projets avancent et que les délégués font souvent preuve de maturité.

Distributeurs de boissons: ce vieux projet, déjà lancé par les Parlements précédents, se heurte à l'opposition des autorités scolaires, et notamment du médecin des écoles. Lequel ne veut pas de boissons sucrées dans les collèges. La direction invoque également des difficultés techniques et donc financières. Pas convaincu, le Conseil écrira à la Commission scolaire pour lui exposer ses arguments.

Préservatifs: la pose de distributeurs de préservatifs dans les collèges rencontre un meilleur écho, notamment auprès du médecin des écoles. La Commission scolaire accepte également d'entrer en matière. C'est plutôt du côté des jeunes que, curieusement, l'idée perd de son attrait. Les appareils posés dans les écoles supérieures seraient fort peu sollicités. Mais la commis-

sion continuera son travail, ne serait-ce que pour ne pas rompre le dialogue avec les adultes. **Cartes de bus:** les TC acceptent de vendre au Conseil 200 cartes de bus à 8,50 fr au lieu de 10 fr. Elles seront revendues 5 francs aux élèves. L'assemblée a voté le crédit de 700 fr nécessaire.

Fin d'année: la fête de fin d'année scolaire est un sujet de préoccupation pour ceux qui terminent leur scolarité obligatoire. L'assemblée a voté une garantie de déficit de 3500 fr pour cette grande bastringue dont le lieu reste à définir.

Divers: diverses commissions qui n'avaient rien ou pas grand-chose de neuf à apporter continuent néanmoins leur travail. Il s'agit des projets skate-park, salle de boums, carte-cadeau (réductions dans certains commerces). Le bulletin du Parlement est en sommeil. La balle est dans le camp de la 2e Chambre. Quant aux relations avec Marché 6, certains ont envie de «faire quelque chose», mais on s'est demandé s'il était possible de s'engager aux côtés de gens qui agissent dans l'illégalité en occupant des locaux sans avoir de bail. La porte reste ouverte. (am)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

- CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Mardi, répétitions à 19 h 45, tenors et basses; à 20 h 30, soprani et alti; à l'Aula de l'Ancien gymnase.
- CLUB ALPIN SUISSE
Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts.
Samedi et dimanche, ski de piste en famille à Evolène, org.: P. Lesquereux et D. Gyger, réunion ce soir à 18 h, au Buffet de la Gare.
- LA JURASSIENNE
Section F.M.U.
Cours: ski de randonnée, Albris-

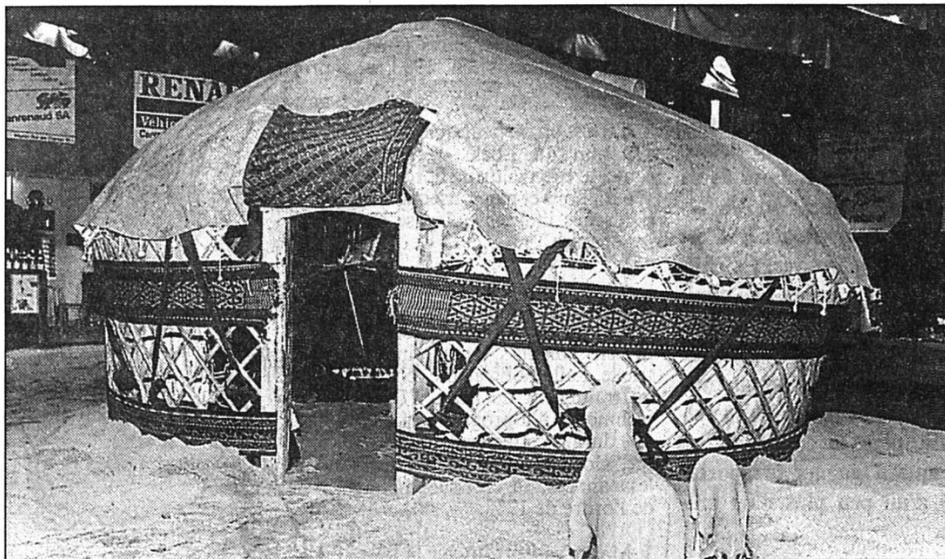
tenhorn, samedi, organisateur: Olivier Jacot, ☎ 039/280.140.

- PRO SENECTUTE LA CHAUX-DE-FONDS
Mercredi, sortie ski de fond toute la journée. Renseignements: pour le départ au 181, le mardi dès 17 h.
- SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Membre de la FCS, chiens avec et sans papier. Entraînements: samedi 17 février à 14 h, P. Vuillemin; mercredi 21 février à 19 h, S. Gross. Lieu: chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens.: R. Brahner, ☎ 26.67.16.
- UNION CHORALE
Lundi, 20 h, répétition au local.

Polyexpo: Mobilia 96, l'art de vivre, sur les rails!

Une expo à fleur de rêves

Les portes de la deuxième édition de Mobilia 96, l'art de vivre, se sont ouvertes hier et le resteront jusqu'à dimanche soir prochain à Polyexpo. Une quinzaine de commerçants se sont réunis pour offrir à tous les visiteurs, rêve, style, esthétique et beauté. Vitrine idéale de toutes les nouveautés propres à rendre l'aménagement intérieur toujours plus confortable, les quelque 2500 m² de surface d'exposition accueillent également deux invités d'honneur de talent. L'Association suisse des commerçants de tapis d'Orient et le peintre et sculpteur Francis Roulin.



L'Himalaya au cœur de Polyexpo

Invitation au voyage, une yourte, habitat traditionnel des nomades bergers du nord de l'Hindoukouch, se dresse au centre de l'exposition.

gieux, mais assure votre label de qualité.»

Gentilhomme, le président de Mobilia 96, l'art de vivre, Marco D'Inco n'en est pas moins galant. Ce n'est qu'après avoir offert une rose à toutes les représentantes de la gent féminine présente que le directeur de RTN 2001 s'est exprimé: «Plus terre à terre et sans doute bien moins symbolique que la fête de la Saint-Valentin, Mobilia 96 offre néanmoins à tous les exposants une surface adaptée, capable de relier commerçants et acheteurs. Les stands sont attractifs, le milieu est convivial et adapté à tous les visiteurs qui désirent retrouver un «cocooning» perdu et vivre en parfaite

harmonie malgré les difficultés d'un monde qui se défait.»

Saluant les invités au nom des autorités neuchâteloises, le président du Grand Conseil, Maurice Sauser, s'est plu à relever que: «Malgré la morosité d'une situation conjoncturelle toujours difficile, il est bon d'innover, de se montrer et surtout, savoir ne jamais baisser les bras. Comme la vie continue, sachez aller de l'avant!»

Etonné de se retrouver «corps étranger dans une aventure commerciale», le peintre et sculpteur Francis Roulin s'est surpris à constater qu'il existe bel et bien un parallèle entre l'artiste, «cet individu dont un

ped est dans le rêve, parfois les deux», et ses semblables. «Se plonger dans l'art et dans la vie, voilà tout un programme sacrément important.» Il est vrai que pour un homme dont la vie s'ordonne autour des saisons, qui s'enivre d'une nature bienveillante et qui reconnaît au soleil le pouvoir d'être source de toutes les énergies, Mobilia 96 représente l'antre dans lequel l'originalité de ses œuvres ressort encore plus lumineuse et inédite.

C.M.

● Polyexpo, Mobilia 96, l'art de vivre: jeudi et vendredi de 14 à 21 h; samedi et dimanche de 10 à 21 h.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Match d'impro

L'Atelier qualifié!

La troupe junior d'improvisation de l'Atelier (moyenne d'âge 17 ans) peut être fière. En battant récemment au Temple Allemand les juniors de Gin-Grandson (VD), elle s'est qualifiée pour le tournoi «Carré d'as», qui se tiendra à Lausanne fin mars, fin avril et fin mai. Une double victoire, pourrait-on dire, puisqu'elle a battu sa concurrente par 8 à 7 (le verdict du public), en remportant de surcroît la palme du jury - composé d'un Neuchâtelois et de trois Vaudois... (ir)

AGENDA

Sinopia

Apérodanse

Au programme de l'«Apérodanse» de Sinopia, Serre 68, vendredi 16 février à 19 h, la compagnie donnera un aperçu de sa nouvelle création «Roméo et Juliette», évoquera les manifestations à venir et accueillera une exposition de photos, ouverte au public samedi 17 février de 10 à 22 h et dimanche 18 février de 10 à 17 h. (DdC)

Cave du Petit Paris

B.E.C. et jazz

Tout le jazz, celui qui «mélodifie» avec Glen Miller, et celui qui marie la note bleue aux parfums de rock, une touche d'Ellington par-ci, de Zawinul par-là, avec en prime les toutes fraîches improvisations de jeunes entre 14 et 19 ans. C'est ce que propose à la Cave du Petit Paris, samedi 17 janvier, le B.E.C. Traduisez: le Big band des élèves du Conservatoire, placé sous la direction de Patrick Lehmann. Dès 21 heures! (Imp)

La Sagne

Exposition artisanale

L'Union des Paysannes organise les vendredis 16 février (de 14 h à 17 h), samedi 17 (de 14 h à 20 h) et dimanche 18 (de 14 h à 17 h), une exposition artisanale à la Grande Salle de La Sagne. On pourra y admirer divers ouvrages allant de la peinture à la poterie, en passant par la pyrogravure, la dentelle, les poupées, etc. (dl)

Société de développement des Planchettes

Bilan d'un exercice faste

C'est au Restaurant de la Couronne que les membres actifs et passifs de la Société de développement des Planchettes se sont réunis récemment pour l'assemblée générale annuelle. La mécanique est parfaitement bien huilée, si bien que le bilan de l'année écoulée est une fois de plus très positif.

M. M. Geisbühler, président, a souhaité la bienvenue à chacun, plus spécialement aux autorités locales, au président d'honneur ainsi qu'aux membres d'honneur avant de remettre en mémoire les activités de l'année 1995. Elles ont commencé par les matches aux cartes et le tournoi de belote pour lesquels on a noté une diminution de participants. A la fin avril, en revanche, le loto a fait salle comble et a permis de renflouer les caisses des écoles et des sociétés locales. La Fête nationale a réuni son fidèle groupe de patriotes. Grâce au bénévolat de chacun et au soleil généreux la Fête du village a remporté un beau succès.

ANNIVERSAIRE

Quelques semaines plus tard, la société a mis sur pied le rendu enrichi de la célébration du trentième anniversaire du Pavillon des fêtes. Ce pavillon a d'ailleurs été loué trente fois au cours de l'année et laisse donc un apport financier non négligeable. En plus de ses activités «traditionnelles», la commission de sports et loisirs en a organisé un bon nombre d'autres très variées. Le président a conclu en relevant qu'aux Planchettes le bénévolat paraît naturel, ce qui est stimulant pour le comité qui veillera à apporter toujours de nouvelles idées.

Par son rapporteur, la commission du jumelage, forte de six membres, a rappelé qu'elle avait organisé un voyage pour les enfants planchottiers à Bardouville en juillet dernier. Dans une semaine, ce sont les petits Français qui seront accueillis aux Planchettes pour une semaine de sports d'hiver.

En septembre prochain, lors du week-end du Jeûne fédéral, les adultes se retrouveront à Bardouville pour y fêter les 20 ans de ce jumelage franco-suisse.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

La commission de sports et loisirs, riche de dix membres, a poursuivi l'assemblée par un rapport détaillé des activités de l'année écoulée: week-end à ski en mars; souper de courses hors stade en avril; tournoi de volley-ball en mai; rallye à vélo en juin; tour du Valanvron en août; stand de pâtisseries à la Fête du village; marche d'automne sur deux jours au Chasseron en septembre, gymnastique hebdomadaire le jeudi; et actuellement un cours de vannerie au pavillon.

La commission a reçu deux démissions; celles d'A. Bonnet et de C. Calame. Mme M. Grandjean a d'ores et déjà accepté d'entrer en fonction. Cette dynamique commission a déjà une foule d'idées pour l'année en cours.

Le responsable du pavillon a relevé qu'en 1995, il n'avait pas été accompli de grands travaux en dehors de l'entretien. On a également inauguré une nouvelle sonorisation des locaux et procédé à un rafraîchissement de l'extérieur. Pour l'avenir, la société pourrait parfaire les ins-

tallations par divers petits équipements.

COMPTES

La nouvelle caissière, Mlle S. Geissbühler, entrée en fonction au milieu de l'année, a présenté un rapport sain, bien que la société enregistre une légère diminution de fortune expliquée par l'amortissement de la cuisine. Le total des recettes pour 1995 se montait à 63.994 francs, celui des dépenses à 65.156 fr. Les recettes les plus importantes proviennent du loto, de la Fête du village, des locations et du Tour du Valanvron. La caissière a encore remercié le caissier sortant M. J. Baumgartner qui a rempli ses fonctions pendant vingt-deux ans et qui lui a laissé des documents clairs entre les mains. Le rapport des vérificateurs précisait que les comptes étaient parfaitement tenus et que la société pouvait faire face à ses engagements. Ils ont été adoptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

NOMINATIONS

Le président et les membres du comité ont été réélus par acclamations. Aucune démission n'a été enregistrée. En revanche, M. O. Nobs a accepté d'entrer au comité, désormais fort de quinze membres. Pour les vérificateurs, M. J.-M. Roth est sortant; M. D. Lienhard et Mme G. Jacot restent et Mme S. Nobs est nommée suppléante.

Le président a encore présenté le calendrier des manifestations pour l'année en cours, auquel il faut ajouter les différentes activités prévues aux «sports et loisirs». Il a aussi remercié tous les membres du comité de leur soutien. (yb)

Au Conservatoire

«Kaléis»

En retenant des œuvres «autour de 1910», Yvan Tschopp, clarinette et Philippe Chanon, piano, ont composé un excellent programme. Il était donc naturel, et fort intéressant, de découvrir autant de styles différents, inhérents à une époque déterminée.

Yvan Tschopp excelle dans ces différents styles. Et les qualités que ses interprétations révèlent d'abord, sont la virtuosité technique, la volubilité, la clarté analytique. La grande sonate op. 167 de Saint-Saëns, la Ballade op. 8 de Weiner, trouvent leurs couleurs, leurs rythmes propres. A chaque œuvre il donne la même ferveur.

Les plus grandes réussites du programme resteront, pour nous, les pages de la deuxième partie du concert, plus typiquement du XXe siècle. Magnifiques les «Trois pièces» de Stravinsky, où le compositeur puise ses thèmes dans le folklore slave. A chacune des «Quatre pièces» op. 5 d'Alban Berg, Yvan Tschopp a apporté la même qualité de jeu. On ressentait une vraie intelligence de la partition qui lui permettait, dans le rayonnement d'une sonorité idéale, de varier extraordinairement les couleurs et de rendre la poésie caractéristique du compositeur. La Première rhapsodie de Debussy, qui concluait le programme, a confirmé le talent d'un duo dont on attend avec plaisir d'autres manifestations.

Le jeu de Philippe Chanon, au piano d'accompagnement, est également à prendre en considération, l'entente entre les deux partenaires est excellente. En soliste, le pianiste a joué le Prélude op. 32 de Rachmaninov et «Pavane pour une infante défunte» de Ravel, deux œuvres convenant bien à l'interprète.

D. de C.

PARTI PRIS

Froids les marrons!

Cinq stands coincés entre les voitures et les tas de neige, des toiles de plastique ballottées par les bourrasques, et les haltes furtives de quelques rares clients voûtés sous le froid, donc pressés...

A voir la place du Marché hier matin, on pouvait raisonnablement se demander si l'organisation coûte que coûte du marché (précisément), était encore fondée lorsque la température se fait si rébarbative. Surtout en ces temps de gymkhana obligés pour les automobilistes en quête d'une place de parc. Car s'ils ne sont qu'une poignée, les tréteaux, remorques et camionnettes suppriment grosso modo une trentaine de ces chères (!) petites cases bleues tant convoitées.

Certains maraîchers eux-mêmes émettent quelques doutes quant à la rentabilité de l'opération: «Payer une vingtaine de francs pour la place et réaliser une centaine de francs de vente, c'est un peu juste», déclarait hier un vendeur de fruits et légumes.

Il est vrai que la multiplication des grandes surfaces, chauffées et généralement d'accès facile pour les voitures, dissuadent sans doute beaucoup de clients potentiels. Ce d'autant plus que les primeurs proviennent aujourd'hui en majeure partie de chez le grossiste et ne présentent donc plus l'intérêt du «petit plus» de la production privée. Et quand de surcroît, ils courent le risque d'être détériorés par les morsures du froid...

Certes, les commerçants équipés d'un petit chauffage ou ceux dont le magasin est tout proche, contournent ces difficultés mieux que d'autres. «Mais d'une manière générale, constate l'un d'eux, il y a beaucoup moins de stands l'hiver que par le passé; les gens font leurs comptes et concluent vite que le jeu n'en vaut plus la chandelle.» Une attitude logique qu'il serait illusoire d'attribuer aux seuls maraîchers du Seeland, dont on comprend fort bien qu'ils renoncent à faire le voyage à la mauvaise saison.

Il n'empêche, au-delà des considérations d'ordre commercial, le marché est avant tout un lieu d'été et de soleil, où l'on vient non seulement faire ses emplettes, mais aussi et surtout la causette. Un éphémère village de toile dont les passants déambulent gentiment en attendant l'heure de l'apéro, les mains au dos, et non transies au fond d'une paire de mouffes. Alors, pourquoi insister?

Ivan RADJA

NAISSANCE

Emilien, Juliette et Adrien GUGGISBERG-ROGNON ont la joie d'annoncer la naissance de

MARIE Hélène

le 13 février 1996

à la Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Cornes-Morel 25
2300 La Chaux-de-Fonds

132-783451

Le Conseil communal souhaite réviser l'échelle fiscale

Diminution d'impôt en vue

Bonne nouvelle! Le Conseil communal du Locle entend revoir, à la baisse, l'échelle fiscale concernant le revenu des personnes physiques. Cette mesure était dans l'air depuis une bonne année. Lors de sa prochaine séance du 21 février, le Conseil général est appelé à l'approuver. En chiffres, elle représente une diminution de deux à trois pour cent de la pression fiscale, essentiellement pour les «petits» et moyens contribuables et signifie, pour la commune, un manque à gagner (supportable) d'un peu plus d'un million.

vestissements, la ville du Locle a pu procéder à de larges amortissements supplémentaires (environ 4,8 millions en 1993 et 1994).

Certes, on ne peut qualifier la situation du Locle de florissante, avec sa dette de l'ordre de 120 millions et par conséquent le poids des intérêts qui pèse sur ses épaules.

Le responsable des finances observe toutefois que cette dette, malgré de gros et récents investissements (zone industrielle, halle polyvalente, chaîne de traitement de l'eau, l'Ecole technique) n'a progressé que de 2% durant cette dernière décennie, alors que, durant les «belles» années, sa croissance était de l'ordre de 17%.

Mais c'est surtout sur la base de plusieurs constats que Le Locle entend revoir son échelle fiscale qui date d'une quinzaine d'années.

FAVORISER LES PLUS DÉFAVORISÉS

Pour l'ensemble des communes du canton, en 1993, l'effort fiscal s'élevait à 101,9. Dans le haut du tableau, au 6e rang, Le Locle affichait la cote de 129,4 contre 100,9 pour Neuchâtel et 122,3 à La Chaux-de-Fonds. Or, la ville voisine a également revu à la baisse sa pression fiscale. Au nom d'une forme de cohérence régionale, la Mère-Commune devait s'engager dans la même démarche.

Car même si le poids de la fiscalité n'est qu'une des composantes de la dépopulation (moins 109 habitants en 1995, avec en revanche 44 emplois supplémentaires), il est certain que cet élément joue un rôle.

REVENUS ÉLEVÉS

Le rapport note aussi que les revenus les plus élevés sont les plus mobiles et que la part des recettes provenant de ceux supérieurs à 100.000 francs a chuté de 5,4% de 1994 à 1995. Soit un manque à gagner de 200.000 francs.

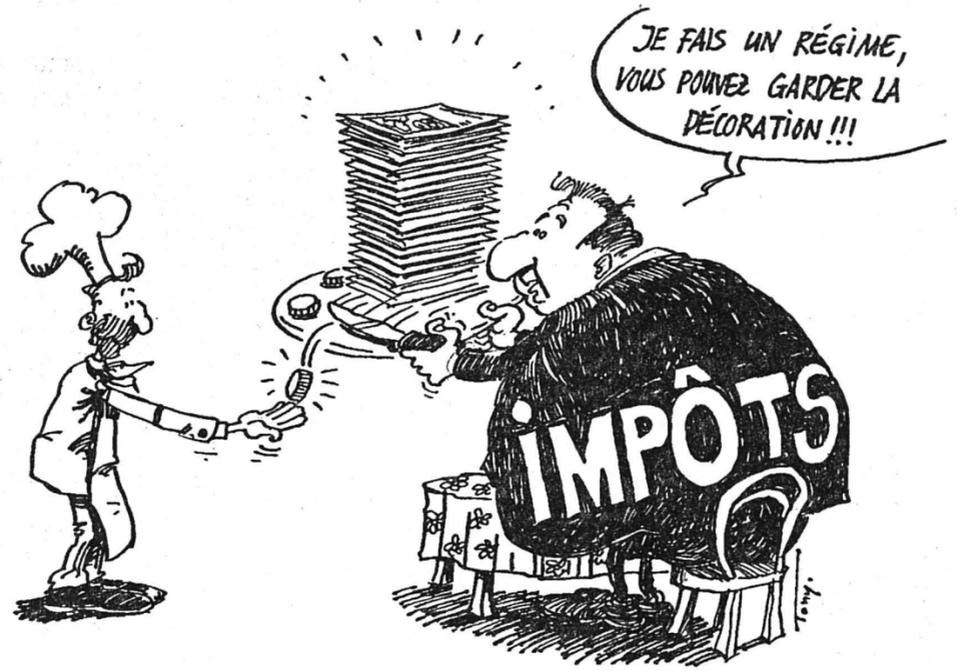
Par la diminution de la pression fiscale de l'ensemble des

contribuables, ceux-ci seront donc aussi concernés. Mais dans une moindre mesure puisque le projet du nouveau barème

concernera surtout la tranche des personnes déclarant entre 20.000 et 60.000 francs.

Pour l'heure l'exécutif garde

en réflexion le problème relatif à la progression à froid qu'il n'a pas abordé dans ce présent rapport. (jcp)



Place du Marché, bis

La commission chargée de l'examen du rapport du Conseil communal se référant à l'aménagement de la place du Marché (rapport renvoyé par le Conseil général le 17 mai 95) présente ses conclusions. A la clé, un crédit de 753.700 francs pour l'aménagement de la place et un crédit de 140.000 francs pour son éclairage.

La commission, qui s'est prononcée par six oui et trois abstentions pour le rapport qu'elle a signé, reconnaît le bien-fondé du projet d'aménagement proposé par le Conseil communal, et renonce à un essai d'aménagement provisoire. Elle demande d'aménager simultanément la place Andrié, ainsi que de prévoir des places de parc pour les personnes handicapées à proximité immédiate des commerces.

OK pour l'implantation des

places de stationnement des taxis à la rue du Pont (face aux ex-Galeries du Marché) avec interdiction de circulation pour les autres véhicules.

Proposition retenue: Grande-Rue ouverte au trafic à vitesse modérée sur toute sa longueur et en sens unique. Places de parc sur un côté des branches est et ouest de la Grande-Rue. Stationnement interdit au nord de la place du Marché.

La place du Marché, la rue du Pont, ainsi que la partie de la Grande-Rue située au nord de la place du Marché (jusqu'au niveau et à l'exclusion des canalisations) sont aménagées définitivement, avec fondation et isolations. La Grande-Rue est aménagée provisoirement (mesures de circulation) sans travaux de la part des SI; l'aménagement définitif sera effectué ultérieurement. Le kiosque de la

place du Marché est maintenu. En passant: la commission note qu'au fil de ses travaux, elle a renoncé à organiser un débat public, «des expériences récentes n'ayant pas rencontré le succès escompté».

Le Conseil général se prononcera d'autre part sur une subvention de 750.000 francs à la Fondation des Moulins souterrains pour la création d'un musée national de la meunerie.

Encore au menu, un rapport relatif à la mise en place des nouvelles structures cantonales du tourisme, à la politique touristique dans les Montagnes, aux activités de l'OTMN et à la création d'une commission touristique d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâtelaises. Le même rapport sera présenté le même soir au législatif de La Chaux-de-Fonds. (cld)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Recrutement chez les pompiers Dix-sept personnes intéressées

L'état-major du corps des sapeurs-pompiers du Locle a lancé à mi-janvier sa campagne de recrutement 1996. Lundi, ses responsables ont accueilli les intéressé(e)s à l'Hôtel judiciaire pour une séance d'information. Sur les 367 personnes contactées par lettre (200 dames et 167 hommes), une dame et 17 hommes ont répondu à leur invitation. Ce complément bienvenu porte l'effectif total du bataillon à 163 personnes (dont 26 incorporées au sein des Services industriels de la ville).

AGENDA

Les Ponts-de-Martel Soirée de la FSG

Samedi 17 février, dès 10 h à la salle du Bugnon la Commission de jeunesse de la SFG des Ponts-de-Martel organise sa soirée annuelle de gymnastique. A cette occasion de jeunes, voire de très jeunes gosses, parfois accompagnés de leur mère, seront sur scène pour présenter diverses prestations, souvent hautes en couleur. Des démonstrations aux agrès sont également au programme alors que les pupilles donneront à leur numéro un air du grand Ouest américain. Cette première partie sera suivie d'une représentation théâtrale: «Les nanas en col» signée Francis Poulet. (Imp)

La Loyauté des Ponts Souper jazz-concert

Ce vendredi 16 février, dans le cadre du premier anniversaire de la réouverture de l'établissement, les responsables du café-restaurant de La Loyauté des Ponts-de-Martel ont prévu une solide soirée jazz, avec repas qui débutera à 20 heures. Celle-ci sera animée par le Middle jazz septet, (MJS). Soit une formation formée autour du clavier de Gérard Bringolf qui puise son répertoire aussi bien dans les grands standards ainsi que dans d'autres belles partitions de jazz classique. Le pianiste est accompagné de Michel Boder (basse), Pierre Ducommun (sax alto), Jean-Michel Kohler (sax ténor), Vincent Kohler (batterie), Eric Morier (trompette), Philippe Schoenenberger (guitare) alors que Charles Huguenin assure la parfaite sonorisation de cet ensemble. (Imp)

Pour le président de commune et responsable des finances, Rolf Graber, qui présentera à cette occasion son dernier rapport (il quitte ses fonctions à la fin de ce mois), cette mesure arrive à un moment opportun et est financièrement supportable pour la commune.

Cette opportunité ne relève en rien du prochain départ de M. Graber. «Pas d'héritage politique testamentaire, mais une pure coïncidence», sourit-il. La présentation de cette proposition dépendait surtout de l'enregistrement des premiers résultats de l'années 1995.

Ceux-ci confirment que, comme ces quelques huit à dix derniers exercices, la commune du Locle dégagera une forte capacité d'autofinancement. «De l'ordre de six millions pour l'an dernier», précise-t-il. «Il nous fallait encore ce résultat en confirmation d'une tendance générale avant d'asseoir notre démarche».

MALGRÉ LE POIDS DE LA DETTE

DU LA DETTE

La révision, à la baisse, de l'échelle fiscale était possible dans la mesure où, malgré de constants in-

Assemblée des agriculteurs aux Ponts-de-Martel Incertitudes et ras-le-bol

Les agriculteurs ont l'impression de se sentir de plus en plus pris en tenaille. Ils ont pour nouvelles missions celles de jardiniers du paysage, de protecteurs de l'environnement, responsables de fournir des aliments en production intégrée (PI), avec toutes les conditions qui en découlent (bilan de fumure, conditions de conservation des animaux, conservation de la qualité de l'eau...). De surcroît leur revenu est à la baisse et les perspectives sont plutôt sombres.

Ces éléments sont notamment ressortis du rapport du président de la société d'agriculture du district du Locle, Philippe Sauser, présenté hier aux Ponts-de-Martel lors de l'assemblée générale de cette association.

Celui-ci a d'abord rappelé le refus populaire, en mars dernier, de l'article constitutionnel sur l'agriculture, ainsi que deux autres objets attendants. A son sens ce «paquet» était indigeste, d'où l'attitude de recul du souverain.

AGRI 2002

Il constate que «le revenu agricole ne cesse de diminuer et les charges d'augmenter». Il émet

de sérieux doutes sur la future politique agricole baptisée «agri 2002» qui fixe la diminution de prix sur les produits.

«Puisqu'en Suisse, on ne veut plus assurer la viabilité des exploitations en payant les produits à leur juste prix, il faudra à long terme nous assurer et nous garantir les paiements compensatoires». Ce qui ne semble pas être actuellement le cas au vu des prix de la viande et du bétail de rente.

Ce qui a fait dire au président «Paysans sans paiements compensatoires, paysans sur le trottoir avec soins ambulatoires. Quel désespoir!»

LE TOURISME ALIMENTAIRE

Le monde paysan, toutefois assez peu représenté hier en ce qui concerne le district du Locle, dit son ras-le-bol et sa colère. La baisse programmée du paiement du lait, au 1er mars, est une de leurs raisons.

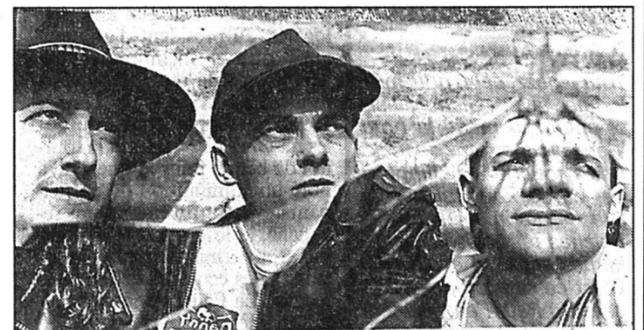
«D'autant que ce n'est peut-être pas fini. A croire qu'on veut la mort de notre profession» constate amèrement un agriculteur présent. «Heureusement je suis bientôt à l'âge de la retraite»

soupire un autre. Les paysans soulignent qu'ils sont victimes d'une solide empoignade que se livrent les grandes surfaces à propos des prix de la viande.

Notamment en ce qui concerne le porc. Diverses actions ont déjà signifié ce mécontentement et durant la seconde quinzaine de mars une manifestation à caractère national n'est pas à exclure a indiqué le directeur de la Chambre cantonale d'agriculture et de viticulture (CNAV), Walter Willener.

Moins spectaculaire que les actions «coups de poing» menées à Courtepin, Marin ou La Chaux-de-Fonds, les producteurs pourraient installer des étals, sur sol suisse mais juste avant les postes de douanes, de points de ventes directs de viande. Car si les producteurs espèrent que la justice aura la main lourde sur les auteurs des importations illégales de viande (on parle de plusieurs centaines de tonnes), ils entendent aussi lutter contre le «tourisme alimentaire» qui voit, chaque week-end, des centaines d'automobilistes franchir la frontière avec nombre de kilos de viande achetées en France. (jcp)

Impact rock-punk à La Chaux-du-Milieu Voilà Hell's Crack!



Trois hommes sur nos coteaux

Un paradis métal aux couleurs Hell's Crack. (sp)

Oyez braves gens et amis du rock, demain soir, le groupe Hell's Crack vient s'exprimer sur la scène du Post Bar! Hell's Crack, qui signifie quelque chose comme les abîmes de l'enfer, tiendra l'affiche avec du rock-punk.

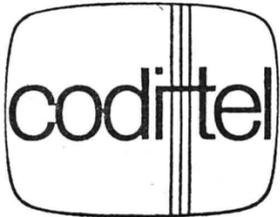
Mais encore: ce trio de musiciens français «n'invente pas la poudre mais l'utilise avec efficacité», la critique l'affirme. Critique qui avoue que la voix de Schuman, le chanteur-batteur (eh oui), très grave, légèrement nasillard, est à elle seule un atout percutant.

Outre ce batteur, Hell's Crack comprend Xoumoul à la gui-

tare, ainsi que le bassiste Kalou, qui n'est autre qu'un ex du groupe Elmer Food Beat: les familiers du Post Bar auront reconnu leurs marques!

Question couleurs: un rythme punk, parfois rockab, et un son très métal. Ce groupe formé en 1990 n'est de loin pas composé de petits jeunes: le bassiste a déjà à son actif plus de 600 concerts et quelques disques d'or. (Signature?)

● Hell's Crack, vendredi 16 février à 22 h 30 au Post Bar Music Live (Restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu.



Information à l'attention des abonnés concernant la distribution des programmes TV et RADIO au Locle

Chers clients,

Notre société a le plaisir de vous informer du raccordement de la ville du Locle au télé-réseau cantonal. Ces travaux seront effectués les 14, 15 et 16 février 1996.

De ce fait une nouvelle grille de programme radio en OUC sera mise en service (selon liste ci-dessous) ainsi qu'une palette de programme radio digitale à 312 Mhz.

Un nouveau programme TV, RTL+ sur le canal S6 est adjoint à l'offre actuelle.

Une partie des émissions de Canal+, dont «Les Guignols de l'Info» et «Nulle part ailleurs», seront diffusées de 18 h 30 à 20 h 30 sur le canal S13 (actuellement canal météo).

Programmes de radio OUC

	Fréquence Mhz
S La Première	92.5
S Espace 2	91.9
S Couleur 3	103.9
S RTN 2001	102.8
S Fréquence Jura	90.4
S Radio Jura Bernois (dès mi 96)	101.5
S Suisse allemande 1	93.4
S Suisse allemande 2	94.5
S Suisse allemande 3	94.9
S Suisse italienne	89.5
S France Culture	91.5
S Radio Nostalgie	105.1
S France Musique	90.0
S Energie	106.5
S France Inter	91.1
S Radio France Besançon	88.0
S Radio Télé Luxembourg	100.5
S Europe 1	102.5
S Europe 2	105.5
S Radio Monte Carlo (dès mi-96)	102.0
S Südwestfunk 1	87.6
S Südwestfunk 2	88.4
S Südwestfunk 3	89.1
S Bayern 4	106.0
S Music TV	99.4
S BBC World Service	98.9
S BBC Foreign Language	98.5
S SKY Radio	103.6
S Klassik Radio	104.5
S Eviva	99.7

S: Programmes stéréophoniques

Radio digitale

Canal	Station	Genre de programme
1	Bayern 4	Musique classique
2	S 2 Kultur	Musique classique et légère
3	Radio Bremen 2	Musique classique et légère
4	Hessischer'funk 2	Musique classique et légère
5	Norddeutscher'funk 3	Musique classique et légère
6	Star* Sat digital	Pop
7	Deutschlandfunk	Musique classique et légère, informations
8	Westdeutscher'funk 3	Musique classique et légère, informations
9	RIAS	Musique légère et culture, informations
10	Saarländischer'funk	Pop, informations
11	DS-Kultur	Musique classique et légère
12	Klassik Radio	Musique classique et légère
13	Radio ffn	Pop, informations
14	Radioropa Info	Pop, informations
15	RTL Radio	Pop, informations
16	Radio XANADU	Rock, informations



Programmes de télévision

Programme	Système PAL	Sigle	Canal	Mhz
S* Suisse romande		TSR	4	62.25
S* Suisse allemande		DRS	2	48.25
S* Suisse italienne		TSI	3	55.25
S* Suisse 4		S4	11	217.25
Canal Alpha +			5	175.20
France 1		TF1	6	182.21
France 2		F2.	10	210.24
France 3		F3	7	189.22
La Six		M6	S 9	161.18
Luxembourg		RTL9	S 11	231.27
TV 5 Europe		TV5	S 14	252.29
ARTE/La Cinquième			S 12	238.28
Euro-Sport (France)			S 5	133.15
S* Allemagne 1		ARD	8	196.23
S* Allemagne 2		ZDF	12	224.26
S* Allemagne 3		SW3	S 2	112.13
RTL+			S 6	140.16
Italie 1		RAIuno	S 3	119.14
Italie 2		RAIdue	S 19	287.33
Espagne		TVE	S 7+	148.85
Portugal		RTPi	S 15	259.30
Euronews			S 18	280.32
Cable news network		CNN	S 20	294.34
Guignols de l'info			S 13	245.28
S NBC-SuperChannel		NBC	S 4	126.14
S Musical TV		MTV	S 16	266.31
* Cartoon Network		TNT	S 17	273.32
Météo info			S 0	70.08

S: Programme stéréophonique

*: Programme bi-canal



Paroisse
Le Locle

Vendredi 16 février 1996
dès 20 h 15

GRAND MATCH AU LOTO DU C.A.S. - SECTION SOMMARTEL

Tours supplémentaires avec de superbes quines dont 1 voyage à Paris pour 2 personnes d'une valeur de Fr. 500.-

30 tours Fr. 16.-,
3 cartons
2 tours gratuits.
2 abonnements =
3 cartes.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE ET DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON
DE NEUCHÂTEL - LE LOCLE

PORTES OUVERTES

VENDREDI 16 FÉVRIER 1996
de 15 heures à 22 heures

- Etudiantes, étudiants, professeurs et assistants vous attendent dans leur environnement de haute technologie.

- Informations:

- aux gymnasiens(nes) (année de connaissances professionnelles)
- sur la maturité professionnelle
- sur le projet HES.

- Visite guidée sur demande.

Entrées: - Avenue de l'Hôtel-de-Ville 7
- Rue du Châtelard

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'EICN, 7, avenue de l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle, ☎ 039/34 12 12, fax 039/31 26 07.

Le directeur: S. JACCARD

Police-secours:
117

Grande salle - LA BRÉVINE - Vendredi 16 février 1996 - à 20 h 15

match au loto des Samaritains

30 tours, Fr. 16.-

132-783337

3 pour 2

IMMOBILIER

Au Locle, quartier sud
A VENDRE
villa 8 pièces
Situation calme, ensoleillée,
magnifique vue.
Ecrire sous chiffre K 132-783298 à
Publicitas, case postale 151,
2400 Le Locle. 132-783298

A louer, Col-des-Roches 6, entrée rue
des Eroges,
grand appartement 3 pièces
Loyer Fr. 420.- + charges. S'adresser
à Edouard Picard ☎ 039/31 35 13
132-783343

GASTRONOMIE

AUBERGE DU GARDOT
25500 Montlebon
Vendredi 16 février 1996 dès 20 h 30
Grande soirée «Paella»
avec la participation de Lucine et Manu.
Prix FF 80.-, ☎ 0033/81 67 16 26
132-783333

Hôtel de la Couronne
Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Feuilleté de saumon, magret de canard
au miel et au poivre vert, garniture,
dessert café, Fr. 26.-
132-783321

OFFRES D'EMPLOI

URGENT - Cherchons nettoyeuses
3 heures/jour au Locle. Bonne maîtrise du français. ☎ 038/30 59 15 (Mme Pascale)
☎ 077/267 106 (M. Obrecht) 132-783328

DIVERS

Atelier de mécanique
Spécialisé sur fabrication
de pendulettes, prototypes et séries
de boîtes de montres
**dispose de capacité
de production sur
centre d'usinage**
Fax + tél. 039/31 56 59. 132-783195

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

À LOUER AU LOCLE

● **5½ pièces**
Entièrement rénové, grandes pièces,
hall habitable avec armoires, cuisine
agencée, cave et galetas.
Libre tout de suite
Loyer: Fr. 850.- + charges
28-42120

A vendre à Cornaux
**Magnifique duplex
attique 4½ pièces**

Excellent état, construction récente,
situation calme et ensoleillée.
2 places de parc.
☎ 038/47 27 60, le soir
ou 31 49 45. 28-416653

LE LOCLE
Votre futur logement
Refait à neuf
Bloc cuisine moderne, vitrocéramique,
lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc.
4 pièces. Mensualité Fr. 738.- + ch.
3 pièces. Mensualité Fr. 601.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-41758

A louer aux Brenets
situation exceptionnelle
1 appartement grand standing
boisé, sur trois niveaux. Surface envi-
ron 260 m². Cheminées, garages,
places de parc.
Prix total: Fr. 2200.- avec charges.
Faire offre sous chiffre E 132-783339
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783339

AU LOCLE
Vous devez visiter
cet appartement de 3 pièces
Entièrement refait à neuf.
Bloc cuisine moderne: vitrocéramique,
lave-vaisselle, sanitaires neufs.
Votre mensualité: dès Fr. 589.- + ch.
☎ 038/24 57 31 28-41667

Publicité intensive, Publicité par annonces

Les Gras: mystérieuse disparition de trois lynx

La piste des braconniers

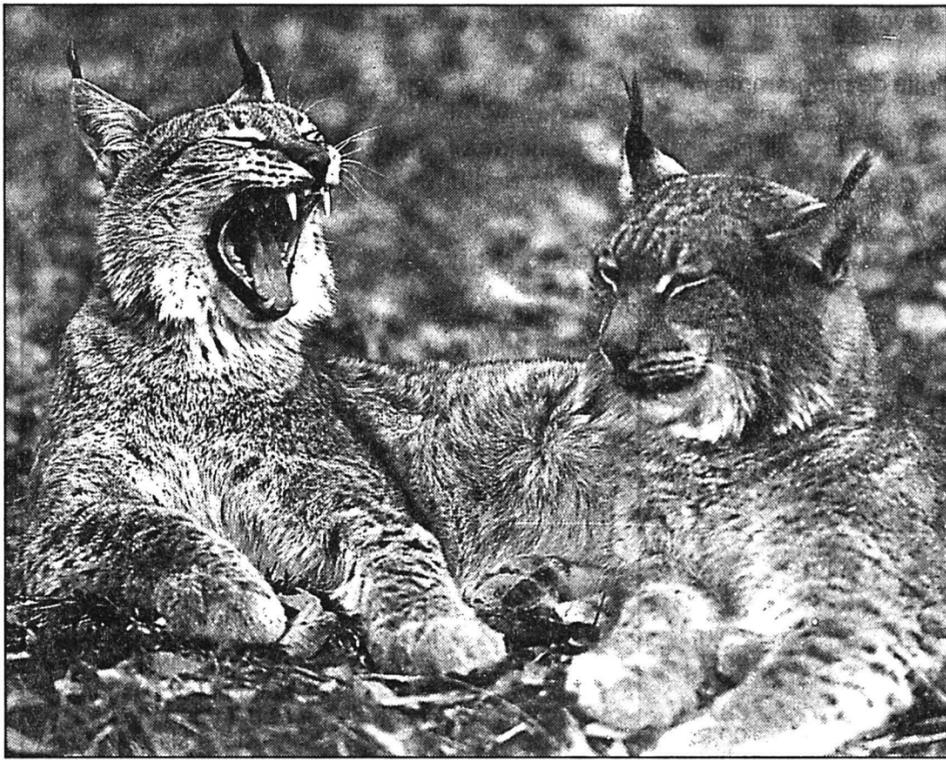
L'Office national de la chasse et la gendarmerie de Morteau enquêtent sur la mystérieuse disparition, aux Gras, dans le Haut-Doubs, d'un lynx femelle et de ses deux petits. Ce beau félin et sa progéniture n'avaient pas peur de l'homme, ce qui a probablement causé leur perte.

«Cette femelle était présente sur cette frontière depuis quatre ans et j'avais même trouvé sa tanière», observe Jacques Michel, naturaliste mortuaicien. Une présence que personne n'ignorait. Ce prédateur, venu du canton de Neuchâtel voisin où l'espèce a été réintroduite en 1975, n'avait pas du tout en effet le comportement d'un immigré clandestin. Il vivait au grand jour. Dès que l'hiver blanchissait les pâtures, il trahissait sa présence par la marque de son empreinte sur un territoire que Jacques Michel évaluait à environ 200 km².

«J'ai suivi sa trace depuis Les Gras jusqu'aux Bayards, de l'autre côté de la frontière, soit sept kilomètres à vol d'oiseau et, une autre fois, il prenait la direction des Alliés, route de Pontarlier», témoigne ce scientifique. Pas très discret non plus, lorsqu'il revenait en février le temps des amours.

LE CRI DU MÂLE

«J'entendais le cri du mâle à plus de trois kilomètres», rapporte



Le lynx est présent aux Gras depuis 20 ans

Une sédentarisation contrariée par des ennemis irréductibles.

(Widler-a)

encore Jacques Michel. Cette famille de lynx ne prenait pas beaucoup de précautions non plus en parcourant son territoire, imaginant certainement que son statut d'espèce strictement protégée la mettait à l'abri d'une mauvaise rencontre! Ainsi, cette femelle et ses deux

jeunes s'approchaient à une distance ridicule des habitations.

Depuis le gîte d'étape qu'il exploite au lieu-dit «Le Grand-Mont», Pierre Jouille l'observait régulièrement dans les champs d'en face. Anne, son épouse, rentrant un jour de Morteau, vers cinq-six heures du soir, a

aperçu le lynx avec ses deux jeunes sur la route. Familiers, ces prédateurs ne s'enfuyaient pas à l'approche de l'homme. Et encore moins lorsqu'ils faisaient ripaille.

Les photos publiées par «Le chasseur français», dans son numéro d'avril 1995, sont à cet

égard très éloquent. Leur auteur, Régis Perrey, chasseur aux Gras raconte: «Un soir, entre Noël et Nouvel-An, un paysan m'a appelé. Je me suis approché à moins de trois mètres, avec un appareil photo tout simple, de la mère et de ses deux jeunes qui mangeaient deux chevreuils. J'y suis retourné trois ou quatre fois dans la soirée et ils étaient toujours là». Un spectacle exceptionnel auquel des dizaines de personnes ont assisté sans que les lynx ne s'en trouvent le moins du monde contrariés.

MORT VIOLENTE?

C'était à la fin de l'année 1994. Quinze jours plus tard, les gardes de l'Office national de la chasse découvrent au lieu-dit «La Dryère», un chevreuil en partie dévoré.

Le lynx, qui n'abandonne jamais une proie sans l'avoir consommée jusqu'à l'os, reviendra sur sa victime dans la nuit du 13 au 14 janvier 1995 laissant ensuite curieusement renards et buses terminer le festin qu'il n'a pas achevé. Depuis, plus de nouvelles, ni traces, ni manifestations d'aucune sorte de cette femelle et de ses deux petits.

Il y a quelques semaines, l'Office national de la chasse à Besançon et la gendarmerie de Morteau, sur la foi d'indiscrétions attestant d'une mort violente de ces lynx, engagent une longue et difficile enquête. Il est vrai que cette famille de lynx représentait une proie facile pour une communauté de chasseurs qui ne porte pas vraiment ce félin dans son cœur. (pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Le téléphone explose

L'annonce d'abondantes chutes de neige sur le massif du Jura dans les bulletins météo des chaînes de TV provoque une avalanche de coups de téléphone dans les Offices de tourisme du Haut-Doubs horloger à trois jours des vacances scolaires de février. Les réservations se multiplient tant dans les hôtels que dans les gîtes et meublés du val de Morteau et du pays de Maiche. (pr.a.)

Morteau

Circulation difficile

On ne compte plus les camions en rade dans la montée de Morteau aux Fins et dans la grande rue de Morteau en raison de l'état des routes particulièrement glissantes. Les cars scolaires éprouvent aussi toutes les peines du monde à circuler, à telle enseigne que, mardi matin, le bus acheminant au collège public de Morteau les élèves de Montlebon et des Ecarts, avait une heure trente de retard. (pr.a.)

Transjurassienne

Trop de neige

Après avoir redouté que la neige manque, les organisateurs de la Transjurassienne se plaignent aujourd'hui qu'il y en a trop. Trop d'un coup en tout cas, car les drapeaux ont beaucoup de difficultés à gérer et digérer ces montagnes de poudre blanche. La préparation de la piste de 76 km, à laquelle travaillent des centaines de bénévoles, est en effet très pénible et délicate mais le froid annoncé et la fin des précipitations devraient les y aider. (pr.a.)

AGENDA

Damprichard

Sentiers du Doubs

Les amis des Sentiers du Doubs des sections de Damprichard, Charmauvillers, Goumois tiennent leur assemblée générale ce jeudi 15 février, à 20 h 15, en mairie de Damprichard. Toutes les personnes intéressées pour participer à leurs activités sont cordialement invitées à assister à cette réunion. (pr.a.)

Les enquêteurs «tapent fort»

Témoins et suspects «cuisinés»

Le lynx est bien vivant... dans les esprits des habitants des Gras, mais il reste aux enquêteurs à identifier ceux qui lui voulaient à mort!

«Je pense que la femelle a été tirée», lâche M. Masse, le patron de l'ONC dans le Doubs qui, dans le cadre de cette affaire, a déjà procédé en gendarmerie à l'audition de deux témoins et d'un suspect.

«On a déjà tapé fort», poursuit M. Masse. Sans succès décisif pour l'instant, mais le responsable de cette enquête sait que le temps travaille pour le lynx. La piste de chasseurs est la plus plausible compte tenu du peu d'estime que cette communauté porte au lynx.

Michel Marguet, président de la Société de chasse des Gras, comptant quarante-quatre porteurs de fusils, ne fait pas mystère de son animosité à l'égard de ce prédateur. «Personnellement, je suis contre les lâchers de lynx, car on est assez grands pour faire la régulation des chevreuils et des chamois», signale-t-il. Pour autant de là à faire la peau aux lynx, M. Marguet met hors de cause ses troupes. «Je sais que les chasseurs n'acceptent pas le lynx, mais je ne pense pas qu'ils le tireraient», assure M. Marguet attendant que «les gardes lui amènent la preuve».

TÉMOIGNAGE ACCUSATEUR

Les éléments matériels ne sont pas encore réunis à l'heure qu'il

est, mais de fortes présomptions confortent l'intime conviction des enquêteurs.

Ainsi, nous avons recueilli le témoignage accusateur d'un ancien chasseur des Gras, digne de foi, relatif au tir dont un lynx aurait déjà été victime il y a quatre ans. «On avait fait une battue aux sangliers. Je me trouvais en contrebas d'un chasseur qui a tiré et je suis monté le voir. Il y avait un petit attroupement et l'intéressé m'a dit qu'il avait tué un pigeon ramier puis, au cours de l'apéro, venant d'une personne sérieuse, un chasseur a lâché qu'un tel avait descendu un lynx», rapporte cette personne. La femelle et ses deux petits disparus (empaillés ou enfouis dans un tas de fumier?) en janvier 1995 auraient-ils subi le

même sort? Jacques Michel n'a pas d'avis définitif sur la question, même s'il privilégie plutôt l'hypothèse du coup de fusil.

«Il y a quelques années, un lynx a été tué à l'arme de guerre dans la montagne de Boudry, en Suisse voisine, de même qu'à Jougne, en 1995, un lynx a été abattu», relève ce naturaliste qui n'écarte pas toutefois totalement l'éventualité que le lynx des Gras ait été écrasé par une voiture comme ce fut déjà le cas aux Fontenelles (plateau de Maiche) et à La Brévine (Suisse).

SILENCE ET RÉVOLTE

Mais dans cette dernière hypothèse, les jeunes encore dépendants de leur mère, pour leur survie alimentaire, se seraient

rapprochés des habitations pour capturer des proies faciles (volaille, chats...). Or il n'en fut rien.

Au village des Gras, la question de la disparition des lynx est taboue. Les visages se ferment et les langues se rétractent lorsqu'on évoque le sujet. Silence coupable? Un silence que rompt en tout cas, et entre autres, Pierre Jouille. «Ça me révolte», lance cet habitant. Une indignation que partage René Masse: «C'est pas tolérable qu'on les tue comme ça, car cet animal a parfaitement sa place, ici, dans le milieu naturel».

L'instruction en cours ne fait que commencer et notre enquête nous a permis de déceler une certaine fébrilité parmi la communauté des chasseurs. (pr.a.)

Horlogerie française en 1995

Montres par millions!

D'après une enquête effectuée auprès de 300 détaillants spécialisés dans la distribution de produits horlogers, le nombre de montres vendues en France en 1995 s'est élevé à 3,88 millions pour un montant de 2,9 milliards de francs. Cela traduit une baisse de 2% des quantités vendues par rapport à 1994. Le prix unitaire moyen des montres vendues en 1995 était de 744 francs français contre 730 en 1994 et 718 francs en 1993. A l'exportation, les horlogers français ont amélioré de 2% leurs positions au cours des neuf premiers mois de 1995, soit un chiffre d'affaires de 2,471 milliards de francs. Une progression due essentiellement à la confirmation de la croissance des expé-

ditions de cadrans, de bracelets et de boîtes de montres vers la Suisse ainsi qu'à une plus grande présence en Chine populaire à travers la vente de chablons.

IMPORTATIONS EN HAUSSE

Les importations horlogères ont grimpé, elles, de manière très sensible, de plus de 10% sur la même période. Il s'agit surtout de l'entrée en France de boîtes de montres en toutes matières provenant de Hong Kong, de Chine, de République tchèque et de Suisse ainsi que d'une hausse de la consommation en France de montres suisses en métaux précieux ou en matière plastique de type Swatch. (pr.a.)

AGENDA DU WEEK-END

- DE GARDE
Médecin: Docteur Roze à Montlebon tél 81 67.47.77.
Pharmacie Bouchet à Grand Combe Chateleu
Dentiste: Docteur Vuillet A Ciles à Morteau tél 81 67.13.25.
Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA «LE PARIS»
«Esprits rebelles»: jeudi 18 h 30; vendredi 18 h 30 et 23 h 15; samedi 21 h; dimanche 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 21 h: mardi 21 h.
«Smoke»: vendredi et lundi 21 h.
«Grand Nord»: jeudi 21 h; mardi 14 h 30 et 16 h 30.
«Pacahontas, une légende indienne»: samedi et lundi 14 h 30 et 16 h 30.
«X Y»: samedi 18 h 30 et 23 h; lundi et mardi 18 h 30.
- CINÉMA «L'ATALANTE»
Salle classée d'art et d'essais

- «Les Apprentis» de Pierre Salvadori précédé du court métrage «Venus en scorpion» de Viviane Candas: jeudi 19 h 30; vendredi 21 h; samedi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.
- EXPOSITION
Pontarlier, Galerie art et lithographies, du 17 février au 17 mars, 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, exposition des œuvres récentes du peintre Lallemand. Vernissage en présence de l'artiste samedi 17 février de 16 h à 19 h.
- THÉÂTRE
Montlebon, salle des fêtes, samedi 17 à 20 h 30 et dimanche 18 à 17 h 30, «Le Père Noël est une ordure» par la troupe «Les Gaspachos»
Morteau, Théâtre municipal, Mardi 20 février à 15 h, «Le livre enchanté» spectacle pour enfants par le «Théâtre du sourire de Dijon»

- CONCERT
Le Russey, Salle du Foyer, samedi 17 à 20 h 30, grand concert de Chorales avec la Perdriole de Dijon avec en première partie, la Perdriole et la Perdriole de Le Russey.
- DIVERS
Morteau, salle Saint Michel, samedi 17 à 20 h 30 et dimanche 18 à 17 h 30, Loto de la Paroisse.
Villers-le-Lac, Le Chauffaud, dimanche 18 février à 10 h, concours de ski (slalom géant) populaire ouvert à tous. Inscriptions sur place.
Gilley, salle polyvalente, vendredi 16 février à 20 h, concours de Tarots de la Saugette.
Morteau, Salle des fêtes, samedi 17 février dès 22 h 30, grand bal costumé des conscrits de la classe 96, animé par l'orchestre «Duffle Coat».

Très bonne année 1995 pour la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bénéfice en hausse

Malgré les surcoûts engendrés par la reprise du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN), la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) a réalisé un très bon exercice l'an passé. Bénéfice en hausse de 13%.

Pour un total au bilan de 4,135 milliards (+0,8%), la BCN a enregistré un bénéfice de 12,43 millions à fin 1995, soit 13% de plus qu'en 1994. Son cash-flow a augmenté de 37,4% pour atteindre 42,5 millions (24,4 millions en 94).

Ce résultat a été qualifié hier de «bon, voire très bon», par le président du conseil d'adminis-

tration Willy Schaer et le directeur Pierre Godet. L'exercice 1995 permettra de verser à l'Etat 9,07 millions (+4,8% par rapport à 1994).

Dans le détail, à l'actif du bilan, l'augmentation des avoirs en banque à terme a été de 134,5 millions (+55%). Les titres ont diminué de 61,5 millions (-20%). Le poste «autres immeubles» s'est accru de 22,5 millions (+46,8%). Il s'agit ici clairement de l'effet de la reprise du CFN: «Presque tous les immeubles acquis proviennent de débiteurs défaillants du CFN», a relevé Pierre Godet. La BCN en a déjà vendus pour plusieurs millions depuis le début de l'année. Des repreneurs sont en outre sur les rangs pour acquérir l'immeuble principal de l'ex-CFN.

Au passif du bilan, l'épargne a augmenté de 91 millions (+5%) alors que les bons de caisse subissent une diminution de 55 millions (-8%) et les comptes à terme de 42 millions (-16%). Le bilan de fin d'année présente une couverture des prêts hypothécaires par l'épargne de 74% (69,7% en 94).

Dans le compte pertes et profits, les revenus bruts ont augmenté de 26% passant de 59,1 à 74,6 millions. Le produit net des intérêts a augmenté de 10,3 millions (+23,4%) pour atteindre 40,5 millions, déduction faite de 5 millions d'«intérêts menacés» représentant un total de créances «douteuses» de quelque 100 millions. Mais les responsables de rassurer: «Nous

avons une mise en provisions largement supérieure».

IMPORTANT REORGANISATION

La BCN a vécu l'an dernier une importante réorganisation à travers une segmentation de sa clientèle et une adaptation de ses structures en conséquence. Le personnel a diminué de 6 unités pour atteindre 284 employés.

En matière de «privatisation», soit l'éventuelle transformation de la BCN en société

anonyme, le président Schaer a estimé «qu'il n'y a pas le feu au lac». La question sera sereinement abordée et un rapport sur le sujet remis au Conseil d'Etat l'été prochain. Quant à la création d'un éventuel holding des banques cantonales, les deux responsables ont précisé que le sujet serait aussi étudié, «mais de nombreuses collaborations existent déjà et il ne faut pas tomber dans le piège de vouloir singer les grandes banques».

C. P.

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Neuchâtel Education à l'environnement

Installée dès le 4 mars à Neuchâtel, la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement (FEE) organise un stage de formation d'animateur-nature. Il est ouvert à tous et aura lieu du 8 au 14 avril à Neuchâtel. L'éducation à l'environnement repose sur une philosophie: donner les moyens didactiques, pédagogiques et parfois techniques aux futurs animateurs-nature. Le stage que la Fondation suisse d'éducation à l'environnement organise est ouvert à toutes personnes intéressées: étudiants, enseignants, futurs enseignants, passionnés de nature, jeunes et moins jeunes. Ce stage propose une formation naturaliste de base, des techniques simples d'animation, d'acquisition et de transmissions de connaissances et savoir-faire, dans le but d'accompagner des groupes (écoles, touristes, etc.). L'approche concerne tant l'environnement naturel et ses richesses que l'environnement urbain, même si la formation de base se concentre principalement sur les milieux naturels. Ce cours sera suivi de formations complémentaires dont les thèmes restent à définir. Aux participants, elles serviront de perfectionnement. Renseignements: dès le 4 mars, Route de Pierre-à-Bot, Neuchâtel, tél: (038) 29.99.20. Jusque-là: (024) 21.44.76. Yverdon-les-Bains. (se-comm)

AGENDA

Cortaillod Photos dans le four

Le four banal de Cortaillod sera ouvert au public samedi et dimanche. Ce dernier pourra y découvrir une exposition de photos de Jeanine Lemoine. Les fours seront chauds uniquement le samedi. (comm)

Neuchâtel Godzilla, film japonais

Demain soir vendredi, dès 22 h, Cinéma Opaq présente le monstre Godzilla à la Case à Chocs de Neuchâtel (Serières). Ce film japonais est un long métrage à la fois kitch et résolument moderne. V.O. japonaise, sous-titrage anglais. La soirée débutera avec des projections de trailers (bandes-annonces) de films de marts, de Kung Fu, etc.

Le prix du CFN? 90 millions!

Compte tenu du délai de recours et du temps nécessaire à l'inscription de la dissolution du CFN au registre foncier, la BCN devrait commencer à rembourser les actions de la défunte banque dès la fin de ce mois au prix fixé par le surexpert, soit 550 francs, non compris frais et intérêts. Au total, c'est un montant de 39,6 millions que la BCN devra ainsi consentir, auquel s'ajoutent 5,6 millions de frais de reprise et d'expertises, soit 45,2 millions en tout.

Mais le prix réel de la reprise se situe bien au-dessus! Après examen en détail des dossiers hérités du CFN, la BCN a en effet dû constituer sur les deux dernières années des provisions supplémentaires pour 45,6 millions aux 42,7 millions déjà déterminés par le surexpert dans le cadre de la procédure. Au total, le besoin en provisions supplémentaires pour risques sur débiteurs du CFN s'élève à 88,3 millions! A titre de comparaison, à fin 1993, le CFN n'avait lui provisionné qu'à hauteur de 22,3 millions...

Entre remboursement des actions, frais et provisions à rallonge, la «facture CFN» pèsera donc pour 90,8 millions dans les comptes de la BCN!

Pour amortir le choc, la BCN a dû dissoudre pour 21 millions de réserves internes en 1994 et porter son capital de dotation à 125 millions (+50 millions) à fin 1995. «Les charges induites par la reprise du CFN ont été plus élevées que prévu», a reconnu Willy Schaer. Mais la très bonne année 1995 a permis à la banque de franchir l'obstacle sans coup férir: tous ces amortissements ont pu être faits avec le seul cash-flow opérationnel sans recours aux réserves. Face à la réalité des chiffres, le président du conseil d'administration Willy Schaer ne croit aucunement à la réussite d'une quelconque action judiciaire de l'Association des actionnaires du CFN à l'encontre de la BCN. Quant au fameux commandement de payer de 72 millions que l'association a adressé à la BCN, le président envisage très sérieusement de rétorquer en déposant une plainte pénale. (cp)



Banque Cantonale Neuchâteloise

Pour Willy Schaer, président du conseil d'administration (à gauche) et Pierre Godet, directeur, le résultat de l'exercice 1995 peut être qualifié de «bon, voire très bon». (Impar-Galley)

Mimosa Neuchâtel S.A. et Hôtel du Marché Exercice 95 satisfaisant

Après les querelles, retour à la lumière. Le nouveau conseil d'administration de la société Mimosa Neuchâtel S.A., qui contribue au financement du Centre culturel neuchâtelois (CCN), poursuit l'exploitation de l'Hôtel du Marché et met en gérance libre le Café du Débarcadère. Financièrement, le trou apparent s'est comblé...

«On pourra oublier les querelles assez graves qui ont perturbé la société et l'existence du CCN», a déclaré hier le président du conseil d'administration Jacques de Montmolin. Alors, oublions, mais précisons toutefois un point très important. Le déficit provisoire de 100.000 francs que l'ancien conseil d'administration avait constaté après six mois d'exploitation de l'Hôtel du Marché, n'a pas doublé à la fin de l'année 1995, comme on aurait pu le supposer. Il a, non seulement, été «épongé», mais l'exercice 1995 a même laissé apparaître un léger bénéfice. L'exploitation va donc se poursuivre en collaboration avec le couple qui anime l'établissement depuis 1981 «avec beaucoup de compé-

tences». Construit en 1994 par Mimosa Neuchâtel S.A., le Café du Débarcadère a été mis en gérance libre. En mars prochain, Nadia et Philippe Robert (qui ont déjà la responsabilité de la restauration sur les bateaux de la LNM), reprendront l'affaire à leur compte.

Le loyer perçu va permettre à Mimosa Neuchâtel S.A. de couvrir les charges d'intérêts et une part de l'amortissement de la dette d'un investissement qui s'est avéré ruineux. Devisé à 600.000 francs, le café en a coûté 900.000... Le dépassement fait encore l'objet d'un litige avec l'architecte.

POUR LA CULTURE

Fondée en 1978 par un groupe d'amis, cette société, gérée commercialement, verse ses bénéfices à la culture, essentiellement au Centre culturel neuchâtelois qui, depuis 1984, a reçu près de 500.000 francs. Son capital-action, qui était de 50.000 francs lors de la fondation, a passé peu après à 100.000 francs. Il sera augmenté à 150.000 francs dans les jours à venir.

AT

Rives sud du lac de Neuchâtel Chalets sauvés?

Le Grand Conseil fribourgeois aura désormais la compétence d'ordonner le maintien ou la démolition des 167 chalets construits sur les rives sud du lac de Neuchâtel. Contre l'avis du Conseil d'Etat, les députés fribourgeois en ont ainsi décidé hier par 55 voix contre 37.

La motion acceptée vise à modifier la loi sur le domaine public pour transférer du

Conseil d'Etat au Grand Conseil la compétence de maintenir ou de démolir les 167 chalets établis sur les marais et dans les forêts appartenant à Fribourg. En juin 1995, le Grand Conseil vaudois a pris une décision qui va dans le sens opposé. Sur les rives sud du lac de Neuchâtel, les 180 résidences secondaires sur territoire vaudois disparaîtront. (ats)

Neuchâtel: les radicaux se penchent sur les votations du 10 mars Oui à la révision de la LVAL

Réunis hier soir à Neuchâtel pour se déterminer sur les prochaines votations fédérales et cantonales, les députés du Parti radical démocratique neuchâtelois (PRDN) se sont déclarés en faveur de la révision totale de la Constitution cantonale comme celle de la Loi limitant la mise en vente d'appartements loués dans les communes où sévit la pénurie (LVAL).

La révision de la LVAL, contre laquelle la gauche et les milieux de protection des locataires ont lancé le référendum, a occupé une grande partie des débats des députés radicaux. Le thème traité, à travers une table ronde, a été l'occasion pour le conseiller national Daniel Vogel de rappeler que la principale modification apportée – permettre au locataire qui le souhaite d'acheter son appartement sans passer par la Commission de la LVAL

– visait à corriger une loi faite dans l'urgence dont l'application aujourd'hui ne correspond plus à la réalité d'un marché immobilier redevenu normal. Ce d'autant plus que la protection contre le congé-vente est désormais consacrée par le Code des obligations. Arguments réfutés par Michel Bise, président de l'ANLOCA et contradicteur invité, qui a mis en exergue le danger de retour des congés-vente engendré par cette modification. De plus, la Commission chargée d'accorder les autorisations sait faire preuve de souplesse: en 1994, sur 549 autorisations de vente demandées, 366 ont été accordées.

Pour le conseiller d'Etat Maurice Jacot, la révision apporte une plus grande clarté et une procédure améliorée tout en maintenant la garde-fou que constitue la LVAL. Au vote, les députés ont choisi de recom-

mander l'acceptation de la révision par 45 voix contre 4.

Par 56 voix contre 2, les députés radicaux invitent en outre à accepter la révision totale de la Constitution cantonale et d'en confier la tâche au Grand Conseil.

En matière fédérale, l'assemblée s'est prononcée pour la révision de l'article constitutionnel sur les langues, pour le transfert de Vellerat au canton du Jura et pour l'abrogation de l'obligation de rachat des appareils à distiller et de la prise en charge de l'eau-de-vie. La suppression de la compétence cantonale en matière d'acquisition de l'équipement personnel des militaires ainsi que la suppression des contributions fédérales aux places de stationnement près des gares n'ont en revanche pas trouvé grâce devant les députés qui en recommandent le refus. (cp)

Correctionnel de Neuchâtel

La «folie» de l'ecstasy

Leur trafic a tourné sur plus de 1500 pastilles d'ecstasy et environ 800 grammes de cocaïne. Folle affaire. Hier, l'un des cinq prévenus de la bande est sorti du Tribunal correctionnel de Neuchâtel les menottes aux mains.

Sur une période de quelques mois, deux jeunes Neuchâtelois ont organisé un véritable trafic de drogue. Leur spécialité: l'ecstasy et, dans une moindre mesure, la cocaïne. Entre fin 94 et mars 95, date de leur arrestation, ils ont acheté 1750 pastilles d'ecstasy, ils en ont revendu 1300 à 1400 et consommé la dif-

férence. Les achats de «cocaïne» ont culminé à 800 grammes, dont 500 pour la revente et 300 pour oublier leurs soucis, leur peine. Leurs malheureuses affaires marchaient bien. Les jeunes s'étaient en fait associés. Chose rare, ils tenaient une sorte de comptabilité. Mais, à un moment donné, la machine s'est emballée: ils se droguaient quasiment jour et nuit, enfermés dans leur appartement. «Période de folie de consommation», a résumé le juge.

C. S. et S. G. étaient les «cerveaux» d'une bande de cinq. Hier, ils comparaissaient avec

leurs trois comparses devant le Tribunal de Neuchâtel. Requête par le procureur, une peine de deux ans ferme leur pendait au nez. Estimant que l'exécution d'une peine serait de nature à empirer ses problèmes, le tribunal a condamné C. S. à 18 mois d'emprisonnement, peine compatible avec le sursis. Idem pour S. G. mais, dans son cas, le tribunal a dû révoquer un sursis antérieur: le jeune ira donc en prison et, en l'occurrence, durant 7 mois. Quant aux comparses, ils ont tous obtenu le sursis pour des peines allant de 3 à 14 mois. (se)

Travers: introduction de la majorité à 18 ans au foyer la Croisée

Un contrat pour continuer

L'introduction de la majorité à 18 ans au début de cette année a impliqué, de la part des responsables du foyer la Croisée à Travers, de revoir quelque peu leurs batteries au niveau de la prise en charge des adolescents. Cette restructuration a pris la forme d'un contrat que le jeune signe avec l'institution. Il s'engage ainsi à suivre certaines directives très précises. En contrepartie, la maison continue à le suivre jusqu'à ce qu'il soit sorti de la coquille, en d'autres termes jusqu'à ce qu'il devienne indépendant. Ce contrat serait renégocié tous les trois mois. Cependant, aucune décision formelle n'a pour l'instant été prise à ce propos.

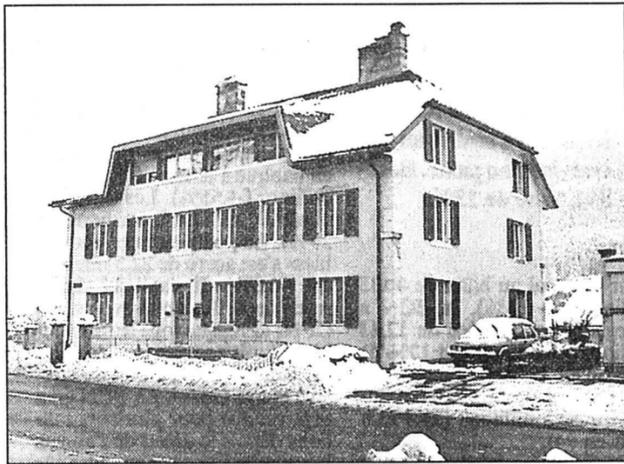
Aussi, la direction n'a pas attendu 1996 pour y réfléchir et analyser les conséquences qu'elle pourrait avoir. Elle a effectué un premier sondage dans le courant de 1995, afin de prendre la température.

D'emblée, quelques jeunes ont dit tout à trac qu'ils partageraient, alors que d'autres ont affirmé qu'ils resteraient. Lorsque la nouvelle est tombée, paradoxalement, certains avaient retourné leur veste... dans un sens comme dans l'autre.

TROIS DÉPARTS

Le contrat prévu se libelle en deux points principaux. D'une manière générale, il rappelle les us et coutumes à respecter dans la maison. Sur un plan plus personnel, il mentionne les objectifs minimaux que le jeune doit atteindre; généralement, cela se résume en la possibilité de suivre un apprentissage dans les meilleures conditions.

L'an dernier, trois adolescents sur 16 sont partis avant l'échéance. Dès qu'ils ont appris que la loi allait changer, ils ont immédiatement engagé des démarches auprès du juge pour quitter le centre. Pour expliquer



Le foyer la Croisée

L'introduction de la majorité à 18 ans a provoqué le départ de trois jeunes.

ce comportement, tentons deux raisonnements.

Soit le jeune est conscient d'avoir besoin d'un encadrement et d'une aide: il s'engage donc à respecter les limites et obligations édictées au sein de la maison. Soit il refuse ces règles de vie et ne peut, dès lors, plus rester. Une fois majeurs, d'au-

tres ont essayé de négocier des statuts différents par rapport à leurs camarades encore mineurs, notamment au niveau des heures de rentrée.

«Nous n'avons évidemment pas accédé à leurs souhaits, car la Croisée n'est pas un hôtel où l'on prend chambre et pension. Notre centre poursuit des dé-

marches pédagogiques bien précises. Il est là pour aider les jeunes à s'intégrer socialement, pour qu'ils arrivent à faire ce pas et envisagent leur avenir avec un certain optimisme», explique Jean-Marc Schaer, directeur du foyer.

Avec cette majorité à 18 ans, deuxième paradoxe, les parents n'ont plus leur mot à dire sur le plan juridique, mais doivent continuer de payer; un phénomène qui crée parfois des tensions. A la Croisée toutefois, la situation parents-enfants s'est généralement tellement détériorée que, depuis bien longtemps, elle n'engendre plus de réels problèmes.

M. Schaer estime toutefois que les lacunes – sur le plan mental, caractériel ou autres – devraient être signalées beaucoup plus tôt: «Dans ce domaine, je suis persuadé que la prévention a une énorme importance. A 16 ans, il est souvent trop tard pour intervenir. Bien souvent, la porte est déjà ouverte sur la délinquance».

Aujourd'hui, le temps presse plus que jamais, car à 18 ans... PAF

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Chézard-Saint-Martin Soirée gymnique

La toujours alerte société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin met actuellement la dernière main à sa soirée annuelle, qui se déroulera samedi dès 20 heures au Centre communal de La Rebatté. Le public appréciera les prestations des différents groupes gymniques au cours d'un spectacle haut en couleur agrémenté par le ventriloque Roger Alain, de Coffrane. Un bal conduit par Lorimer Star terminera la soirée.

(comm)

Législatif de Noiraigue Budget 1996 au menu

Le Conseil général de Noiraigue est convoqué pour une séance ordinaire, vendredi 16 février à 20 heures au collège. Outre l'analyse du budget 1996, la motion d'Olivier Clerc et toute une série de nominations – à l'exécutif, en remplacement de Muriel Spitale Erard, et au sein de différentes commissions – il aura à se prononcer sur l'augmentation du tarif pour la vente de l'eau et à adopter le règlement et les plans pour l'aménagement local. (paf)

La question de l'introduction de la majorité à 18 ans est dans l'air depuis 1994. A la Croisée, cette mesure touche uniquement les placements civils, mais pas pé-

Les Hauts-Geneveys: crédit pour le collège

Un salami valant des millions

Après avoir connu des années maigres au niveau financier, le Conseil communal des Hauts-Geneveys s'est enfin décidé à présenter, mercredi prochain, un crédit de 3,5 millions, subventions comprises, pour poursuivre le processus saucissonné de rénovation des bâtiments publics. Cet important investissement concernera la salle de gymnastique et une partie du collège. Mais la caisse communale est toujours aussi peu garnie.

Mais comment honorer les promesses d'investissement faites il y a déjà longtemps quand les liquidités se réduisent comme peau de chagrin?

Le Conseil communal des Hauts-Geneveys s'est longuement posé la question, après avoir dû bon gré mal gré saucissonner son projet de transformation et de rénovation des bâtiments publics du village.

Après la maison de com-

mune, le Conseil général sera saisi mercredi d'un crédit de 3,5 millions destiné à construire une nouvelle salle de gymnastique et commencer les aménagements prévus au collège.

Il est prévu de construire une salle de gymnastique neuve, qui pourra être utilisée aussi pour des manifestations culturelles. Pour le collège, le projet envisage la modernisation des sanitaires et l'aménagement de deux nouvelles salles de classe.

La partie sud du bâtiment sera entièrement remaniée, mais le côté nord ne sera pas touché. Le crédit ne mentionne pas le rafraîchissement du collège, ni l'aménagement de l'entrée nord de celui-ci.

Le crédit d'étude voté en 1994 à ce sujet se basait sur une situation financière relativement saine. Pourtant, le Conseil communal a dû déchanter l'année dernière. Le transfert des charges cantonales sur les com-

munes, ajouté au refus, en novembre 1995, d'une augmentation cosmétique de l'impôt, rend difficile le contexte politique de la votation de cet important crédit de 3,5 millions.

DÉPENSES ET PROJETS

L'exécutif ne s'en cache pas, mais souhaite tout de même œuvrer pour un projet susceptible de dynamiser la vie du village.

Seulement, l'investissement demandé à la commune, qui s'élève après déduction des subventions et du prêt LIM (loi fédérale d'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne) à 1,8 million, reste très lourd. Le financer par le relèvement de la fiscalité paraît inéluctable aux yeux du Conseil communal.

L'exécutif ne propose encore rien de définitif à ce sujet, mais rappelle tout de même que la commune devra faire face, ces prochaines années, à toutes

sortes de dépenses et de projets qui ne pourront que difficilement être différés.

Il cite notamment le plan général d'évacuation des eaux, la construction de la nouvelle station d'épuration du Haut Val-de-Ruz, la réfection de trois routes communales et le remplacement de deux véhicules d'entretien.

Le Conseil général devra également se pencher mercredi sur une demande de crédit de 22.000 francs pour la réfection du chauffage du collège. Le montant de la dépense est le plus avantageux par rapport aux trois possibilités qui se sont offertes au Conseil communal concernant le devenir de la citerne à mazout, en piteux état, du bâtiment.

L'exécutif tentera enfin de mettre un point final aux tensions évoquées ces derniers temps par les questions de Paul Giger (PL-PPN). Ph. C.

Ski aux Bugnenets

C'est O.K.

Il y a quelques jours, le comité du Ski-Club de La Vue-des-Alpes était des plus anxieux: la descente populaire de ski des Bugnenets pourrait-elle avoir lieu le 25 février comme il l'avait prévu?

Avec la neige tombée ces derniers jours, les visages des organisateurs se sont détendus. Il semble bien que cette course sympathique, dont la formule devient rare dans la région, puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Même s'il s'agit d'une descente populaire, il s'agit néanmoins de bien préparer la piste pour assurer la sécurité des concurrents.

Le Ski-Club de La Vue-des-Alpes invite tous les amateurs de vitesse, petits et grands, à participer à cette course, dimanche 25 février prochain. Premiers départs à 10 heures.

Il est souhaitable de s'inscrire au plus vite auprès de Roland Jossi, au tél. (038) 57 25 46.

(vch)

Swiss made

ÉLECTRICITÉ - INFO 1/96

Nous profitons tous d'un approvisionnement sans faille en énergie électrique. Grâce à l'exploitation techniquement et écologiquement irréprochable de la force hydraulique et atomique. Une part importante de ce courant "swiss made" tarifiera quand nos cinq centrales nucléaires arriveront en bout de course. Il faut d'ores et déjà se préoccuper de leur remplacement.

Priorité aux emplois

L'industrie, les services, l'artisanat, l'agriculture et les transports absorbent 70% de l'électricité. C'est dire l'importance d'un approvisionnement sûr en électricité pour la sauvegarde de nos emplois.

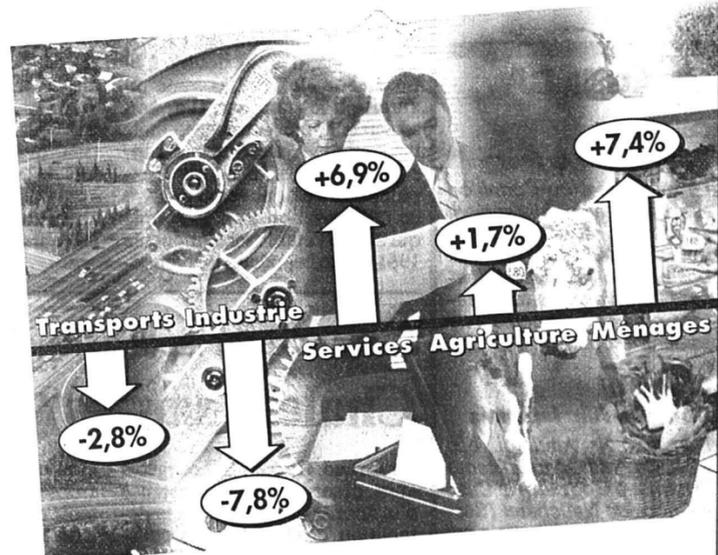
En Suisse ou ailleurs?

Les futures centrales seront construites en Suisse ou à l'étranger. Le courant y sera produit à partir de l'eau, de gaz, de mazout, de charbon ou d'uranium. Avantages et inconvénients de ces différents moyens de

production devront être soigneusement comparés. Tout comme devra être évalué l'apport des agents renouvelables.

Discuter et décider

Jusqu'ici, l'approvisionnement de la Suisse en électricité a été sûr (suffisant et à bas prix) et écologique (pratiquement sans pollution atmosphérique). Qu'en sera-t-il de l'avenir? Conserverons-nous la maîtrise de notre production? Les consommateurs décideront.



ÉLECTRICITÉ SUISSE

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



Assemblée annuelle des fermiers régionaux à La Ferrière

Poursuivre l'effort d'adaptation

L'année 1995 n'aura épargné aucun des acteurs du monde agricole. Pas plus les fermiers que les autres. Pour affronter les nouvelles données qui conditionnent leur profession, les fermiers régionaux misent sur leur esprit d'initiative, la solidarité paysanne et sur leur amour du métier. Ces atouts doivent faciliter la transition entre deux époques.

Quel que soit leur rôle, les acteurs du monde agricole ont dû célébrer la dernière soirée de Saint-Sylvestre avec un soulagement particulier. 1995 aura réservé son lot de désagréments au secteur primaire helvétique.

En ouverture de l'assemblée générale de l'Association des fermiers Jura - Jura bernois - Neuchâtel, tenue hier à La Ci-bourg, Werner Müller, les a succinctement rappelés. De toutes les contrariétés, le verdict de la votation fédérale du 12 mars dernier, demeure la plus indigeste.

NON AUX LAMENTATIONS, OUI À L'ADAPTATION

Ce jour-là, le peuple suisse se distançait de son agriculture en refusant notamment d'inscrire les paiements directs dans la Constitution et en s'opposant à un assouplissement du système des contingents laitiers. L'acceptation de ces deux objets était vivement souhaitée par le monde agricole. Une baisse générale des revenus agricoles est venue accentuer un sentiment d'amertume.

Plutôt que de se répandre en lamentations, les fermiers régionaux ont choisi, malgré un statut aujourd'hui incertain, de concentrer l'essentiel de leur énergie à s'adapter. Un esprit d'initiative plus développé et une solidarité entre paysans plus grande peuvent représenter des esquisses de solutions pour affronter une situation difficile.

Werner Müller a souligné dans son rapport de président intérimaire les rendements très faibles des céréales, des pommes de terre et des herbages. Ce problème de fourrage se trouve accentué par la présence massive d'animaux dans les étables puisque le bétail de rente n'a pas d'amateur et que les prix du bétail du marché frisent l'indépendance.

UNE DIGNITÉ À PRÉSERVER

Sans remettre en question la nécessité d'une réforme agricole, Werner Müller demande au Conseil fédéral de se rendre compte de certaines évidences pour que cette mue puisse se faire avec les paysans pendant que ceux-ci existent encore.

Le projet «Politique agricole 2002», actuellement en phase de consultation, devra s'offrir une synthèse respectant le paysan. Qu'il soit propriétaire ou locataire, il saura, grâce à ses connaissances et à son sens de l'adaptation, se mettre au service d'une agriculture, dont la multifonctionnalité répond aux exigences de la situation actuelle. L'option production intégrée, déjà retenue par une grande partie des exploitations régionales, conforte la conviction de Werner Müller.



Organigramme complété

Après avoir exercé cette fonction à titre intérimaire, Werner Müller, à gauche, a accepté le poste de président de l'association. Il sera secondé par Walter Wenger. (Impar-Chiesa)

L'INTÉRIMAIRE TITULARISÉ

Plus terre à terre est redevenue l'assemblée avec l'adoption des comptes 95 qui bouclent avec un excédent de recettes de 520 francs. Le statu quo décidé au niveau des cotisations témoigne de la saine situation financière d'une association forte de 111 membres.

Changement, il y aura par contre au niveau du comité. Après avoir assuré un intérim de

plus de... 4 ans, Werner Müller, fermier à Bourrignon a accepté d'être nommé président. Il cède son poste de vice-président au Loclois Walter Wenger. La caisse continuera d'être tenue par Jean-Marc Choffat (La Chaux-d'Abel) et les tâches du secrétariat partagées entre Jean Schneider (Les Breuleux) et Christian Chiffelle (Boudevilliers). Siègent également Walter Widmer (la Ferrière) et Gilbert Barras (Martel-Dernier).

L'organigramme mis en

place, la trentaine de membres présents se sont intéressés aux préoccupations de l'Association suisse des fermiers qui juge notamment inacceptable la révision de l'Ordonnance fédérale sur la protection des animaux.

La prise en charge des lourds investissements qu'occasionneront les aménagements des étables est une source de vive inquiétude, à un moment où des intérêts divergents divisent propriétaires et locataires. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLE
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Pour la jeunesse Journée cantonale

Le Gouvernement vient d'autoriser le comité de la Journée cantonale pour la jeunesse à organiser la collecte 1996. Celle-ci aura lieu entre la mi-avril et la mi-juillet. Elle permettra de financer divers projets en faveur des enfants, des adolescents, de la famille, et de soutenir notamment ateliers, ludothèques, bibliothèques et médiathèques destinés à la jeunesse. Une partie des fonds récoltés sera par ailleurs affectée à la formation des jeunes. A l'occasion des 75 ans de l'association, on organisera de surcroît des «journées de la jeunesse», au cours desquelles les jeunes pourront débattre de leurs souhaits et de leurs besoins, ainsi que les présenter au public. (oid)

UP Erguël

Internet à Cortébert

Un cours d'initiation à Internet est proposé par l'UP à Cortébert. Grâce à Yves Rubin, on pourra s'y familiariser avec les «auto-routes du futur». Renseignements: Martine Bassin, tél. 039/44.17.43. Inscriptions: 039/44.20.50 (répondeur et fax). (sp)

Patinoire de Tramelan A chacun son tour

La patinoire des Lovières sera à disposition du patinage public samedi entre 14 h 30 et 17 h et dimanche entre 14 h 15 et 17 h. le plaisir de la pirouette pourra être répété mardi 20 février entre 9 h et 10 h 15 et le lendemain entre 13 h 30 et 16 h. Les hockeyeurs amateurs peuvent fixer leur match défi ce vendredi entre 20 h et 21 h ou samedi entre 14 h 30 et 15 h 30. (comm)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Magique Boulevard. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Spectacle du Chœur mixte de La Ferrière Hommage aux gens de la balle

Le Chœur mixte a vu récemment ses efforts récompensés grâce à un nombreux public enthousiaste venu applaudir son spectacle annuel. Des numéros de cirque, des chants variés, des sketches comiques et une clique à l'avant-gout de Carnaval, voilà un programme qui a enchanté grands et petits.

Le thème choisi cette année avait pour titre «Tous en piste»! Un texte imaginé et lu par Mme Zuchbuchen a rappelé que les gens du voyage nous accompagnent depuis le Moyen Age et que riche ou pauvre, jeune ou vieux, c'est toujours un précieux réconfort que de pouvoir s'évader dans la magie du spectacle.

Marc-André Oltramare a assuré avec brio la présentation des pièces avec des textes fort originaux. La chanson de Charles Aznavour «Les Comédiens» a ouvert les feux, puis ont

suivi des airs tels que «Je suis pa-traque» d'Ouvrard, «Les amis de la musique» de Rivière, «La ballade des baladins» de L. Amade et «Les Musiciens» de Gustin et Tézé.

On prête toujours une oreille attentive et admiratrice au talent de Mlle C. Moser qui a joué le deuxième menuet de «L'Arlesienne» à la flûte traversière et qui a interprété en soliste le chant d'appel à la paix en Argentine «Don't Gry for me Argentina». Tous ces chants ont été entrecoupés par l'apparition d'un groupe d'enfants de La Chaux-de-Fonds formant une école de cirque sous le nom de «Talus Circus».

Chacun aura apprécié l'aisance de ces jeunes artistes dans leur numéro d'acrobatie, de jonglage, d'équilibrisme, de prestigitateur et même de trapéziste.

Des sketches hilarants et fort bien mis en scène ont apporté un

moment de défolement total dans la salle. On retiendra entre autres les jeux de mots des «Histoires» qui nous ont fait découvrir la poudre «Arrêt curé!» alors que l'on connaissait déjà la poudre à recurer! Ce fut l'occasion de rendre un hommage aux comiques disparus ou contemporains qui, grâce à leur humour, réussissent toujours à donner une note humoristique aux travers de ce monde.

Et pour couronner le programme, c'est la petite clique du «Couquinet Brass Ensemble» du Noirmont qui a interprété des airs populaires et plaisants à écouter.

L'orchestre «Les Aidjolats» a animé la partie récréative jusqu'aux petites heures matinales. En conclusion, tous les participants à cette belle soirée ont été d'avis que de plonger dans le monde du spectacle, c'est bien mieux que la télévision! (jo)

Saint-Imier: retour en 1936

L'histoire d'une révolution

En cette fin de semaine, Espace Noir s'apparentera à une enclave ibérique. La projection de deux films introduiront une discussion s'offrant pour thème la révolution espagnole de 1936.

L'échange de vue se poursuivra autour des tables de la taverne où, pour l'occasion, seront servis des spécialités de ce pays. Samedi, le débat devrait être particulièrement nourri. A 16 heures, le film de Richard Prost

«Un autre futur» sera projeté en vidéo. Cette présentation historique de l'anarcho-syndicalisme espagnol des origines jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale permet de mieux comprendre le contexte dans lequel se déroule le film de Ken Loach «Land and Freedom», projeté lui à 21 heures.

Après la projection de son film, Richard Prost se tiendra à la disposition d'un public désireux de comprendre ce qui a amené, au milieu des années 30,

deux millions d'Espagnols à adopter comme idéal politique le communisme libertaire.

Projeté lui de jeudi à dimanche, selon l'horaire habituel des séances du cinéma d'Espace Noir, «Land and Freedom», raconte l'histoire d'un jeune communiste anglais au chômage qui rejoint l'Espagne pour lutter contre le fascisme. Présenté au Festival de Cannes l'année dernière, le travail de Ken Loach s'est vu attribuer le prix international du jury. (sp-nic)

Hôpital de l'île à Berne: bâtiment à rénover Lifting à 47 millions

Après plus de trente ans de fonctionnement, le bâtiment d'exploitation de l'Hôpital de l'île, à Berne, devrait être rénové et transformé, pour un coût estimé à un peu plus de 47 millions de francs.

Ce bâtiment d'exploitation abrite la cuisine principale de l'hôpital, les cantines et le service du linge. Ladite cuisine prépare 2000 repas par jour pour les patients, tandis que les cantines en servent 3100 aux membres du personnel, et quelque 5000 collaborateurs retirent leurs vêtements professionnels au service du linge.

La structure portante de l'édifice, conçue en béton armé, est rouillée et son toit n'est plus étanche. Les fenêtres en bois doivent être remplacées et la plupart des appareils utilisés en cuisine sont sujets à des pannes fréquentes. Et la méthode des réparations ponctuelles montre maintenant ses limites.

La possibilité a été étudiée de construire un nouveau bâtiment dans la zone «Friedbühl», mais il s'agit du dernier espace non construit dont dispose l'Hôpital de l'île et pour des raisons contractuelles, ce terrain ne se-

rait pas disponible avant 2005. Or l'établissement ne peut pas attendre aussi longtemps avant que son centre d'approvisionnement soit rénové.

La rénovation est prévue en quatre étapes, du printemps 1998 au milieu de 2002. Les travaux sont coordonnés avec la rénovation du centre de soins intensifs, des urgences et de chirurgie.

La rénovation permettra d'adapter la cuisine aux habitudes alimentaires actuelles - davantage de repas froids et de régimes diététiques - et d'optimiser l'exploitation. Il est ainsi prévu que les coûts d'exploitation seront réduits d'environ un demi-million de francs par an.

Le Conseil exécutif ayant chargé les responsables de revoir le projet, l'année dernière, le coût total des travaux a pu être porté de 52 à 47,12 millions de francs. Les dépenses liées représentent 12,77 millions et les coûts d'élaboration du projet se montent à 2,2 millions.

Le Grand Conseil devrait se prononcer, durant sa session du mois prochain, sur l'octroi d'un crédit de 32,15 millions de francs. Ce crédit est soumis au vote facultatif. (oid)

Fonds de loterie

Quatre projets

Le Conseil exécutif vient d'accorder près de 1,2 million de francs de subventions, au total, en faveur de quatre projets. Ces subventions sont prélevées sur le Fonds de loterie, lequel est alimenté par les bénéfices de la SEVA. Ainsi, une contribution de 450.000 francs permettra de poursuivre le programme de

soutien en faveur des Républiques tchèque et slovaque, au cours des années 1996 à 1998. Par ailleurs, un montant de 265.000 francs sera versé au Service cantonal des monuments historiques, pour la poursuite du programme de recherche sur les maisons paysannes, jusqu'en 1999. (oid)

COOP *Super Centre*

dans nos Coop Hits boucheries

Offres boucherie valables jusqu'au samedi

Viande du pays

Bouilli de boeuf	le kg	16.-	12.90
Ragoût de boeuf	le kg	19.-	16.50
Cuisses de poulet fraîches	le kg	14.-	10.50



Vente de poisson frais chaque vendredi matin
En promotion le 16 février 1996

Filets de perche imp. le kg ~~43.-~~ **35.-**

- | | | | |
|---|-----------------------------|----------------------|--------------------|
| ● Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds | ● Centre Saignelégier | ● Centre Le Locle | ● Centre Bevaix |
| ● Super Centre Delémont | ● Centre Bévillard-Malleray | ● Centre Moutier | ● Centre Fleurier |
| ● Centre Porrentruy | ● Centre Bassecourt | ● Centre Saint-Imier | ● Centre Vauseyon |
| | ● Centre Tramelan | ● Centre Colombier | ● Centre St-Blaise |

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)
 132-783184/4x4

Coop Neuchâtel - Jura
 Jura bernois

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY

☎ 039/45 11 20

Vente aux enchères publiques de deux appartements en propriété par étages (PPE) à Saint-Imier
 (unique séance d'enchères)

Vendredi 15 mars 1996, aux heures indiquées ci-dessous, à l'intérieur du Buffet de la Gare à Saint-Imier, il sera vendu aux enchères publiques de manière indépendante, les parts de copropriété par étages suivantes: copropriétaires du feuillet No 181 du ban de Saint-Imier, appartenant à MM. Fabrice Veya et Werner Harnisch, domiciliés respectivement à Corcelles et Corgémont, à savoir:

COMMUNE DE SAINT-IMIER

Désignation des parts de copropriété à vendre:

Feuillet 181-1, «Rue du Temple», copropriétaire du feuillet No 181 pour 250/1000, avec droit exclusif sur l'appartement de 4 pièces, rez-de-chaussée, et local annexe dans le bâtiment No 9.

Valeur officielle: Fr. 92 500.-

Estimation de l'expert: Fr. 115 000.-

L'appartement, actuellement à disposition d'un locataire, sera transféré au nouveau propriétaire selon les conditions de vente.

Heure de l'enchère: **14 heures.**

Feuillet No 181-3, «Rue du Temple», copropriétaire du feuillet No 181 pour 460/1000, avec droit exclusif sur l'appartement-duplex de 5½ pièces, 2e étage et galerie, et local annexe dans le bâtiment No 9.

Valeur officielle: Fr. 166 400.-

Estimation de l'expert: Fr. 290 000.-

L'appartement-duplex, actuellement à disposition de locataires, sera transféré au nouveau propriétaire selon les conditions de vente.

Heures de l'enchère: **15 h 30.**

Conditions: les conditions de vente, les états des charges, les rapports d'expertises et le règlement de la communauté des propriétaires par étages seront déposés à l'Office des poursuites de Courtelary, du 16 février 1996 au 26 février 1996.

Les parts de copropriété seront adjugées à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter les unités mises en vente le mercredi 28 février 1996. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

OFFICE DES POURSUITES DE COURTELARY
 Le préposé: Rémy Langel

6-105605

IMMOBILIER

À LOUER 132-782723
L.-Robert 53
 à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 5 PIÈCES
 A proximité des magasins, cinémas, banques et de la gare. Libres de suite ou à convenir.

NOUVEAU
 Service de location 24h/24 en composant le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

GNE IWS 79
 A vendre à Villiers/Val-de-Ruz, situation dégagée

3350 M² DE TERRAIN À BÂTIR

pour immeuble, taux d'occupation du sol: 30%, plan de quartier prochainement sanctionné, dossier à disposition.

HERZOG & GIE SERVICES
 Tél. 038/24 77 40 - Fax 038/24 77 04

en collaboration avec Göhner Merkur SA 249-180392

IMMOTEL 157 0 300

600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer

Feu: 118

IMMOBILIER

A louer dès le 1er avril 1996 à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds
Appartement de 3 pièces au premier étage
 Loyer: Fr. 871.- + Fr. 85.- charges.
 Pour visiter: R. Schaerer, concierge, ☎ 039/23 93 40
 Pour renseignement et location: **DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9** 5-276168

Tout de suite ou date à convenir
Rue Fritz-Courvoisier La Chaux-de-Fonds
 À LOUER
Appartement 3 pièces
 Cuisine agencée, tout confort.
 Fr. 790.- + charges.
 ☎ 038/24 22 45 28-39118

A louer tout de suite ou à convenir avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds
Local de 94 m² au 3e étage
 Loyer: Fr. 863.- plus Fr. 120.- charges
 Pour visiter: M. Schaerer (concierger) ☎ 039/23 93 40 (dès 18 heures)
 Pour renseignement et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61** 5-275156

La nouvelle Civic. Plus puissante et moins gourmande.



De la magie dans l'air! La nouvelle génération des Honda Civic roule des mécaniques et s'illustre par ses prouesses techniques. Ainsi, la Civic 1.5i LS développe 114 ch mais ne consomme que 5,9 litres d'essence aux 100 km*,

soit 26% de moins que ses concurrentes directes. Un vrai record. Puissance rageuse et sobriété exemplaire, la technologie VTEC des nouvelles Civic est à l'origine de ce petit miracle. A vrai dire, la gamme est optimisée dans

ses moindres détails. Habitacle plus spacieux, confort amélioré, qualité supérieure des finitions et des matériaux, sécurité passive et active renforcées. Enfin et surtout, les Civic vous font retrouver un plaisir de conduire inégalé. Un

galop d'essai vous convaincra. Ce concentré de perfection est disponible à partir de Fr. 16 900.- net.

*à vitesse constante de 90 km/h

PS. Renseignez-vous sur le leasing Honda et ses nombreux avantages.



HONDA

Vos rêves sont nos réalités.

Soins ambulatoires

Médecins et hôpitaux mécontents

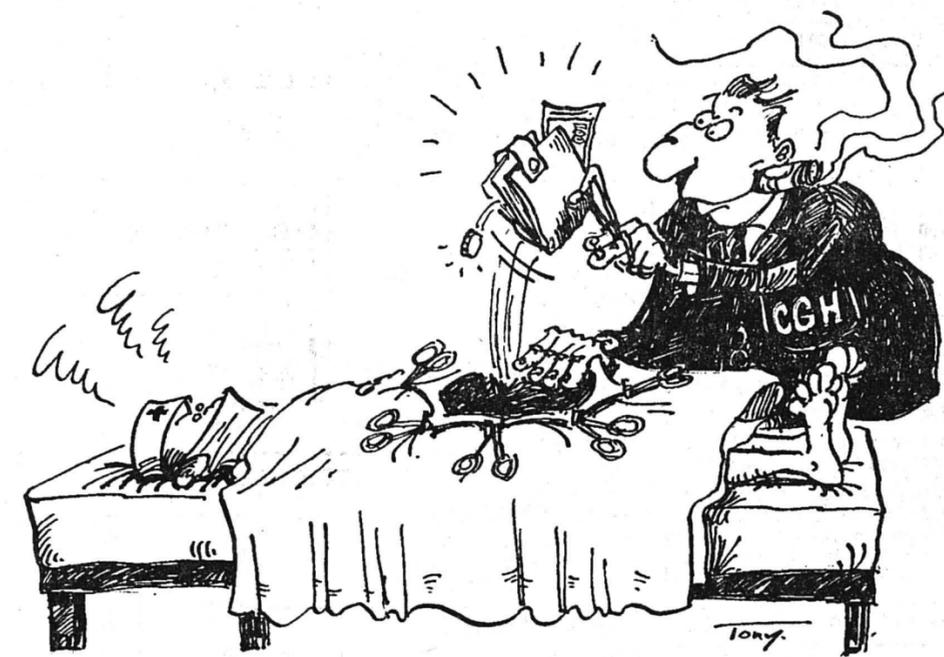
Le climat s'envenime entre le Centre de gestion hospitalière (CGH) et les médecins hospitaliers. La fixation du prix des soins ambulatoires est à l'origine d'une brouille qui fait suite à celle qu'a provoquée la conclusion des contrats des médecins et des informaticiens hospitaliers.

Les hôpitaux et les médecins qui y travaillent ont appris, en recevant la convention conclue entre le CGH et les caisses-maladie, que le point de calcul du coût des soins ambulatoires était réduit de 4,65 francs à 4 francs, soit 14% de moins.

Chaque acte médical équivalait des points qui, multipliés par le prix ci-dessus, fixent le montant de la facture. Celle-ci est encaissée par l'hôpital qui en conserve les 40% et en rétrocède les 60% aux médecins-chefs et aux médecins agréés.

Le salaire des médecins-chefs est en effet formé d'une rémunération de base, à laquelle s'ajoutent les 60% précités et 70 à 80% des soins de patients privés.

Selon une évaluation sommaire, ces soins ambulatoires représentent une somme d'environ 200.000 francs par an dans les trois hôpitaux jurassiens. Ainsi, l'économie engendrée par cette mesure sera inférieure à 30.000 francs, alors que les excé-



dents de charges hospitalières dépassent à peine 25 millions.

PAS DE CONCERTATION

Mais, quelle que soit l'ampleur de l'économie, il est indispensable que les salariés directement concernés, les médecins soient informés, ou mieux consultés, avant qu'une décision réduisant leur salaire soit prise.

Aussi, dans une lettre très sèche envoyée le 1er février au directeur du CGH Laurent Christie, la Commission des mé-

decins proteste. Sa lettre se termine par ces mots: «Avec l'expression de toute notre incompréhension face à une telle attitude».

La semaine dernière, une autre missive a été envoyée au CGH par un médecin bruntrutain, le Dr Marc Blanc. Evoquant la mesure prise, il «félicite pour le caractère social de cette décision qui fixe la consultation par des spécialistes hospitaliers à 24 francs, alors qu'un généraliste ayant un cabinet privé la facturera 29,90 francs»...

Le Dr Blanc demande au directeur du CGH quel est son projet d'entreprise, s'il pense pouvoir le réaliser sans consensus et si des médecins travailleront encore à l'Hôpital de Porrentruy en 2006, quand cet établissement fêtera ses six siècles d'existence?

HÔPITAUX LÉSÉS

Alors que les hôpitaux s'efforcent de réduire les journées d'hospitalisation et d'encourager les soins ambulatoires, ré-

duire la valeur du point diminuera les recettes hospitalières, ce qui augmentera les excédents de charges.

Il est regrettable que la mise sur pied d'une nouvelle organisation de gestion hospitalière, qui portait en elle des prémices très heureuses et des effets positifs à terme, soit réalisée au mépris de rapports humains harmonieux et minimaux.

Le nouveau système de gestion exigerait au contraire une large concertation.

ENVELOPPE TROP IMPORTANTE

Ainsi en est-il de «l'enveloppe», soit le crédit budgétaire alloué par l'Etat et les caisses-maladie aux hôpitaux. On vient ainsi de constater qu'en 1995, au lieu d'utiliser les 26 millions alloués par les caisses-maladie, un montant de 21,2 millions avait suffi. Cette bonne surprise pose une question délicate: que faire des cinq millions économisés et sur quelle base fixer le crédit budgétaire de 1997, celui de 1996 étant déjà arrêté à 29,3 millions?

Les caisses-maladie peuvent-elles reporter sur leur contribution de 1996 le surplus versé en 1995 ou doit-il contribuer à diminuer la part de l'Etat?

Pour régler pareille question, une estime réciproque et une ambiance sereine sont souhaitables. Or, c'est tout le contraire que les pratiques technocratiques du CGH instaurent.

Il est temps que le ministre de la Santé, ou les représentants de l'Etat au sein du CGH, interviennent vigoureusement, faute de quoi le climat malsain d'aujourd'hui créera les dissensions paralysantes de demain... V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Muriaux

Une place d'arrêt de bus

Vingt-six citoyens ont pris part à l'assemblée communale extraordinaire de Muriaux, sous la présidence de Denis Bolzli. Ils ont décidé la réfection partielle de l'appartement de la bergerie de La Chaux d'Abel pour 60.000 francs et voté un crédit de 30.000 francs destiné à l'aménagement d'une place d'arrêt de bus à l'école des Emibois. Enfin, 60 m² de bois ont été vendus à un particulier pour la rénovation d'une habitation. (vg)

Financement public

Le Jura emprunte 50 millions

Afin de rembourser l'emprunt de 50 millions émis en 1986 au taux de 3%, avec option sur les actions de la Banque cantonale, le canton du Jura lance un emprunt de même montant, au taux de 4,25%, pour une durée de sept ans. Il est émis au taux de 102,65%, ce qui donne un rendement net de 3,85% ce qui induira une charge d'intérêts supplémentaire de 425.000 francs par an. L'emprunt a été pris ferme par un consortium de 4 banques, la BCJ, les Raiffeisen, la Société de banque suisse et Julius Baer S.A. (vg)

Eligibilité des étrangers L'impasse demeure

La réunion entre le Gouvernement et des députés au sujet de l'éligibilité des étrangers n'a pas donné de résultat. Les partisans de l'éligibilité dans toutes les communes avec référendum obligatoire et ceux de la liberté de chaque commune de l'instaurer, avec référendum facultatif, demeurent opposés. La commission de Justice siègera à nouveau le 26 février. (vg)

J'ÉCOUTE... 1008

FREQUENCE JURA

9.05 Transparence. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odysée du rire. 10.30 Intolplus rediffusion. 10.55 Les grands airs d'opéra. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les faubourgs de la chanson. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Etude économique

Plusieurs questions en suspens

L'étude de l'économie et des finances publiques réalisée par l'Institut Créa à la demande de la Chambre de commerce laisse de côté plusieurs questions importantes. Les conclusions hardies qui en découlent - fonctionnaires trop payés, enseignants trop nombreux et frais de la santé excessifs - suscitent des réactions: celle du Parti socialiste sera rendue publique vendredi.

Il est vrai que certaines affirmations de Créa, ou certains silences, suscitent des interrogations. Ainsi, concernant les salaires excessifs des fonctionnaires, il faudrait savoir quel est le surcoût annuel que le constat fait entraîner. Combien de fonctionnaires sont mis en cause,

quelle en est la proportion. Concernant les enseignants, la densité de la population rurale explique aussi une partie du surcoût. D'une manière générale, on relèvera aussi que Créa prend dans plusieurs cas en compte des données de 1992, qui datent donc de plus de trois ans. Les conclusions qui en sont tirées ne sont plus très actuelles.

COMPARAISON BOITEUSE

C'est particulièrement le cas des dépenses de santé. Or, l'entrée en fonction du Centre de gestion hospitalière et le système nouveau des crédits budgétaires ont sans doute fortement modifié la situation, ce qui rend aussi la comparaison Jura-Schaffhouse boiteuse. Dans l'analyse de l'imposition des personnes morales,

Créa s'est aussi laissé piéger par les graphiques et les indices d'imposition. Cet indice est de 117 dans le Jura et de 108 à Schaffhouse.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES: NUANCES

En réalité, 80% de l'impôt cantonal est payé dans le Jura par des entreprises dont le rendement du capital est supérieur à 12%. Or, à ce taux-là et pour un rendement supérieur, l'imposition jurassienne est plus faible qu'à Schaffhouse d'au moins 20%.

Citer l'imposition excessive des sociétés comme cause de frein au développement économique semble donc pour le moins sujet à caution. V. G.

Revue à Alle

«Ceux d'chez nous»

Connu pour sa soirée théâtrale annuelle, l'Echo de l'Allaine, groupe choral d'Alle, marquera son 50e anniversaire de manière tout à fait particulière. Il jouera une revue, réservée aux membres fondateurs et actuels de la société, le 2 mars prochain. Suivront neuf représentations ouvertes au public et qui auront lieu à partir du 8 mars, dans la salle paroissiale d'Alle qui peut accueillir plus de 300 personnes.

Intitulée «Ceux d'chez nous», elle comporte 16 tableaux, presque tous consacrés à la vie jurassienne. Font notamment exception, le premier qui se rapporte à la naissance de l'Echo de l'Al-

laine et le deuxième qui montre «l'après-répétition».

Parmi les thèmes traités ensuite, citons des titres évocateurs: «Commères de la Copé», «L'égalité de mes fesses», «Le con siège communal», «Le serment d'hypocrite», qui brocarde les toubibs.

L'exécutif cantonal en prend pour son rhume dans «La famille Gouverntout». C'est ensuite le tour des députés dans «Tu parles...on ment!». Puis sont croquées des scènes de la vie comme «le vernis sale» (vernissage), le harcèlement gestuel, l'enterrement avec ou sans suite, le tribunal, l'assemblée interjurassienne, pour finir par un ap-

pel à Morépoint, Centre administratif cantonal.

L'ANCIEN POLICIER

L'Echo de l'Allaine se fonde sur un humoriste de talent, l'ancien policier Edgar Theurillat, auteur du texte et de la mise en scène, avec l'appui musical de Bernard Nussbaumer. Il peut aussi compter sur une belle brochette d'excellents acteurs, si bien que beaucoup s'apprentent à passer à Alle une belle soirée.

V. G.

● Réservations, au tél. 066/71 11 96 dès le 3 mars seulement, de 9 à 11 heures et de 16 h 30 à 18 h 30.

Orchestre d'Heidelberg

Brillant concert

L'Orchestre de chambre d'Heidelberg, emmené par Klaus Preis, a donné dernièrement à l'aula du Lycée cantonal à Porrentruy un remarquable concert de musique de chambre qui s'est malheureusement déroulé dans l'indifférence, puisqu'une vingtaine de personnes seulement étaient présentes. La qualité des musiciens, le niveau de leurs interprétations et la réputation culturelle de Porrentruy auraient sans doute justifié un auditoire bien plus fourni, surtout dans une ville qui aime à mettre en avant son penchant pour la vie culturelle active.

Sous la conduite de Klaus Preis, claveciniste chevronné, se sont produits Jan Junker, flûtiste d'origine norvégienne, Olga Pogorelowa, jeune violoniste russe et un contrebassiste de Berlin, Kilian Balzer. L'orchestre a interprété des œuvres de Bach,

Vivaldi, Telemann. Parmi elles, une chaconne de Bach, très difficile et dont la durée d'interprétation dépasse un quart d'heure.

La jeune violoniste l'a enlevée, par cœur, avec virtuosité et tempérament.

ROMANTISME

Il en a été de même du «Concert parisien» pour violon, de G.-Ph. Telemann, pièce pleine de vivacité et de charme. Ce morceau du XVIIIe siècle contient des sonorités qui peuvent faire penser au romantisme tardif de Dvorak ou de Smetana.

Dans les autres morceaux aussi, les musiciens, qui avaient revêtu des costumes d'époque, ont donné de belles exécutions et fait étalage d'un jeu très harmonieux. Tout cela aurait mérité un public plus important. Les absents, en tout, cas ont une nouvelle fois eu tort. V. G.

Projet militaire de quatre millions

Bassecourt approuve

Lundi soir, les conseillers généraux de Bassecourt, par 23 voix contre deux, ont accepté de mettre à disposition de l'Office fédéral des troupes de protection aérienne un terrain de 1300 m². Le DMF souhaite aménager sur ce terrain un cantonnement de STPA (Stationnement de troupes de protection aérienne). C'est le seul qui se fera dans le Jura et le dernier en Suisse.

Le projet est devisé à 4,1 millions pris en charge par la Confédération et se situe au lieu-dit Les Rondez au nord de

la localité. Les frais d'entretien, évalués à 24.000 francs par an, seront supportés par la commune. Les cours de répétition prévus sur place devraient compenser cette dépense. Ce cantonnement abritera 160 couchettes et sera à proximité de la Halle des fêtes d'où une complémentarité possible.

Dans la foulée, le Conseil général a approuvé le budget 96 qui boucle avec un déficit de 300.000 francs. Le caissier a relevé que le tiers du budget avait trait à l'éducation. Le souverain se prononcera sur cet objet le week-end du 10 mars. Mgo

Suisse romande

7.00 Euronews 9.05 Top models (R) 9.25 Pas de problème! (R) 10.15 Tabou (R) 10.40 Tell quel (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Le miracle de l'amour. Pris au piège 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.30 Au nord du 60e parallèle. La vie est un souvenir 14.15 Haute tension 3. Drôles de diam's 15.45 La croisière s'amuse. Joyeux anniversaire (1/2) 16.35 Toucan-tecs (fin) 16.50 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Iznogood 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions 19.10 Tout sport. Spécial Sierra Nevada 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.10 Temps présent
Garches: la vie à tout prix
Reportage de Dany Duloste, et Jacques Douay
Garches, c'est un lieu unique en France, où les accidentés peuvent réapprendre à parler, à marcher, à travailler, mais aussi à supporter le regard des autres. Un hôpital aux murs vieillots de brique rouge mais qui abrite des techniques de pointe, des médecins patients et passionnés. A Garches, sur le chemin parfois très long de la rééducation, personne ne demande aux accidentés d'accepter leur handicap: on leur dit simplement qu'il va falloir «faire avec» pour pouvoir, le plus vite possible, envisager l'avenir.

- 21.50 Commissaire de choc
Le club des dragons
- 22.45 TJ-titres
- 22.50 Talc chaud
Natel: le sans-gêne au bout du fil
- 23.40 TJ-nuit
- 23.50 Les contes de la crypte
Un vampire récalcitrant
- 0.20 Sexy Zap
- 0.50 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 La Dynastie Strauss. 21.00 Place Fédérale. 21.30 CH-Magazine: Le cinéma suisse. 22.00 Météo régionale/TJ-soir/Tout sport/Genève Région (R). 22.50 Format NZZ (R). 23.15 Euronews.

Allemagne 1

15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Frankenberg. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Schlagerparade der Volksmusik. 21.00 Monitor. 21.45 Heimatgeschichten. Mit Günter Pflitzmann, Benjamin Sudler u.a. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Jedem wohl und keinem wehe. Zweifel an der sozialen Marktwirtschaft.

RADIOS

La Première

7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce. Film. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'loups. Carnets de route. 13.25 Zappy-end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligné de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

France 1

6.00 Côté cœur 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.03 Météo 9.05 Riviera 9.40 Colette 10.45 Le médecin de famille 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée 17.30 La philo selon Philippe 18.00 Les années fac 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

- 20.00 Journal
- 20.40 Résultats des courses / Minute hippique. Météo

20.50 Commissaire Moulin
Syndrome de menace
Avec Yves Rénier, Clément Michu, Natacha Amal
Momentanément immobilisé sur un lit d'hôpital pour une opération à cœur ouvert, Moulin est confronté au meurtre de son voisin de chambre. Enquête professionnelle et vie personnelle sont ici confondues.

22.35 Tout est possible
Invité: Roland Giraud

0.05 Ex libris
Magazine

- 1.10 TF1 nuit / Météo
- 1.20 Histoires naturelles
- 1.50 TF1 nuit
- 2.00 Intrigues
- 2.20 TF1 nuit
- 2.30 L'odyssée sous-marine du Commandant Cousteau
- 3.25 TF1 nuit
- 3.35 Intrigues
- 4.10 L'aventure des plantes
- 4.35 TF1 nuit
- 4.45 Musique
- 5.00 Histoires naturelles

R.T.L.

12.10 Les bonnes affaires. 12.20 Jeudi-midi. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Hôtel de police. 16.10 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Le lendemain du crime. Film américain de Sidney Lumet (1986). Avec Jane Fonda, Jeff Bridges. 22.20 Leader. 22.25 Yakuza. Film américain de Sydney Pollack (1974). Avec Robert Mitchum, Takakura Ken. 0.15 Météo (R). 0.20 Télé-achat.

ZDF Allemagne 2

14.15 Astrid Lindgren: Karlsson auf dem Dach. 14.40 Albert sagt... Natur - aber nur! 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie... und die starken Männer. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten. 17.55 Heiner Lauterbach - Eurocop Telegramm. 18.54 Frankenberg. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Schlagerparade der Volksmusik. 21.00 Monitor. 21.45 Heimatgeschichten. Mit Günter Pflitzmann, Benjamin Sudler u.a. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Jedem wohl und keinem wehe. Zweifel an der sozialen Marktwirtschaft.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. PoSini: La Cenerentola. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

France 2

6.05 Série: Happy days 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Un livre, des livres 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.57 Rapports du loto 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Tiercé en direct de Vincennes 15.55 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.05 Un livre, des livres 17.10 Quoi de neuf docteur? 17.35 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

- 20.15 Invité spécial
- 20.40 L'image du jour
Tournoi des cinq nations
- 20.45 Météo
- 20.50 Point route

20.55 Envoyé spécial
Magazine présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin
La vie en pente douce
Comment finir sa vie dans une société qui entretient le culte de l'éternelle jeunesse et refuse de regarder la mort en face?
Au nom de l'enfance
Description absolument effrayante des réseaux de prostitution infantine aux Philippines.

- 23.00 Expression directe U.N.S.A.
- 23.05 L'affaire Thomas Crown
Film de Norman Jewison (1968)
Avec Steve McQueen, Faye Dunaway

- 0.50 Journal
- 1.00 Météo
- 1.05 Le cercle de minuit
- 2.20 Studio Gabriel
- 2.50 Bas les masques
- 4.15 Pyramide
- 4.40 Piliers de rêve
- 5.05 Rome, ville impériale
- 5.25 La chance aux chansons
- 6.00 Dessin animé

TV 5 Europe

15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: Lagardère. Film français de Jean-Pierre Decourt, Marcel Jullian (1969). Avec Jean Piat, Sacha Pitoeff, etc. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.20 Correspondances. 22.30 Grand jeu. 22.35 Ça se discute. 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3/Météo internationale/Jeu.

SWF Allemagne 3

14.00 Playtime 14.15 Kinder in anderen Länder 14.30 Les années Lycée 14.45 Sofia Kowalewska 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratref 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Was die Grossmutter noch wusste 16.30 Unternehmen Arche Noah 17.00 Physik Elektrizität 17.30 Die Sendung mit der Maus 18.00 Prinz Eisenherz 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Eisenbahnromantik 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Sport unter der Lupe 21.00 Nachrichten 21.15 Politik Südwest 21.45 Fahr mal hin 22.15 Kultur Südwest 22.45 Der Ausflug 23.50 Ohne Filter extra 0.50 Schlussschichten 1.05 Non-Stop-Fernsehen

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Les intrépides 8.50 Un jour en France 9.35 Les aventures de Sherlock Holmes 10.30 Couleur pays 10.55 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Brigade criminelle 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Les deux font la loi 16.30 Popeye 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

- 20.10 Fa Si La chanter
- 20.35 Tout le sport

20.50 Les experts
Film américain de Phil Alden Robinson (1992)
Avec Robert Redford, Ben Kingsley

- 22.55 Météo
- 23.00 Soir 3
- 23.25 Ah! Quels titres
- 0.25 Espace francophone
- 0.55 Dynastie
- 1.40 Musique graffiti



L'AFFAIRE THOMAS CROWN - Avec Steve McQueen, Faye Dunaway

Suisse alémanique

116.25 rätselTAF. 16.45 Franz und René. 16.55 Spielfilmzeit: Wer Angst hat, läuft davon (1/2). Dorflehrer gewinnt das Vertrauen der Zigeuner (CS 1986). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Trickfilme. 18.20 Sierra Nevada direkt. Magazin zur Ski-WM. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Landuf Landab. Unterhaltungssendung rund um das Tanzen. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.15 Wort zum Feiertag. 22.25 DOK: Babyhandel. Fragwürdiges Adoptionsgeschäft zwischen 1. und 3. Welt. 23.15 Delikatessen: Die Macht der Bilder - Leni Riefenstahl.

Suisse italienne

11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Spor/Ill mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.20 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Peo - Il cane della porta accanto. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 FAX - Fatti, attualità, incognite. 21.45 Telegiornale. 21.50 Colombo. La massa sballata. 23.20 Telegiornale/Météo. 23.35 S Mojo Working. Little Richard. 0.00 TextVision.

Espagne

7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 7.50 Des choses et d'autres. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Des choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

La Cinquième

11.30 Jolis petits canards. 12.00 Atout savoir. 12.30 Région: Ile-de-France. 13.00 Les lumières du music-hall. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents: Christophe Auguin, le challenge. 15.00 Le toucher. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche: Leith, base baleinière. 16.25 Le réseau des métiers. 16.30 Rintintin. 16.55 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Ma souris bien aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Otaries tyranniques. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Le duel 19.30 7 1/2. L'info en direct. «Ramadan».

- 19.55 Palettes
Nicolas Poussin
- 20.30 Journal

20.45
Thema: Hong-Kong 1997:
Le compte à rebours
Hong-Kong, J-500

- 21.40 Le dernier gouverneur
- 22.05 Song of the exile
Film chinois d'Ann Hui (1989)
- 23.45 Michael Hui
ou le fou rire de l'Asie
- 0.05 Le singe sacré
- 0.40 Le procès

M 6

8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Ecolo 6 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels. Susy Carter 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Telle mère, telle fille 12.25 La petite maison dans la prairie. Le banni 13.25 Madame X. Téléfilm américain de Robert Miller. Avec Tuesday Weld, Jeremy Brett. 15.10 Deux flics à Miami. Le retour du fils prodigue (1) 16.00 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Une famille pour deux. Crise de père 17.35 L'étalon noir. Retour au bercail 18.05 Raven. Apprenti cambrioleurs 19.00 Code quantum. La corde raide 19.54 6 minutes/Météo.

- 20.00 Notre belle famille
Coup de folie
- 20.35 Passé simple
- 20.40 La séance du jeudi

20.45 Le gendarme et les gendarmettes
Film français de Jean Girault

Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Michel Galabru
Nantis de moyens sophistiqués, les gendarmes de la célèbre brigade de Saint-Tropez reçoivent le renfort de quatre auxiliaires féminines, dont la fille d'un chef d'état africain. Ce sixième et dernier épisode de la série clôt sans gloire les aventures de l'adjutant Cruchot.

- 22.30 Les jeudis de l'angoisse
- 22.35 Un fils pour Satan
Téléfilm américain de Robert Liebermann
Avec Marita Geraghty, Shirley Knight

- 0.00 Fréquentstar
- 0.55 Best of trash
- 2.50 E=M6
- 3.15 Frank Sinatra
Documentaire
- 4.05 Jazz 6
- 5.00 Boulevard des clips

Autriche 1

13.25 Confetti Paletti. 13.40 Alfred J. Kwak. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-ZIB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Full house. 17.40 Dr. Quinn - Aerztin aus Leidenschaft 18.30 Alpine Ski-WM. Sierra Nevada: WM-Studio. 18.55 Meisterkochen. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Kommissar Rex. 21.05 Ausgerechnet Chicago. 21.50 Cobra. 22.35 Die Spur der schwarzen Bestie. Kriminalfilm 0.10 Zeit im Bild. 0.15 Operation Corned Beef. Komödie

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 11.30 Consonâncias. 12.00 Os homens da segurança. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Desporto: Andebol. 15.30 Ideias com historia. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTP1 junior. 19.00 Sinais. 19.30 Sem limites. 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Musical. 22.30 Remate. 22.45 Memórias do tempo. 23.15 Rotações. 0.15 Acontece

Eurosport

8.30 Equitation. 9.30 EuroSki. 10.00 Bob. 11.00 Motors. 12.30 Formule 1 Magazine. 13.00 Ski artistique: Coupe du monde. La Clusaz. 13.30 En direct: Ski artistique La Clusaz. 14.30 Ski/Snowboard. 15.00 Bob. 16.00 En direct: Tennis: Tournoi de Dubai, 8es de finale. 20.00 Basketball/Slam. 20.25 En direct: Basketball: Championnat d'Europe. 22.00 Tennis: Tournoi de Marseille, 8es de finale. 0.00 Tennis: Magazine. 0.30 Golf.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal. 20.01 Expression: Stéphane Sieber reçoit Michel Sachffter, nouveau président du Parti socialiste neuchâtelois. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Art et foi chrétienne: Festival de musique à Rolle. 21.30 Journal cantonal. 22.00 Art et foi chrétienne. 22.30 Expression. 23.00 Art et foi chrétienne.

Cinéma: nouveau film d'Alain Tanner

A l'heure de «Fourbi»

Alain Tanner et Daniel Schmid sont les cinéastes suisses apparus dans les années soixante dont les œuvres ont fait le tour du monde, pas seulement en milieux cinéphiliques, mais souvent aussi en atteignant le grand public. Mais pour Tanner, en ses débuts avec «Charles mort ou vif» puis «La salamandre» (1971), il fallut le succès parisien pour forcer les écrans suisses. Au centre Pompidou, où Freddy Buache a choisi de proposer un panorama du cinéma suisse en cent étapes, tous les films de Tanner font l'objet d'une rétrospective. Bref, Tanner est notre cinéaste le plus connu, même en Suisse.

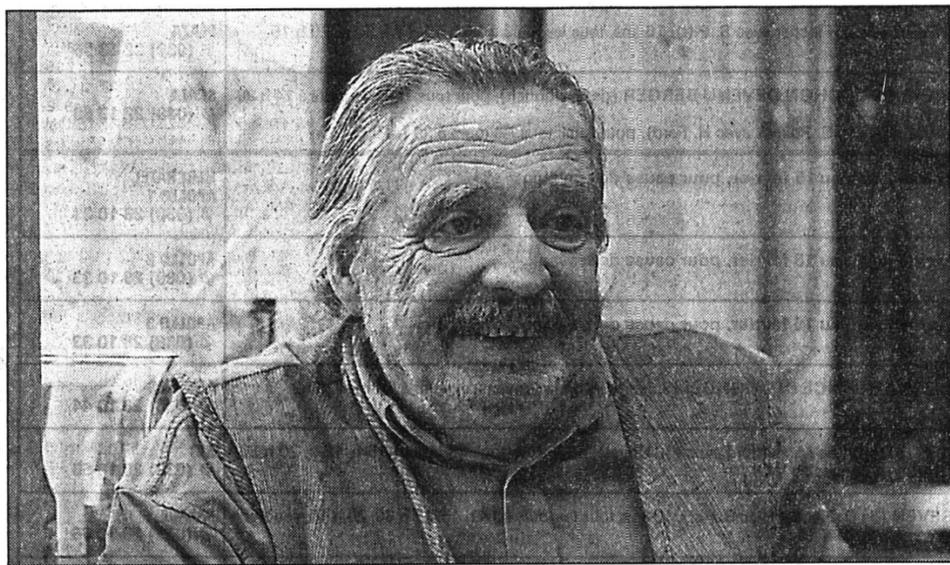
Avec une solide patience, il continue à son rythme, d'un film tous les deux-trois ans. Et c'est chaque fois au moins intéressant, plus souvent passionnant, comme «Fourbi», son dernier film qui commence sa carrière en Suisse romande vendredi (à l'Apollo à Neuchâtel). Tanner

n'est pas resté sur le quai de gare de Genève à regarder partir les trains vers l'étranger: son œuvre respire l'air du large. Mais cette fois, il revient aux sources helvétiques, fort désormais d'une belle indépendance économique. «Fourbi» est en effet produit et réalisé par Tanner presque seul, avec des partenaires étrangers. Il signe aussi le scénario avec Bernard Comment et passe beaucoup de temps au montage.

L'argent public, celui de fondations, des investissements personnels ou commerciaux permettent à Tanner de maîtriser complètement son budget, lui laissant toute liberté créatrice. «Fourbi», tourné l'été dernier, n'aura coûté qu'un peu plus d'un million de nos francs... une paille! Mais le film s'il est simple n'est pas pauvre.

Tanner a donc écrit le scénario avec Bernard Comment, romancier jurassien établi à Paris. Il y a vingt-cinq ans, il signait «La salamandre» peut-être son plus grand succès.

Il reprend aujourd'hui une autre, Rosemonde. L'idée est belle de retrouver un même milieu social, un peu dans les mêmes conditions - une affaire de justice ayant conduit à un non-lieu - pour comparer, à



Le réalisateur Alain Tanner, suisse et talentueux
Son film «Fourbi» sort en première romande à Neuchâtel.

(Impar-Galley)

vingt-cinq ans d'écart, les comportements, les réactions contre une société souvent aliénante. «Fourbi», c'est le nom d'un gros chien, mais aussi toutes les combines qui existent maintenant dans les projets d'une future chaîne nationale et commerciale.

On peut éventuellement regretter que la sortie de «Fourbi» ne coïncide pas avec une reprise de «La salamandre», films certes différents mais qui se ressemblent, unis par le plaisir de filmer, leur aspect ludique. Mais, maintenant, Tanner éprouve de l'amitié pour tous

ses personnages, tout particulièrement les deux femmes.

On lui souhaite de retrouver un vaste public. Il le mérite pour la rigueur de sa carrière, pour sa sensibilité, aussi pour ce qu'il nous dit, nous montre, nous fait entendre...

Freddy LANDRY

TOUT CRU

TV: «Talc chaud» plutôt tiède

Tombé, en pitonnant, sur «Talc chaud», jeudi dernier (8 février 1996): on y dissertait de l'utilité de l'écologie et des écologistes, avec quelques participants savoureux, qui ne se coupaient pas trop la parole.

On «sonde» téléphoniquement en sollicitant des réponses binaires, qui doivent modifier des pourcentages en reflétant l'opinion publique. Mais quelle est la valeur de l'échantillon? Enfin, on dira que ce n'est qu'un jeu! Qui ne finit même pas: il n'y eut plus de temps pour modifier les pourcentages relatifs à la dernière question. Le temps imparti était utilisé, il fallait passer ensuite «Sexy chaud» tellement «soft»...

Un mensuel genevois vient de faire un sondage pour mesurer la popularité des personnalités du bout du lac. Dans un encadré, on indique l'erreur maximale (moins de 5%). A quand les sondages téléphoniques avec quelques informations à leur propos - nombre d'appels? Car on laisse croire que le jeu est sérieux...

On y parla d'une campagne de femmes en Italie qui font flotter sous le nez de leurs maires des draps salis par la pollution. Un des animateurs d'emballer alors une lourde plaisanterie sur les draps tachés de sang après une nuit de nocé! Nos félicitations à son auteur: voilà une réplique digne de La petite famille... Fyly

DISQUÈ

François Pantillon

On se souvient du très beau Trio 1029 créé lors du centenaire de la Société de musique par les trois neveux du compositeur: Louis, Christophe et Marc. Voici cette œuvre pour violon, violoncelle et piano enregistrée par ses talentueux dédicataires. De la même année est datée la Missa brevis di San Pedro pour chœur et orgue, laquelle, nous dit son auteur, «a une base tonale, mais utilise en priorité les techniques atonales et polytonales et celle des clusters». Elle suivait de près le substantiel Poème pour grand orgue, dédié à Philippe Laubscher à l'occasion de l'inauguration du nouvel instrument de l'Eglise française de Berne.

Largement antérieur est Le Noël des Bergers, cantate pour soprano solo, chœur mixte et orgue, influencée par le style post-impressionniste français. Des œuvres à connaître, enregistrées pour trois d'entre elles en notre ville. Interprètes susmentionnés, plus Christa Goetze, soprano, et le Berner Vokalensemble, dir. Fr. Pantillon (Gallo 884.1995). (jcb)

Génération Europe
Rock pour l'Europe

Génération Europe se bouge à Genève. En effet, annoncé pour juin (17-21), son troisième festival rock sera également l'une des plus grandes démonstrations du genre en Suisse. Avec, à la clé, quelques modifications d'importance, dont la durée de la grande scène, qui de un jour passera à deux, vendredi et samedi d'une part et le développement du village durant la semaine précédant le week-end du festival, d'autre part. Ces deux adaptations appellent évidemment l'élargissement de la programmation, tant au niveau des stars qu'à celui des groupes locaux qui se produiront sur la petite scène. En outre, un débat politique sur l'Europe devant attirer des invités prestigieux, selon les organisateurs, sera mis sur pied. Pour rappel, les deux premières éditions de ce festival avaient attiré quelque 40.000 spectateurs chaque fois. Cette année, les organisateurs en attendent cent mille. Parmi les vedettes déjà sûres, citons Tonton David, The Silencers, Diacandor ou Züri West pour les représentants helvétiques.

(comm/sg)

Ils roulent pour les Cartons du cœur
Molière pour la bonne cause

On ne présente plus «Le malade imaginaire», célèbre pièce de Molière, dans laquelle, avec une ironie féroce, l'auteur peaufine le portrait de la gent médicale, qu'il a déjà égratignée dans «Le médecin malgré lui». Par sa mise en scène décapante, Laurent Robert-Tissot, qui interprète également le rôle titre, insuffle aux «Tréteaux du cœur» la fougue qui convient à cette comédie-ballet.

La compagnie des «Tréteaux du cœur», issue de la Société culturelle des étudiants de la faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, a été fondée en 1994, au profit des «cartons du cœur». Enhardie par le succès de sa première tournée «Mais n'te promène donc pas toute nue» et «Feu la mère de Madame», de Feydeau, qui s'est terminée par un bonus de 10.000 francs versés aux «cartons», la troupe a souhaité aborder une œuvre de plus grande envergure. La compagnie des «Tréteaux du cœur», renouvelée, a puisé largement par-

mi les comédiens de Scaramouche et les acteurs des cours d'art dramatique de Romandie. La passion du théâtre et le plaisir de se mettre au service des «cartons du cœur» donne l'occasion à douze comédiens de jouer «Le malade imaginaire» avec tout l'éclat qui convient. Argan est interprété par Laurent Robert-Tissot, Toinette par Dominique Schaar. Les ballets sont dansés par huit élèves des cours classiques de Corinne Juvet.

La tournée des «Tréteaux du cœur» remporte depuis début décembre un vrai succès. Elle a débuté à Neuchâtel, s'est arrêtée à Couvet, Vevey, Sion. Elle se terminera cette fin de semaine dans les Montagnes neuchâteloises. Le bénéfice des spectacles est redistribué aux «cartons du cœur» de la région visitée. DdC

- Le Locle, Casino, vendredi 16 février, 20 h.
- La Chaux-de-Fonds, Théâtre, samedi 17 février, 20 h.

Révision de l'assurance-chômage (3)
Un travail convenable

En préambule, chaque assuré qui est déclaré apte au placement est tenu d'accepter un travail dont la rétribution est égale à son indemnité (70 ou 80 % du dernier salaire), faute de quoi son comportement est répréhensible selon l'assurance-chômage. La définition du travail convenable a été reformulée. La loi ne précise plus quels sont les emplois convenables, mais ceux qui sont considérés comme non convenables.

Le temps de déplacement pour se rendre de son domicile à son nouveau lieu de travail est porté à 4 heures (aller-retour). Les critères d'exception ayant été repris, pour l'essentiel, de la législation en vigueur jusqu'au 31 décembre dernier, nous nous limitons à en énumérer trois d'une certaine importance. N'est pas réputé convenable:

- Un travail dont le salaire est inférieur à l'indemnité, sauf si l'assuré a droit à des indemnités compensatoires (gain intermédiaire). Cependant, lorsque les indemnités compensatoires sont épuisées, la limite du travail convenable se situe dès lors à 70% du gain assuré, y compris pour la personne dont le taux d'indemnisation est de 80%.

- Un emploi sur appel si le travailleur doit rester à disposition de l'employeur au-delà du cadre rémunéré.

- Un emploi auprès d'une entreprise qui a procédé à des licenciements et réengagement à des conditions salariales nettement plus basses.

Exceptionnellement et avec l'accord d'une commission tripartite, un emploi dont le salaire est inférieur à l'indemnité peut être qualifié de convenable (ex.: footballeur professionnel qui devient trop âgé pour cette activité et qui n'a pas de formation professionnelle).

Rappelons que seuls les emplois qui respectent les conditions des conventions collectives et des contrats-types de travail ou sont conformes aux usages professionnels et locaux sont réputés convenables.

Gain intermédiaire. L'assuré qui prend un travail dont le salaire est inférieur à son indemnité, a droit à une compensation de la perte de gain. Depuis cette année, la durée du paiement est de 12 mois (emploi à plein temps ou à temps partiel). L'assuré qui a une obligation d'entretien envers un enfant ou est

âgé de plus de 45 ans, a droit à la compensation durant 2 ans. Le taux d'indemnisation n'est plus fixé de manière générale à 80%, mais en fonction du taux respectif de l'indemnité journalière (70 ou 80%).

Exemples: IC 70% - Gain assuré 5000 francs, gain intermédiaire 1000 francs, perte de gain 4000 francs, paiement compensatoire 2800 francs (70% de 4000 francs). IC 80% - Gain assuré 5000 francs, gain intermédiaire 1000 francs, perte de gain 4000 francs, paiement compensatoire 3200 francs (80% de 4000).

Après avoir bénéficié de douze mois d'indemnités compensatoires au maximum, l'assuré (âgé de moins de 45 ans ou sans enfant à charge) qui continue de réaliser un revenu inférieur à son indemnité de chômage, ne percevra plus que la différence entre les prestations de chômage et le gain réalisé, pour autant qu'il n'ait pas épuisé son droit à l'indemnité (170, 250, 400 voire 520 jours). On parle dans ce cas-là de «paiement de l'écart».

Exemples: IC 70% - Gain assuré 5000, indemnité de chômage 3500 francs (70% de 5000), gain réalisé 1000 francs, paiement de l'écart 2500 francs. IC 80% - Gain assuré 5000 francs, indemnité de chômage 4000 francs (80% de 5000), gain réalisé 1000 francs, paiement de l'écart 3000 francs.

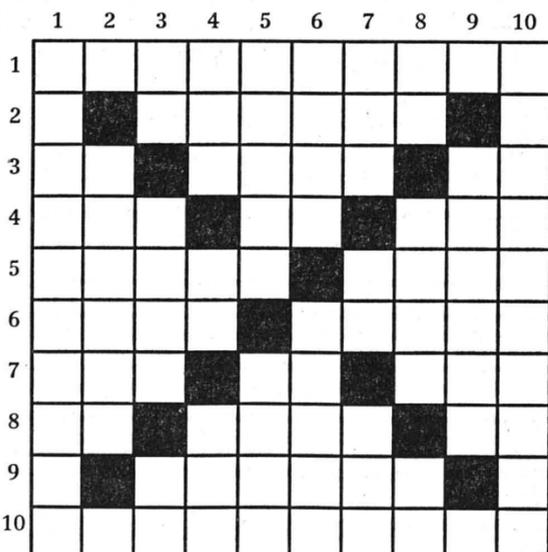
SANCTION

Si la nouvelle loi sur l'assurance-chômage vise à intensifier la réinsertion des chômeurs sur le marché du travail, les sanctions frappent plus sévèrement l'assuré qui contrevient à ce but par son comportement. La durée maximale de suspension passe de 40 à 60 jours. Son échelle est en conséquence modifiée comme suit: faute légère 1 à 12; moyenne 13 à 25 et grave 26 à 60. La marge d'appréciation des organes de l'assurance-chômage pour prononcer la sanction à infliger a été réduite. L'ordonnance fixe la durée minimale de suspension dans les cas d'abandon ou de refus d'un emploi convenable de 26 à 60 jours. En outre, en cas de répétition d'une faute moyenne ou grave, la sanction à subir s'élevé à 45 jours au moins.

Les instances chargées de l'application de la loi sur l'assurance-chômage restent à disposition.

Françoise Poirier,
Office du chômage

MOTS-CROISÉS No 774



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 773:

Horizontalement: 1. Salmanazar. 2. Apeuré - Nue. 3. Tissage - Bu. 4. Ut - Eburnés. 5. Röstis. 6. Ay - Te - Semi. 7. Tête - Salut. 8. Bec - Té. 9. Odilon - Fi. 10. Nonobstant. **Verticalement:** 1. Saturation. 2. Apitoyé - Do. 3. Les - Tain. 4. Musette - Lo. 5. Arabie - Bob. 6. Négus - Sens. 7. Er - Sac. 8. Zn - Noël - Fa. 9. Aube - Mutin. 10. Réussite.



Horizontalement: 1. C'est souvent un agréable farniente. 2. Le moment d'ouvrir l'œil. 3. Note - Clame - Refuge plus ou moins sûr. 4. Après ça, plus rien - Conjonction - Le tour de main. 5. Petites choses sans importance - Paré. 6. Acquis sans travail - Tour de confusion. 7. On y prend généralement des vacances - Préposition - Trop longue pour être comptée en années. 8. Note - Personne n'y a mis d'eau dans son vin... - Symbole pour métal précieux. 9. Tout feu, tout flamme. 10. On ne les vit pas sans émotion.

Verticalement: 1. Pour un rien, elles sautent en l'air. 2. Nuance. 3. Groupement commercial - Prénom - Bon, mal, on arrive au bout... 4. Essence - Sigle pour canton romand - Gendarme français. 5. Allures prises - Marotte. 6. On s'y met à l'abri - Gros nigaud. 7. Laps de temps - Possessif - Cité arménienne. 8. Pronom personnel - Premier instant de lumière - Morceau de tôle. 9. Agrémentera. 10. Charms et maléfices.

ROC 569

CINÉMAS	
Voir au programme.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
DEAD MAN (de J. Jarmush avec J. Deep), 16 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O. STRANGE DAYS (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, tous les jours à 20 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
CONNAISSANCE DU MONDE, «Splendeurs de la Provence», jeudi à 16 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
ESPRITS REBELLES (de J.-N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, jeudi à 14 h 30, 17 h et 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, jeudi à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, jeudi à 20 h 15 en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
GOLDENEYE (de M. Campbell), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h et 21 h, dimanche à 20 h. L'INDIEN DANS LE PLACARD (de F. Oz), 7 ans, jeudi à 14 h et 20 h, samedi à 15 h, dimanche à 17 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
LA FLEUR DE MON SECRET, jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. THÉÂTRE: Moulins à paroles, six pièces courtes de A. Bennett par Catherine Sumi, abc, à 20 h 30. CONFÉRENCE: «Le rire est-il encore français?», par Jacques Bodoin, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: jeudi dès 22 h, karaoké, jusqu'à 4 h.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Triplet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LU DOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LU DOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LU DOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LU DOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LU DOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LU DOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LU DOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LU DOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LU DOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi, de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes. ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, prospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Blanc invite Jaspar, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRÈCHE
JONAS. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	MOUTIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELÉMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIÉ

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Se moque-t-on des invalides?

Je suis la porte-parole de tous les invalides vivant sur la commune de La Chaux-de-Fonds ou ailleurs, concernant les problèmes existants, qui se présentent en ville à l'encontre des invalides.

En tant qu'invalides, je suis quotidiennement confrontée à divers problèmes, notamment sur la voie publique.

Un des problèmes les plus marquants est que des gens bien portants peuvent acheter un sigle «Invalide», en toute liberté, dans toutes les grandes surfaces, et se permettent ensuite de l'appliquer sur leur véhicule, avec l'intention malhonnête de pouvoir, par cette pratique, parquer n'importe où. Or, seules les personnes possédant une attestation délivrée par la police sont autorisées à stationner sur ces places de parc!!!

Ces sigles ne devraient pas être vendus dans les grandes surfaces, mais uniquement par les services officiels, la police ou les services cantonaux des automobiles.

Les gens qui en général se parquent sur les places pour invalides, se moquent totalement des remarques que l'on peut leur faire. Ils se permettent même de nous injurier et de nous faire des bras d'honneur!!!

Un autre problème se présente en ville de La Chaux-de-Fonds. Ce sont les trottoirs qui, dans la majorité des cas, ne sont pas conçus pour être empruntés en chaise roulante, soit qu'ils sont trop haut, soit très mal entretenus aux abords des passages pour piétons!

Pour revenir sur le sujet des places de parc, il y en a beaucoup trop peu, pour une ville telle que La Chaux-de-Fonds, qui, depuis plus de vingt ans, abrite des institutions pour invalides. Apparemment, les responsables communaux n'ont pas encore réalisé que ces handicapés, par la suite, devaient utili-

ser, en tant qu'adultes, des infrastructures telles que les places de parking.

D'autres problèmes se posent dans le cadre de l'accessibilité des administrations communales et cantonales, qui se trouvent encore trop souvent dans des bâtiments qui ne sont pas accessibles en chaise roulante, comme par exemple: l'agence communale du chômage, l'agence AVS-AI, ainsi que l'Hôtel de Ville où se trouvent les bureaux de la police locale, ainsi que la salle des mariages. Autant de locaux qui devraient être accessibles à toute personne susceptible de se rendre dans ces lieux. Tout comme les cinémas et tout autre endroit public, restaurants ainsi que les hôtels, musées, susceptibles de recevoir des invalides.

Autres faits marquants: les transports publics, tels que les CFF et les transports en commun, ne sont toujours pas 100% accessibles pour une personne qui se retrouve toute seule avec son handicap. Pourquoi des pays tels que les Etats-Unis et le Canada arrivent-ils à fournir des services publics accessibles à tous, alors qu'en Suisse ce n'est toujours pas le cas. Où passe donc l'argent nécessaire pour combler ces lacunes? Au lieu de dépenser des milliards pour l'armement, notre gouvernement devrait penser d'abord au bien-être de sa population, afin que des problèmes tels que ceux qui ont été cités ci-dessus puissent être résolus.

Pour mettre un terme à cette «Tribune libre», je voudrais lancer un appel à toutes personnes concernées ou non par ces problèmes, de bien vouloir m'envoyer vos témoignages ou vos éventuelles remarques. A l'adresse mentionnée ci-dessous.

Catia Ventura
Case postale 4065
La Chaux-de-Fonds

COMMUNIQUÉ

Les Eglises Berne-Jura examinent le rôle du pasteur Instance morale ou thérapeute?

Les pasteurs, hommes et femmes, assument des rôles fort divers: prédicateurs de la Parole de Dieu, catéchètes, diacres ou responsables des activités culturelles par exemple. Quelles sont les tâches dont on peut dire qu'il est utile de les attribuer à un pasteur? Quelles sont celles qu'il vaut mieux déléguer? En février et en mars, le Conseil synodal et des pasteurs des Eglises réformées évangéliques Berne-Jura discuteront de ces sujets à l'occasion de neuf conférences pastorales régionales.

Les pasteurs doivent répondre à des exigences toujours plus élevées: avec la meilleure volonté du monde, il ne leur est pas possible de les assumer toutes. Par conséquent, il y a lieu de se demander quels sont les mandats auxquels ils devraient attribuer la priorité. Et les pasteurs ne pouvant assumer toutes les fonctions, qui est-ce qui comble les lacunes résultant de la situation? Quelles devraient être, dans le cas idéal, les structures d'une paroisse afin que les tâches énumérées soient exécutées pour le mieux? Une collaboration à l'échelon de la région permettrait-elle de mieux réaliser certaines tâches et corres-

pondrait-elle mieux aux circonstances présentes?

La réflexion au sujet du rôle actuel des pasteurs est au centre des neuf conférences pastorales régionales qui auront lieu dans diverses localités situées dans la circonscription des Eglises. Compte tenu de l'importance considérable de ces rencontres, le pasteur Samuel Lutz, élu président du Conseil synodal en novembre 1995, y prendra part lui aussi, bien qu'il n'entre en fonctions que le 1er avril 1996.

En outre, les participants aux conférences pastorales régionales réfléchiront ensemble à l'importance de la diaconie au niveau de la paroisse, de la région et de l'Eglise nationale. De concert avec les pasteurs, le Conseil synodal souhaite étudier des questions fondamentales relatives à la diaconie et les relations entre celle-ci et la théologie. Les échanges de vues seront d'autant plus précieux qu'au sein des Eglises réformées évangéliques Berne-Jura, on élabore actuellement tant un «Concept global de la structure à donner à la diaconie» qu'un projet de régionalisation de cette dernière. (Acp)

FAITS DIVERS

Malvilliers

Pertes de maîtrise

Mardi vers 19 h 25, au volant d'une voiture, M. M. R., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la voie de droite dans la tranchée de Malvilliers en direction de Neuchâtel. A la sortie de la tranchée, il a perdu la maîtrise de son automobile qui s'est déportée sur la droite et a heurté le mur de neige avant de s'immobiliser à droite de la chaussée. Peu après, une automobiliste, Mlle M. H.-B., de Neuchâtel, suite à une perte de maîtrise, a heurté la voiture M. K., laquelle fut projetée contre une voiture, conduite par M. F. F., de La Chaux-de-Fonds, qui s'était arrêté devant la voiture M. R. pour lui porter secours. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Ben Nasr Dora, fille de Ben Nasr Lotfi et de Moreira de Almeida Ben Nasr Maria Beatriz. - de Carvalho Rémi, fils de de Carvalho Delfim et de de Carvalho, née Hügli Jeanine Alice.

Promesses de mariage

Jacot Gérard et Roux, née Schenk Sylvia Erica. - Margot Michel André et Bouhélier Dominique Nathalie. - Wurz Pascal Michel et Allègre Stéphanie Laurence Noëlle. - Matthey-Junod Laurent Roger et Scherler Sandra. - Caseux Francesco Silvano et Concordia Claudia Annette Fiorella. - Robert-Nicoud Jean-Luc et Marcelino Gaspar Maria José. - Fontebasso Antonio Eugenio et Robert-Tissot Aline Claire. - Voba Hervé Victor et Rusconi Silvia Elsa. - Gazareth Jean Louis Georges et Brühlhart, née Paschoud Glorianne Lianne Manon.

Mariage

Abdellatif Mohamed Ezzeldin et Geering, née Meier Madeleine Caroline.

Décès

Abbet Joseph Henri, 1920, époux de Abbet, née Barben Betty. - Aeschlimann, née Vuille dit Wille Nelly Louise, 1910, épouse de Aeschlimann Roger Marcel. - Jaquet Willy Frédéric, 1907, veuf de Jaquet, née Pandel Berthe Agnès. - Inglin Carl Alfred, 1917, époux de Inglin, née Annaheim Martha Magdalena. - Flück Gilbert Xavier, 1948, époux de Flück, née Dummermuth Denise Antoinette. - Godat Bertrand Arnold, 1918, époux de Godat, née Quilleret Ginette Henriette. - Larcinese Tommaso, 1940, époux de Cavaliere Teresa. - Desaulles Willy Henri, 1911, époux de Desaulles, née Faivre Angèle Estelle.

Les Ponts-de-Martel

(janvier)

Naissance

Maire Olliviane, fille de Maire, Pascal Hercule et de Maire, née Debély Sylviane.

Décès

Christen, née Haldi Martha, 1910, veuve de Christen Paul Willy.

DÉCÈS

Peseux

M. Maurice Beck, 1923

Courchapoix

M. Georges Paupe, 1925

Bassecourt

M. Valère Habegger, 1976

Delémont

M. Georges Scherrer, 1922

LOTO FRANÇAIS

Premier tirage

1 - 6 - 10 - 13 - 14 - 41
No complémentaire: 21

Second tirage

13 - 30 - 35 - 36 - 37 - 45
No complémentaire: 49

VIE ÉCONOMIQUE

OK Coop S.A. continue d'augmenter sa part de marché

La Société pétrolière OK Coop S.A. a enregistré en 1995 un chiffre d'affaires inchangé de 331 millions de francs. Le cash-flow et le bénéfice net ont dépassé les espérances. Ce résultat a été obtenu sur un marché en nette régression et dans un contexte plus difficile, ce qui a exercé notamment une pression sur les prix de vente. En dépit de ces prix de vente nettement plus bas, le chiffre d'affaires enregistré à l'issue de l'exercice précédent a pu être maintenu. Ainsi, l'OK Coop a encore pu augmenter la part du marché. Une

croissance réjouissante a été enregistrée notamment dans le domaine des stations-service, bien que ce domaine ait subi une baisse moyenne de 3% à l'échelon suisse. Dans le secteur des mazouts de chauffage, OK Coop continue d'enregistrer une stagnation qui s'inscrit dans le contexte de baisse générale de la consommation observée en Suisse et atteint près de 16% pour l'ensemble de la branche. 16,4 millions de francs ont été investis en 1995 dans l'extension et l'optimisation du réseau. Le réseau de stations-service OK

Coop S.A. a passé de 66 à 72 unités. OK Coop S.A. a été la première entreprise pétrolière de Suisse à introduire un concept de magasins unifiés et conçu en fonction des besoins de la clientèle.

Dans un but de continuité, le volume d'expansion se poursuivra de manière comparable en 1996. OK Coop S.A. emploie cinquante et un collaborateurs et assure cent soixante emplois supplémentaires pour l'approvisionnement des stations-service et l'exploitation des magasins. (comm)

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony



Sournoisement la maladie l'a rongée.
Inexorablement la vie s'en est allée.
Pourtant jamais la Foi ne l'a quittée.
Alors que nos yeux se sont empués de chagrin,
son courage nous montre le chemin.

Monsieur Frédy Luginbuhl

Madame Jda Masson-Theubet, Les Mayens-de-Sion et famille

Les descendants de feu Jakob Luginbuhl-Schmid

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Lucie LUGINBUHL
née THEUBET

leur chère et regrettée épouse, sœur, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui mercredi, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 16 février, à 15 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 36, rue des Marais.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE PORTESCAP

ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Janine ROGNON

collaboratrice et collègue dont ils garderont un très bon souvenir.

132-783404

LE PERSONNEL DE ETA S.A.
FABRIQUES D'ÉBAUCHES, MARKETING-VENTES,
À GRENCHEN

a la tristesse de faire part du décès subit, survenu le 12 février 1996,
de son ancien collègue et ami

Monsieur

François BRINGOLF

dont il gardera un souvenir durable et reconnaissant.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

145-725809

La famille de

Monsieur Roger WEBER

a ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime et l'amitié portées à son cher époux, papa, grand-papa et parent.

Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons et exprime sa profonde reconnaissance.

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Etats-Unis: présidentielle dans le vif du sujet au New Hampshire

Tous contre Bill Clinton!

Véritable parcours du combattant, la course à la présidence américaine démarre le 20 février au New Hampshire. Cette bataille culminera en novembre avec l'affrontement direct entre le sortant, Bill Clinton, et son adversaire républicain qui reste, lui, inconnu. Jetons un regard sur les forces en présence.

Par
Daniel DROZ



Tout ce que l'Amérique compte de politiciens a les yeux tournés vers le New Hampshire. Les premières primaires démocrates et républicaines y auront lieu le 20 février. Traditionnellement, cet Etat donne le ton de la campagne pour l'élection présidentielle. Les candidats ne peuvent négliger ce scrutin. Certains y trouveront satisfaction, d'autres y laisseront déjà la plupart de leurs illusions.

Côté démocrate, le doute n'est pas permis: l'actuel prési-

dent Bill Clinton va triompher sans coup férir.

Début 1995, le locataire de la Maison-Blanche apparaissait en mauvaise posture. Les républicains venaient de lui infliger un coup terrible en prenant le contrôle du Congrès. La «révolution américaine» — chère aux tenants du néo-libéralisme — paraissait emporter tous les suffrages des citoyens. Mais Bill Clinton a du ressort. L'homme a rebondi pour s'imposer, provisoirement, comme le seul candidat crédible à la Maison-Blanche. L'abandon de Colin Powell n'a pas été sans influence sur ce retournement de situation. Ce serait toutefois faire injure à l'actuel président de voir en lui la seule raison de ce «come-back».

BRAS DE FER

Bill Clinton s'est fait remarquer sur deux plans. Au niveau international d'abord — là où personne ne l'attendait — il a réussi à rétablir la démocratie en Haïti, susciter la signature des accords israélo-palestiniens et, en novembre dernier, imposer la paix en Bosnie. Ces succès, s'ils n'influencent guère l'électorat américain — plutôt isolationniste, constituent un joli «tableau de chasse».

Sur le plan intérieur, en s'opposant résolument au Congrès sur les restrictions budgétaires en matière de politique sociale, il s'est attiré les bonnes grâces de bon nombre de citoyens. Ce bras de fer a obligé les républicains à prendre leurs responsabilités. Il a entraîné la fermeture provisoire de centaines de bureaux fédéraux et provoqué le mécontentement général. Un mécontentement largement mis



Bob Dole et Bill Clinton
Le républicain devrait affronter le président sortant en novembre prochain. (Keystone-AP)



à profit par le président pour remonter dans les sondages.

Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si deux affaires plutôt obscures n'avaient pas rejailli sur Bill Clinton. La première concerne une accusation de harcèlement sexuel. Elle a été lancée par une jeune femme qui avait travaillé pour lui lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas.

La seconde est plus grave. Il s'agit de l'affaire Whitewater. Des dossiers qui disparaissent et réapparaissent, la bonne foi d'Hillary Clinton mise en doute, une faillite frauduleuse. Tous les ingrédients sont réunis pour en faire une affaire d'Etat. Comme une commission d'enquête devrait livrer son rapport en septembre, les républicains ne vont pas lâcher cet os bienvenu pour ébranler le président.

LA DERNIÈRE CHANCE

Côté républicain, un homme apparaît jusqu'à présent comme le principal favori: Bob Dole. Le leader de la majorité républicaine au Sénat, âgé de 72 ans et héros de la Deuxième Guerre mondiale, n'en est pas à son coup d'essai. En 1988 déjà, il pensait pouvoir battre George Bush lors des primaires. Au New Hampshire, la défaite avait été amère. Cette année, c'est sa dernière chance.

L'homme est pragmatique. Politiquement, il se situe au centre et contrebalance la dérive droite de son parti. Fort d'une longue expérience, il devrait être à même d'emporter les suffrages. Une figure plus pittoresque à toutefois fait son apparition parmi ses adversaires: le millionnaire Steve Forbes. Magnat de la presse, cet homme

monte dans les sondages. Son idée d'un taux d'impôt unique (17% pour tous les citoyens) fait son chemin. Bien que maladroit devant les caméras de télévision et peu habitué au discours politique, Steve Forbes bouscule les caciques et devient peu à peu le seul adversaire du sénateur du Kansas.

Mais il ne faut pas encore éliminer les autres candidats républicains. Parmi eux, le journaliste Pat Buchanan et Lamar Alexander, l'ancien secrétaire à l'Education de George Bush, pourraient créer une relative surprise.

Par ailleurs, une éventuelle candidature indépendante n'est pas à exclure. Ross Perot serait le seul à jouir d'une certaine crédibilité. N'oublions pas qu'il avait permis en 1992 à Bill Clinton de battre George Bush! DaD

ENTRE PRIMAIRES ET CONVENTIONS

Un processus compliqué

Les républicains et les démocrates désignent leurs candidats respectifs lors de scrutins qualifiés de primaires. Les électeurs déclarés de chaque formation choisissent les délégués qui siègeront aux conventions nationales. Chaque Etat a droit à un nombre de délégués proportionnel à sa population. Beaucoup d'Etats ne recourent pas aux primaires et les appareils de parti désignent les délégués. Les primaires s'établissent de février à mai-juin. Lors des conventions nationales, les délégués désignent les candidats à la présidence et à la vice-présidence.

La présidentielle proprement dite a lieu en novembre. Chaque électeur vote pour un des candidats officiels et, parallèlement, désigne les grands électeurs. Chaque Etat a droit à un nombre de grands électeurs égal au chiffre de ses représentants au Congrès. Ils sont 538 en tout et sont élus au suffrage majoritaire à un tour. Début décembre, les grands électeurs élisent officiellement le président. Il pourrait suffire, dans un cas extrême, qu'un candidat obtienne une voix de plus que son adversaire dans les 12 Etats les plus peuplés pour être assuré de son élection. En effet, les grands électeurs de ces Etats représentent 277 voix, soit 7 de plus que la majorité absolue.

En 1992, Bill Clinton avait obtenu 43% des voix contre 37,7% à George Bush et 19% à Ross Perot. Bill Clinton l'avait emporté dans 32 Etats et le district de Columbia (Washington). Il jouissait ainsi du soutien de 370 grands électeurs. Son adversaire, George Bush, en avait obtenu 168 et Ross Perot zéro.

Le rôle du président

Le président choisit les ministres de son cabinet qui ne sont responsables que devant lui. Il a le droit de veto sur les décisions du Congrès (Sénat et Chambre des représentants), mais son veto n'est plus valable si le Congrès revote à une majorité des deux tiers. Le président est également commandant en chef de l'armée et chef de la diplomatie. Il ne peut toutefois ni déclarer la guerre, ni ratifier un traité. La première de ces décisions appartient au Congrès, la seconde au Sénat.

De l'importance de la First Lady Hillary dérange

Les First Ladies, entendez les premières dames, ont toujours eu leur importance dans la course à la présidence. Surtout depuis une certaine Jacqueline Kennedy Bouvier dont le pays s'était entiché et avait surnommé la fiancée de l'Amérique.

Qu'elles s'occupent du décor de la Maison-Blanche ou des affaires intérieures du pays, les épouses des divers présidents n'ont jamais laissé les Américains indifférents. Du charme discret d'une Jackie Kennedy à l'alcoolisme notoire d'une Betty Ford, les First Ladies ont



Hillary Clinton
Son intelligence et son indépendance d'esprit ne plaisent pas à la société bien pensante de Washington.

(Keystone-AP)

souvent laissé une trace dans l'histoire des Etats-Unis. Bon nombre de citoyens se souviennent encore d'Eleanor Roosevelt qui a pourtant quitté la scène il y a plus de cinquante ans.

Jusqu'à présent, ce sont par leurs frasques, leurs excès ou leur discrétion que ces dames ont fait parler d'elles. Avec Mme Clinton le tableau a pris d'autres teintes.

MYSOGINIE

Avocate brillante, Hillary Rodham Clinton a affiché une force de caractère, une intelligence et un sens de la communication que personne n'avait jusqu'alors imaginé. En 1991 déjà, elle avait défendu son mari contre les accusations d'adultère qui furent lancées contre lui. Depuis, elle ne s'est pas contentée de faire de la figuration. Directement impliquée dans les dossiers sociaux de l'administration Clinton, elle n'en finit pas de dérangeur un monde politique plus habitué aux potiches qu'aux tribuns. Inévitablement, tout ce que compte Washington de mysogines et de machos a décidé de mettre à mal la First Lady.

Du coup, l'affaire Whitewater a pris des dimensions considérables. Certes, le couple Clinton partage certains torts dans cet embrouillamini, mais l'acharnement de certains républicains et d'éditorialistes frise le délire. Jusqu'au «New York Times» qui n'a pas hésité à traiter Hillary Clinton de «menteuse congénitale». A croire que l'intelligence de la première dame dérange trop la société bien-pensante de Washington. (dad)

Le bras de fer sur le budget en toile de fond Rôle de l'Etat: un thème dominant

Les Américains n'ont confiance ni en leurs politiciens, ni en certaines de leurs institutions. Une récente étude parue dans le magazine «Newsweek» confirme cette perte de crédibilité. Corollaire: le rôle de l'Etat sera le thème qui dominera la campagne électorale.

En 1966, un membre du Congrès jouissait de la confiance de 42% des électeurs. Aujourd'hui, ce chiffre n'atteint plus que 8%. Cette chute brutale s'accompagne d'un abstentionnisme toujours plus grand.

La lourdeur du Congrès et les rouages de l'administration fédérale prennent aux yeux des citoyens américains les traits d'un labyrinthe indéchiffrable. Il n'est pas étonnant, du coup, qu'ils aient plébiscité, fin 1994, les tenants de l'ultra-libéralisme lors des dernières élections au Sénat et à la Chambre des représentants.

Le plus connu d'entre eux est Newt Gingrich. Devenu le chef de file de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, il incarne la vague néo-conservatrice qui a déferlé sur Washington. Dans un livre, «La révolution américaine», cet élu de Géorgie fustige sans cesse l'Etat. Pour lui, il existe une seule solution: réduire son rôle.

COUPES DRASTIQUES

Suivant ce principe, les républicains s'attachent, depuis le mois de novembre dernier, à pratiquer des coupes drastiques dans le budget fédéral. Ils entendent arriver à un équilibre en 2002. Le domaine social est le plus menacé. Medicare (régime d'assurance maladie des personnes

âgées) et Medicaid (assurance maladie des indigents), deux projets chers au président Clinton, sont dans la ligne de mire du Congrès.

Un bras de fer entre l'exécutif et le législatif en a découlé. Le budget pour 1996 n'a pas encore été voté. Deux fois, l'administration fédérale a été déclarée en situation de cessation de paiement. Des milliers de fonctionnaires se sont trouvés au chômage technique.

Bill Clinton a profité de cet affrontement pour se poser en défenseur des démunis. Une majorité de la population lui en est reconnaissante.

CENTRISTE

La réduction du rôle de l'Etat, en matière économique, sera le thème dominant de la cam-

pagne. La semaine dernière, le président a présenté un projet de budget pour 1997 qui n'a aucune chance d'être adopté par le Congrès. Bill Clinton reprend pourtant les principales lignes du programme républicain. Il envisage aussi un équilibre budgétaire en 2002, mais se refuse à en faire pâtir les programmes sociaux, d'éducation et d'environnement.

De cette manière, il se situe dans une ligne plus centriste. Cette tactique vise à séduire la classe moyenne qui a souvent fait pencher les résultats de l'élection présidentielle.

Du coup, ce n'est pas à un véritable choix de société que sont confrontés les électeurs. Au contraire, ils sont appelés à trancher entre le pragmatisme et l'ultra-libéralisme. (dad)

Isolationnisme croissant

La politique étrangère tient peu de place dans la campagne. En 1992 déjà, ce fut le cas. George Bush, à l'époque, pouvait se targuer de plusieurs succès. Bill Clinton l'avait alors contré en attaquant son bilan en matière économique et sociale. Le coup avait porté.

Aujourd'hui à la recherche d'une réélection, Bill Clinton présente un bilan flatteur sur le plan international. Haïti, Proche-Orient ou Bosnie sont des atouts indéniables pour l'actuel locataire de la Maison-Blanche. N'empêche! Dans un pays où la majorité des citoyens sont incapables de pointer l'emplacement de l'ex-Yougoslavie sur une carte du monde, le dé-

bat sur la politique étrangère ne va pas passionner les électeurs.

Plus inquiétant encore, l'actuelle majorité républicaine fait preuve d'un isolationnisme démesuré.

A preuve, l'envoi de GI's en Bosnie n'a été accepté par le Congrès que du bout des lèvres. Si les soldats américains sont victimes d'attentats dans les Balkans et que la liste des victimes soit longue, Bill Clinton payera le prix fort lors du scrutin.

Cet isolationnisme inquiète à raison les chancelleries européennes. Dans une année, l'IFOR pourrait être privé de tout appui américain. (dad)